







#### **AVERTISSEMENT**

Les analyses et les conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leurs auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue d'ADEPT.

#### **AUTEURS**

Claire NEUSCHWANDER - Red Mangrove Development Advisors (auteur principal)

Camille TRAORÉ - Doctorante en sciences politiques (auteur principal)

Laura DENIS - Red Mangrove Development Advisors

Abderrahmane AMAJOU - Red Mangrove Development Advisors

Les auteurs remercient le comité de pilotage de l'étude, Saïd BOURJIJ, et toutes les personnes interrogées pour leur précieuse contribution à ce rapport.

## **RÉSUMÉ**

ADEPT, la plateforme Afrique-Europe de développement de la diaspora, rassemble des organisations et des individus de la diaspora africaine basés en Europe<sup>1</sup> qui mettent en œuvre des projets de développement en Afrique ainsi que des actions liées à la diversité et à l'intégration en Europe. La mission d'ADEPT est d'amplifier l'influence et l'impact de ces organisations sur les deux continents. Dans le cadre de ce mandat, ADEPT a commandité une étude pour améliorer la connaissance des organisations de développement de la diaspora africaine (ADDO) basées en Europe sur le développement local en Afrique. Les analyses sont basées sur une revue de la littérature scientifique et technique, une enquête en ligne, des entretiens avec des organisations internationales et africaines liées au développement, et des études de cas approfondies de projets sur lesquels les ADDO et les autorités africaines ont coopéré. Le rapport examine le fonctionnement des ADDO, leurs partenariats, leurs financements et leur gestion de projet. Il s'intéresse également aux relations des ADDO avec les autorités européennes et africaines, ainsi qu'à l'impact de leurs actions pour atteindre localement les objectifs de développement durable (ODD). L'analyse souligne les multiples contributions des diasporas au développement local, leur rôle dans les projets de développement local, et les facteurs internes et externes qui favorisent ou limitent l'efficacité de leurs actions. Pour aider à améliorer la collaboration entre les ADDO et les autres partenaires du développement, l'étude propose des recommandations destinées aux ADDO, aux autorités locales et nationales en Afrique et en Europe, et aux organisations internationales développement.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les membres d'ADEPT sont basés dans les États membres de l'Union européenne, au Royaume-Uni, en Suisse et en Norvège.

# TABLE DES MATIÈRES

1. Résumé exécutif	8
2. Contexte, objectifs & méthodologie	
a) Contexte, objectifs et périmètre d'étude	
b) Méthodologie	
c) Défis rencontrés et limites de l'Étude	22
3. L'engagement des ADDO dans	
le développement local	24
a) Des contributions multiformes au développement local	24
b) Participation à la mise en œuvre locale des objectifs de	
développement durable (ODD)	30
c) Types d'engagement collectif	32
4. Interventions des ADDO :	
financement et partenaires	36
a) Le financement des ADDO	
b) Relations avec les parties prenantes	
5. Facteurs freinant et favorisant l'engage	ment
des ADDO	
a) Facteurs internes des ADDO	45
b) Facteurs externes	46

6. Études de cas49
a) Sauvegarde du patrimoine alimentaire au Nigeria50
b) Ferme coopérative agricole au profit des personnes handicapées de
Goudiri et des environs (Sénégal)54
c) Éducation et autonomisation des femmes à Obom, au Ghana58
d) Coopération décentralisée entre Ouled Daoud Zekhanine et Anvers 63
e) Coopération décentralisée entre l'île de Ngazidja et
le département de la Seine-Saint-Denis67
f) Coopération décentralisée entre des villes en Italie, en Tunisie
et au Maroc70
7. Conclusion:
les ADDO doivent-elles être davantage impliquées
dans le développement local?74
O. D
8. Recommandations77
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe
a) Pour les autorités nationales en Afrique et en Europe

# **ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

ADDO	Organisations de développement de la diaspora africaine
	(African Diaspora Development Organisations)
ADEPT	Plateforme Afrique-Europe de développement de la diaspora
AFD	Agence française de développement
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
FAO	Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et
	l'agriculture
FORIM	Forum des organisations de solidarité internationale issues
	des Migrations
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
	(Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
SDC	Agence suisse pour le développement et la coopération
	(Swiss agency for Development and Cooperation)
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Nations Unies

# **TABLEAUX ET ENCADRÉS**

Tableau 1   Présentation des cas étudiés Erreur ! Signet non déf	ini.
Tableau 2  Exemples d'intervention des ADDO pour chaque ODD	31
Tableau 3   Engagement géographique ou thématique des ADDO	35
Tableau 4   Réponses des ADDO à l'enquête en ligne - 31 répondants <b>Erre</b>	ur!
Signet non défini.	
Encadré 1   Amélioration des conditions de vie par l'investissement dans	
l'éducation	27
Encadré 2   Mobiliser des volontaires pour la promotion des cultures	,
endémiques traditionnelles	28
Encadré 3   Soutenir l'autonomisation des femmes	
Encadré 4   Promouvoir la coopération et les liens économiques entre	
2 villes Belge et Marocaine	29
Encadré 5   Exemple d'un mécanisme de financement en France :	
le PRA-OSIM	38
Encadré 6   Exemple d'un mécanisme de financement au Sénégal :	
le PAISD	39
Encadré 7   Collaborations efficaces entre ADDO, autorités africaines et	
européennes sans protocoles de coopération décentralisée	43
Encadré 8   Différentes cultures associatives en Europe	
Encadré 9   Une réussite : le programme 3x1 au Mexique	79

# **DÉFINITIONS**

DIASPORA	L'étude utilise la définition de l'Organisation internationale pour les migrations (2019) : " Migrants ou descendants de migrants dont l'identité et le sentiment d'appartenance, réel ou symbolique, ont été façonnés par leur expérience et leur parcours migratoire. Ils maintiennent des liens avec leur pays d'origine, et entre eux, sur la base d'un sentiment partagé d'histoire, d'identité ou d'expériences mutuelles dans le pays de destination."
PREMIÈRE GÉNÉRATION DE LA DIASPORA	L'expression "premières générations" désigne les populations de la diaspora qui ont elles-mêmes connu la migration. Elles sont nées à l'étranger (le pays d'origine) et sont venues s'installer dans un pays donné (le pays de destination). Cette notion ne se limite pas à une seule période historique, mais à la fois aux vagues migratoires des années 1970 et aux migrants récemment arrivés.
LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS DE LA DIASPORA	Dans les statistiques nationales françaises, les enfants d'au moins un parent immigré né dans le pays de destination sont appelés "descendants d'immigrés". Mais cette méthode ne retient que les descendants directs (deuxième génération). Un descendant d'immigré n'étant pas un immigré, ses enfants ne sont plus considérés comme étant d'origine immigrée dans les chiffres officiels. Avec la notion de nouvelles générations, l'étude fait référence aux enfants de la deuxième et de la troisième génération qui conservent des liens émotionnels et matériels avec le pays d'origine de leurs parents/grands-parents.
ORGANISATIONS DE DÉVELOPPEMENT DE LA DIASPORA AFRICAINE (ADDO)	Par organisations de développement de la diaspora africaine, l'étude fait référence aux organisations fondées et administrées par un ou plusieurs membres de la diaspora africaine et engagées dans l'amélioration des conditions de vie de leurs membres ou d'autres bénéficiaires dans une ou plusieurs localités en Afrique. Dans leur grande majorité, les ADDO sont de petites organisations locales, mais elles peuvent se regrouper en plateformes plus importantes ou en organisations faîtières à l'échelle nationale ou internationale. Elles sont basées dans la localité de résidence mais sont également actives dans des localités africaines : elles peuvent ainsi être qualifiées d'organisations trans-locales.

	Dans l'étude, les membres des ADDO intègrent toute personne contribuant à la réalisation de l'objectif de l'association, soit en tant que bénévole soit en payant une cotisation.
DÉVELOPPEMENT LOCA	Le processus et le résultat de l'ensemble des activités menées sur un territoire infranational (région, municipalité, zone rurale ou urbaine), visant à améliorer les conditions de vie de ses habitants au sens large. Les activités économiques, éducatives, sociales et culturelles, ainsi que celles liées à l'accès aux services essentiels ou secondaires, font toutes partie du développement local, qu'elles soient menées par des acteurs publics ou privés, citoyens ou non du territoire.
TRANSFERTS DE FONDS (REMITTANCES)	Transferts financiers interpersonnels entre les migrants et leur pays d'origine (Gelb et al. 2021). Les envois de fonds peuvent être individuels ou collectifs.
TRANSFERS DE FONDS INDIVIDUELS	Les transferts de fonds envoyés par des particuliers agissant en leur nom propre. Ils sont de trois types : Le soutien familial, la philanthropie (dons pour des œuvres de charité, des biens publics ou des projets productifs), les investissements générateurs de profits. (Brown et al. 2009)
TRANSFERTS DE FONDS COLLECTIFS	Dons individuels canalisés par des groupes formels ou informels de migrants, soit pour des raisons philanthropiques (dons pour des œuvres de charité, des biens publics ou des projets productifs), soit pour des investissements générateurs de profits. (Brown et al. 2009)
REMISES SOCIALES (SOCIAL REMITTANCES)	Les remises sociales sont les idées, les comportements, les identités et le capital social qui circulent des pays de résidence vers les communautés des pays d'origine. Elles peuvent contribuer à transformer la vie sociale et politique du pays d'origine (Levitt, 1998).
COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	La coopération décentralisée est une forme de partenariat pour le développement entre deux collectivités locales de pays différents. Les collectivités locales signent un protocole d'accord définissant le secteur dans lequel elles coopèrent sur un projet commun, le budget, les partenaires et le calendrier.

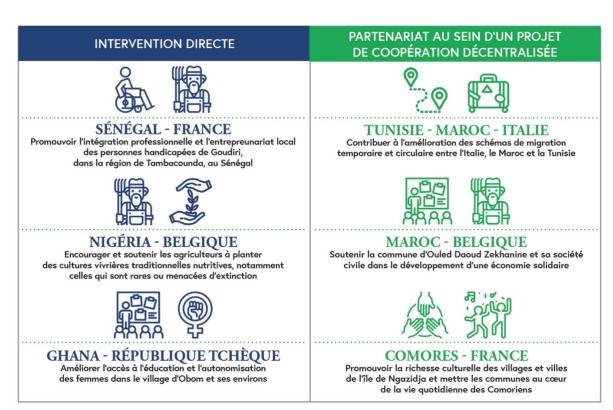
# 1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF

# CONTEXTE, OBJECTIFS ET PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

ADEPT, la plateforme Afrique-Europe de développement de la diaspora, rassemble des organisations et des individus de la diaspora africaine basés en Europe<sup>2</sup> qui mettent en œuvre des projets de développement en Afrique ainsi que des actions liées à la diversité et à l'intégration en Europe. La mission d'ADEPT est d'amplifier l'influence et l'impact de ces organisations sur les deux continents.

Dans le cadre de ce mandat, ADEPT a commandité une étude pour explorer l'engagement des organisations de la diaspora africaine dans le développement local et pour documenter les politiques, programmes et pratiques permettant d'optimiser l'impact local des organisations de développement de la diaspora africaine (ADDO).

L'étude a été réalisée entre juillet et novembre 2021. Elle a exploré les connaissances existantes sur cette thématique à travers une revue de la littérature et des entretiens institutionnels. Elle a également étudié l'expérience opérationnelle des ADDO par le biais d'une enquête en ligne et de six études de cas. La première phase de l'étude a montré que les ADDO peuvent travailler avec les autorités locales soit en tant que coordinateurs de projets (interventions directes) soit en tant que partenaires de projets de coopérations décentralisées. Six études de cas illustrent les deux types d'intervention identifiés.



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les membres d'ADEPT sont basés dans les États membres de l'Union européenne, au Royaume-Uni, en Suisse et en Norvège.

#### PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS



#### **LEÇON 1**

L'impact des ADDO sur le développement fait l'objet de débats scientifiques. Néanmoins, leurs contributions au niveau local sont claires dans différents lieux et secteurs.

La relation entre diasporas et développement fait l'objet de débats scientifiques et de conclusions opposées. Bréant (2013) constate que le discours des organisations internationales, qui encourage les migrants à œuvrer à leur niveau pour le développement de leur pays, est déconnecté de la réalité. Pour lui, ce discours n'a pas renforcé leur culture de l'engagement transnational. Au contraire, Berhanu (2019) observe que "dans le monde entier, la taille et le rôle de la diaspora en matière de développement ont augmenté (...). La littérature sur le lien entre migration et développement indique une interaction réciproque entre les deux."

Ces études présentent des perspectives globales sur la migration et le développement, mais les articles qui analysent les contextes locaux dans les zones de mobilisation intense des diasporas montrent des impacts clairs et souvent positifs des ADDO. L'accès à l'eau, la santé, la construction d'écoles sont des exemples fréquents de la contribution des ADDO dans les zones d'émigration massive. Par exemple, à Kayes (Mali), en 2011, 34% des écoles, 42% des centres de santé, 19% des châteaux d'eau, forages ou puits avaient bénéficié d'un financement de la part d'organisations de la diaspora (Bernard et al. 2014). Si ces initiatives locales ne sont pas toujours pérennes d'un point de vue économique, elles contribuent à l'amélioration des conditions de vie mais rendent rarement les bénéficiaires autonomes (Charef et Gonin 2005).



### Leçon 2

La contribution des ADDO au développement local est multiforme et toujours alignée sur au moins un des Objectifs de Développement Durable.

La **contribution financière** est la plus visible et la plus étudiée. Les transferts financiers directs aux bénéficiaires de projets, le financement de nouvelles infrastructures, ou le don de fonds pour démarrer des activités génératrices de revenus sont des exemples courants. Mais d'autres types de contributions existent :

- ▶ Les ADDO sont composées de membres qui donnent de leur temps, de leurs connaissances et de leurs compétences pour la réussite des projets de développement. Cela constitue un **capital humain** solide.
- ▶ Les ADDO apportent un changement social subtil par le biais d'activités et de relations appelées **remises sociales**: par exemple, en donnant un rôle important à la jeunesse africaine dans la gestion locale des projets, elles contribuent à l'autonomisation des nouvelles générations; en plaçant les femmes comme bénéficiaires centrales, elles contribuent à leur autonomisation.
- ▶ Les **réseaux des diasporas** sont des aspects déterminants des contributions des ADDO dans leurs projets. Les contacts cumulés en Europe et en Afrique par chaque membre d'ADDO permettent de surmonter les difficultés administratives, d'aider les bénéficiaires dans leur insertion professionnelle ou leur projet entrepreneurial, et de faciliter les partenariats d'ADDO avec d'autres organisations de développement.

Dans la pratique, les projets des ADDO contribuent toujours d'une manière ou d'une autre à la mise en œuvre locale des ODD. Néanmoins, l'intégration des ODD dans leurs projets n'est pas toujours consciente puisque les ADDO autofinancées ne connaissent pas systématiquement les ODD. Il n'y a généralement pas non plus de suivi quantitatif des résultats qu'ils obtiennent. D'un autre côté, les mécanismes de financement et les partenariats entre les ADDO et les autorités locales créent de nouveaux objectifs et de nouvelles modalités de mise en œuvre pour les projets de développement local où les ODD sont systématiquement intégrés.



Il n'existe pas de consensus scientifique sur une classification unique des organisations de diasporas. Leurs interventions peuvent néanmoins être catégorisées comme géographiques ou thématiques, avec des logiques différentes:

- ▶ Les organisations centrées sur une zone géographique utilisent une approche ascendante. Elles répondent aux besoins soulevés par les communautés locales. Les organisations de la diaspora liées à un village ou une ville d'origine, ou les projets de coopération décentralisée en sont un bon exemple.
- ▶ Les organisations qui se concentrent sur un **thème spécifique utilisent une approche descendante**. Elles se concentrent sur un thème qu'elles jugent très important pour le développement sur le modèle des ONG. Un bon exemple est Foodbridge (voir étude de cas).

Le profil de leur président(e) et de leurs membres, le financement et la logique de croissance sont influencés par le type d'engagement collectif.

Une question importante pour l'avenir est : les nouvelles générations de la diaspora conserveront-elles le même type d'engagement collectif que leurs parents? Certaines recherches montrent qu'elles ont différents types d'engagement (politique, humanitaire, droits de l'homme). Les droits de l'homme sont fréquemment considérés comme une cause de mobilisation transnationale très importante et diversifiée (Arouche, Lardeux, et Zobel 2020). Ces résultats peuvent être complétés par des observations tirées de la littérature technique selon lesquelles les 2ème et 3ème générations interviendraient moins en lien avec leur localité d'origine et seraient plus enclines à agir au niveau national et panafricain de manière innovante. Il est ainsi possible qu'au cours des prochaines décennies, le nombre d'ADDO à orientation thématique augmente.



La forme la plus récurrente de financement des projets des ADDO est la **contribution de leurs membres** par le biais de cotisations annuelles ou de dons pour chaque projet. Le montant que les ADDO peuvent autofinancer dépend de leur nombre de membres et des ressources financières de ceux-ci, mais également de leur pays de résidence. Par exemple, en République Tchèque, en 2015, la loi sur les associations a changé et a rendu impossible la collecte de cotisations pour des associations.

Les ADDO participent également à des **événements sociaux** où ils collectent des dons ou des droits d'entrée auprès du public. Pour les petites ADDO, l'obtention de **subventions et financements annuels** peut constituer un défi majeur. Selon le pays de résidence et d'origine, les ADDO peuvent solliciter ou plaider pour le développement de :

- ▶ Subventions aux associations au niveau de la municipalité ou de la région (dans certains cas, il existe des subventions spécifiques pour les projets de coopération internationale).
- ▶ Des subventions par le biais de programmes destinés aux diasporas dans le pays de résidence ou d'origine.
- Les dons d'organisations privées telles que les fondations, les entreprises dans lesquelles leurs membres travaillent...

La participation à la coopération décentralisée est une mobilisation indirecte de fonds pour les ADDO : leur contribution financière est souvent réduite ou inexistante mais leur travail bénévole peut être valorisée dans les budgets des projets.



Pour les ADDO qui participent au développement de leur lieu d'origine, les parents et proches des membres sont souvent des partenaires informels des projets de développement. Les membres des ADDO qui sont retournés dans leur lieu d'origine peuvent également créer une organisation jumelle, ou une branche locale pour faciliter la mise en œuvre des projets. Pour les ADDO ayant moins de liens personnels dans leurs localités d'intervention, ou investis dans un secteur qu'ils ne maîtrisent pas, la collaboration avec des associations et ONG locales ou spécialisées peut être nécessaire et efficace lorsque la répartition des tâches est clairement établie.

Une coopération étroite entre les ADDO et les autorités africaines ou européennes est souhaitée dans tous les entretiens menés dans le cadre de l'étude. Dans notre enquête en ligne, la plupart des répondants ont déclaré qu'ils souhaitaient travailler ou travaillaient déjà avec les autorités africaines et européennes. Les études de cas présentées dans ce rapport sont des exemples de coopération effective entre les ADDO et les autorités

locales ou nationales en Europe et en Afrique: la plupart des projets ont bénéficié de subventions ou d'un accès à des équipements publics (par exemple, des tarifs réduits ou l'accès gratuit à des salles de réunion) de la part d'institutions publiques européennes (municipalité, région, institutions publiques spécialisées dans la migration ou dans des secteurs spécifiques comme les infrastructures hydrauliques), et tous les projets ont été mis en œuvre - sinon conçus - après des discussions avec les autorités africaines. De nombreuses variables peuvent toutefois faciliter ou entraver les partenariats entre les deux parties. Les environnements politiques en Afrique peuvent créer de la suspicion et de la méfiance entre les ADDO, la population et les autorités locales ou nationales: un dialogue précoce, une co-construction des projets, une communication fréquente et directe sont des mesures clés pour instaurer la confiance.

Dans certaines coopérations décentralisées, les ADDO sont des acteurs clés du projet : elles peuvent être à l'origine de la création de la coopération décentralisée ; elles font office de traductrices culturelles et linguistiques, réduisant ainsi les malentendus et leurs conséquences ; leur réseau dans les deux pays peut ouvrir de nouvelles perspectives et aider à surmonter les obstacles. Dans la coopération triangulaire entre les autorités d'Europe et d'Afrique, les ADDO augmentent considérablement l'apprentissage bilatéral entre les autorités. Pour que tous ces effets positifs soient optimaux, le rôle des ADDO dans la coopération doit être clairement énoncé et accepté par toutes les parties prenantes.

# LEÇON 6 L'enviro

L'environnement externe a un impact sur la capacité des ADDO à s'engager dans le développement local en Afrique.

Les facteurs externes qui limitent la contribution des ADDO au développement local sont les suivants:

- L'accès difficile aux financements externes, lorsqu'il n'existe pas de mécanismes de financement spécifiques dans le pays de résidence et d'origine ou d'intervention.
- ▶ L'accès difficile au financement interne lorsque leur communauté est trop petite et/ou trop pauvre, lorsque la culture associative est peu encline aux dons privés, etc.
- ▶ Dans le pays d'origine et ou d'intervention : l'environnement peut être contraignant en termes de corruption, de dysfonctionnements administratifs, de conflits locaux, d'instabilité et d'incertitude.
- ▶ Dans le pays d'origine et ou d'intervention : la relation peut être tendue et méfiante entre le gouvernement et la diaspora.
- ▶ Dans le pays d'origine et/ou d'intervention : parfois, les populations et les autorités locales peuvent considérer les projets des ADDO comme déconnectés de leurs réalités et favorables aux intérêts personnels de la diaspora.

Au contraire, les facteurs externes favorables à la contribution des ADDO au développement local peuvent être :

- ▶ Des mécanismes de financement et de soutien pour les ADDO tels que le Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (PRA-OSIM) en France ou le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement au Sénégal (PAISD).
- ▶ La structuration et la professionnalisation des diasporas. Les structures faîtières telles que le FORIM en France ou ADEPT en Europe peuvent jouer un rôle à la fois dans le développement des connaissances et dans la facilitation du partage d'expériences.
- ▶ Dans le pays de résidence : l'existence de centres de services pour les associations peut bénéficier aux ADDO. Ces centres de services peuvent soutenir l'ADDO en matière de comptabilité, de droit, de gestion et de collecte de fonds, de gestion de projets, de suivi et d'évaluation, etc.
- Les priorités politiques du pays d'accueil en matière de coopération au développement vis-à-vis du pays d'origine. Ces dernières peuvent influer sur l'attention politique accordée aux communautés de la diaspora.
- ▶ La volonté des donateurs, des autorités locales et des ONG de travailler avec les ADDO (et inversement).



### **LEÇON 7**

Le renforcement des capacités et la professionnalisation des ADDO sont nécessaires pour lever des facteurs de restriction internes de l'ADDO.

La plupart des ADDO sont de petites structures, basées sur le travail bénévole et la participation financière de leurs membres. Les membres sont rarement formés professionnellement à la coordination de projets de développement en Afrique. Le volontariat implique des créneaux horaires restreints pour travailler sur le projet (soirs, week-ends, vacances...) et des compétences professionnelles limitées en matière de gestion de projet. La répartition des tâches de gestion peut créer des luttes de pouvoir entre les membres et ralentir l'avancement du projet. Ces problèmes peuvent affecter la façon dont les ADDO sont perçues lorsqu'elles travaillent avec des partenaires - donnant l'image « d'amateurs », peu capables de gérer des projets. Cela peut contribuer à des tensions entre les ADDO et leurs partenaires. Une autre limite interne à l'engagement des diasporas dans le développement local peut être liée à la distance physique et sociale entre les membres des ADDO et le lieu où ils souhaitent s'engager notamment dans le contexte pandémique. Ces facteurs internes peuvent être limités par le renforcement des capacités, la professionnalisation et les partenariats locaux3.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cette leçon ne concerne que l'essentiel des ADDO, aucune organisation de la diaspora professionnalisée n'est apparue lors des différentes phases d'enquête.

# Pour conclure, les ADDO sont des acteurs du développement qui méritent d'être pris en compte et qui ont leurs spécificités.

Dans une certaine mesure, les ADDO peuvent être comparées aux ONG internationales : leur engagement est **transnational**, elles répondent aux besoins des communautés et **investissent divers secteurs de développement**. Pourtant, la plupart des ADDO s'engagent à une **échelle très locale** et établissent des **relations solides** avec la population bénéficiaire, comme le font les ONG locales. Les réseaux des diasporas peuvent également constituer un avantage considérable dans les projets de développement, par exemple pour trouver des membres qualifiés de la diaspora qui peuvent aider à former ou à encadrer les bénéficiaires.

Aux niveaux national et local, les ADDO peuvent apporter une valeur ajoutée aux coopérations décentralisées. En tant que **traductrices culturelles et linguistiques**, elles peuvent assurer une bonne communication entre les partenaires de la coopération, atténuer les incompréhensions car elles sont généralement en contact fréquent avec les bénéficiaires. Les ADDO peuvent également contribuer à l'élaboration de programmes de développement axés sur les bénéficiaires. **Elles peuvent s'associer à une variété d'acteurs du développement dans des environnements multiculturels. Par conséquent, des ADDO bien organisées et financées peuvent être des atouts précieux pour le développement local en Afrique.** 

#### **RECOMMANDATIONS POUR LES PARTENARIATS MULTIPARTITES**

3 facteurs clés peuvent permettre d'accroître l'engagement des ADDO dans le développement local et leur contribution locale aux ODD :

- 1. Orienter l'engagement des ADDO sur des projets se référant spécifiquement aux ODD, prenant en compte les enjeux liés aux femmes, aux jeunes et à l'environnement, et alignés sur les stratégies nationales et locales dans leur zone d'intervention.
- 2. Augmenter les capacités internes des ADDO à concevoir, lever des fonds et mettre en œuvre (directement ou en tant que partenaire ou coporteur) des projets pertinents pour les populations bénéficiaires, cohérents dans le contexte local, mis en œuvre avec efficacité et efficience, et durables.
- 3. Assurer un contexte d'intervention favorable tant en Europe qu'en Afrique et soutenir une plus grande visibilité des contributions des ADDO au développement social et économique dans les pays de résidence et d'origine.

Les partenariats multi-acteurs peuvent contribuer à ces 3 facteurs de succès. Voici des recommandations spécifiques pour chaque type d'acteur :

# Améliorer la connaissance de l'écosystème de solidarité internationale dans chaque pays afin de mieux y intégrer les actions des ADDO. Promouvoir une meilleure participation des ADDO dans le double espace (Europe / Afrique) en tant qu'actrices du lien social en Europe et actrices de la solidarité internationale avec l'Afrique. Prendre le temps de renforcer les compétences et les capacités des ADDO. Plus précisément, dans les projets intégrant des **ONG / TRANSVERSALES** ADDO: Identifier clairement le rôle de chaque partenaire et le valoriser, surtout pour les ADDO qui sont souvent reléguées à un rôle secondaire lorsque de grands projets impliquent des professionnels comme les ONG internationales ou les autorités locales. Adapter les horaires de certaines réunions (soirées, week-end) pour que les bénévoles de l'ADDO soient disponibles. Les agences/banques de développement ont un rôle majeur à jouer pour accroître la contribution des ADDO au développement local. Deux approches sont possibles: Une stratégie affichée pour donner plus de poids aux ADDO en tant qu'acteurs du développement : les agences/banques de développement peuvent concevoir des mécanismes pour cofinancer les projets des ADDO avec une assistance technique sur le modèle de PRA-OSIM. Elles peuvent également inclure des partenariats avec des AGENCES/BANQUES DE organisations professionnelles de la société civile afin d'accroître la compréhension commune et **DEVELOPPEMENT ET** d'aider les ADDO à améliorer leurs compétences en **DONATEURS** matière de gestion de projet, d'éducation et de gestion financière, de suivi et d'évaluation et de collecte de fonds. Cette approche est pertinente dans les pays d'origine où la diaspora est déjà dynamique et structurée, et au niveau Européen. Une approche transversale : Les ADDO peuvent être considérées comme un acteur du développement capables parmi d'autres. d'apporter contributions linguistiques, sociales et leur réseau au bénéfice des projets. Il est possible de renforcer

capacités

encourageant les

grandes

leurs

organisations de développement et les autorités locales à les intégrer dans leurs projets et en communiquant sur la manière dont ils peuvent contribuer à leurs projets.

Pour les pays d'origine, dont la diaspora intervient déjà collectivement à travers les ADDO, un enjeu majeur pour les autorités nationales est d'orienter les projets et les investissements des ADDO dans les domaines et secteurs où elles peuvent avoir le plus d'impact et de synergies. Cela permettra d'aligner les actions et de limiter le saupoudrage des ressources.

Etat des lieux : une première étape consiste à identifier les pays de destination où la diaspora est structurée en ADDO, les motifs de leurs interventions collectives, leurs secteurs et domaines d'intervention privilégiés dans le pays d'origine et leurs principales difficultés. Ce diagnostic vise également à inscrire ce point à l'ordre du jour des discussions et des accords de coopération internationale.

# AUTORITÉS NATIONALES AFRICAINES

Structuration de la diaspora : cette cartographie peut servir de base pour aider les ADDO à se regrouper en organisations faîtières qui peuvent partager les bonnes pratiques et gagner en visibilité dans leur pays de résidence.

Environnement favorable : L'action des ADDO peut bénéficier de la définition d'une stratégie de Migration et de Développement qui les considère et reconnaît leur action, ainsi que de l'amélioration de l'environnement des affaires, notamment en matière de corruption, de dysfonctionnements administratifs et de sécurité.

Offre spécifique : sur le modèle du PAISD (Sénégal) ou du 3x1 (Mexique)4, les autorités nationales peuvent concevoir un mécanisme de cofinancement des projets des ADDO dans les secteurs et domaines stratégiques. Pour être efficace, ce mécanisme doit inclure une assistance technique.

Communication : enfin la communication doit factualiser et valoriser la contribution des diasporas (financière et non financière) dans le

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le PAISD est un dispositif de mobilisation et de soutien aux actions de solidarité et aux initiatives économiques de la diaspora sénégalaise au profit de son pays d'origine. Le programme 3x1est un mécanisme par lequel les trois niveaux du gouvernement mexicain (fédéral, étatique et municipal) fournissent 3 \$ pour chaque 1 \$ de fonds envoyés par une association villageoise pour la construction de divers types d'ouvrages, à savoir des infrastructures de base, des services ou la création d'emplois.

	discours public et les médias afin de favoriser la
	confiance avec les ADDO et de faciliter leurs
	actions.
	Dans les pays de résidence, un enjeu majeur pour
	les autorités nationales est de faciliter l'insertion
	des migrants dans la vie économique et sociale. Là
	aussi, les associations de migrants peuvent jouer un
	rôle important. Par ailleurs, les diasporas bien
	intégrées sont mieux placées pour contribuer au
	développement de leur pays d'origine car elles
	bénéficient de plus de ressources financières et de
	réseaux :
	Environnement favorable aux associations :
	L'action des ADDO peut bénéficier de lois et de
AUTORITÉS NATIONALES	mécanismes facilitant leur financement dans leur
EUROPÉENNES	pays de résidence, comme la possibilité de
EUROPEENNES	percevoir des cotisations ou l'exonération fiscale
	des dons. Elles peuvent également bénéficier de
	services mutualisés pour les associations tels que la
	mise en commun des ressources humaines, la
	comptabilité, la communication, etc.
	Dialogue collectif et structuration de la diaspora :
	dans les pays comptant un grand nombre
	d'organisations de diasporas, la structuration des
	réseaux de diasporas en une organisation faîtière
	telle que le FORIM en France peut renforcer leur
	représentation nationale et accroître plus
	efficacement leurs capacités.
	Établir une communication efficace avec les ADDO
	travaillant sur leur territoire, en les orientant vers
	les services administratifs et politiques gérant le
	secteur qu'ils veulent développer.
LES COLLECTIVITÉS	Durant la mise en œuvre du projet, les autorités locales doivent s'assurer que les actions des ADDO
LOCALES AFRICAINES	ne sont pas entravées par des dysfonctionnements
ET LES SERVICES	administratifs ou par l'opposition politique du
DECONCENTRES	personnel de l'administration locale ou des
DE L'ÉTAT	opposants politiques.
DE L'ETAT	Si possible et si nécessaire, les autorités locales
	peuvent contribuer financièrement au projet, par
	exemple en mettant à disposition un terrain. Cette
	participation facilite souvent l'obtention de
	subventions pour les ADDO basées en Europe.
	La création de partenariats avec les ADDO de leur
LES AUTORITÉS LOCALES	territoire peut être un moyen efficace de favoriser
EUROPÉENNES	l'intégration sociale et politique des minorités et de
	créer des relations directes avec elles.

Plusieurs outils peuvent être mobilisés telles que des subventions municipales ou régionales ou bien l'intégration d'ADDO leur dans politique internationale via la coopération décentralisée. Dans ce dernier cas, il est nécessaire de clarifier le rôle et la contribution des ADDO. Pour les ADDO déjà engagées dans le développement local en Afrique, la coopération décentralisée peut être perturbante car leur position change : les ADDO deviennent des partenaires et des facilitateurs dans des projets multi-acteurs et ne sont pas les gestionnaires du projet. Enfin, la contribution des ADDO au développement local doit être valorisée dans la documentation, le budget et la communication du projet. Expérimenter de nouveaux modes de collecte de fonds : selon les ADDO, il peut s'agir de crowdfunding ou de réponses à des appels à projet Améliorer l'efficacité de leurs propres projets : Les ADDO peuvent le faire en formant certaines de leurs ressources humaines (bénévoles et salariées) à la gestion de projet notamment. Ils peuvent également améliorer l'efficacité de leurs projets en trouvant des partenaires dans leur pays de résidence et d'origine notamment dans le contexte de restrictions des déplacements liés à la pandémie covid-19. **ADDO** Participer à des projets plus importants en tant que partenaire ou co-porteur : Les ADDO centrées sur une thématique spécifique peuvent approcher les ONG internationales travaillant sur des domaines d'intervention proches. Les organisations centrées sur une zone géographique peuvent approcher les autorités locales de leur pays de résidence pour évaluer possibilité d'une coopération décentralisée. Dans les deux cas, un défi pour les ADDO sera d'apprendre de nouvelles méthodes et de se positionner en tant que véritable partenaire en mettant en valeur le temps bénévole alloué et en monétisant l'impact de leurs actions. Renforcer les capacités des ADDO, par exemple en proposant des formations gratuites adaptées et des événements pour partager les expériences et **ORGANISATION** bonnes pratiques. **FAÎTIÈRE DES ADDO** Plaidoyer auprès des autorités, des institutions de développement, des ONG internationales pour aider les ADDO à nouer des partenariats.

# 2. CONTEXTE, OBJECTIFS & METHODOLOGIE

# CONTEXTE, OBJECTIFS ET PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

#### **CONTEXTE**

ADEPT, la Plateforme Afrique-Europe de développement de la diaspora, rassemble des individus et des organisations de la diaspora africaine basés en Europe<sup>5</sup> qui mettent en œuvre des projets de développement en Afrique ainsi que des actions liées à la diversité et à l'intégration en Europe. La mission d'ADEPT est d'amplifier leur influence et leur impact sur les deux continents. ADEPT compte 51 membres et dispose d'un réseau de plusieurs centaines d'organisations et d'individus<sup>6</sup>. Les membres d'ADEPT sont engagés dans un large éventail de secteurs, tels que l'entrepreneuriat, l'égalité de genre, l'eau et l'assainissement, et l'agriculture. Cet engagement se caractérise également par des interventions à plusieurs niveaux, notamment à l'échelle infranationale (municipal, régional, etc.) avec des acteurs locaux.

En tant qu'acteurs essentiels du renforcement de la gouvernance locale, de la mise en œuvre de la démocratie locale et de la fourniture de services publics, les autorités locales sont des contributrices essentielles au développement de l'Afrique au niveau local. Par conséquent, des collaborations et des partenariats solides entre les organisations de la diaspora et les autorités locales - dans les pays de résidence et d'origine - peuvent renforcer la pertinence et l'efficacité des actions des ADDO en matière de développement local. Ceci est d'autant plus pertinent que le rôle significatif joué par les autorités locales dans le développement en général, et dans le lien entre migration et développement plus spécifiquement, a été reconnu et inscrit dans les textes européens et les accords internationaux. C'est le cas du Programme d'action d'Addis-Abeba, de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières7 et plus récemment de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI)<sup>8</sup> proposé par la Commission Européenne.

# **OBJECTIFS DE L'ÉTUDE**

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Les membres d'ADEPT sont basés dans les États membres de l'Union européenne, au Royaume-Uni, en Suisse et en Norvège.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Pour de plus amples informations, voir www.adept-platform.org et www.adept-mag.org

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Adopté le décembre 2018, le Pacte mondial pour les migrations vise à "créer les conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable dans tous les pays" et à "promouvoir des transferts de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux et favoriser l'inclusion financière des migrants" dans ses objectifs 19 et 20 respectivement.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Un document fondateur a été publié à cet égard en 2008 : Communication from the Commission to the Council, the European Parliament and the EESC and the CoR. *Local authorities: Actors for development*. (SEC(2008)2570. Brussels, 8.10.2008. COM(2008) 626.

ADEPT a commandité une étude pour améliorer l'impact des organisations de la diaspora africaine basées en Europe sur le développement local en Afrique.

#### Objectif général de l'étude

L'étude explore l'engagement des organisations de la diaspora africaine dans le développement local et vise à informer les politiques, les programmes et les pratiques afin d'optimiser l'engagement des organisations de développement de la diaspora africaine (ADDO) dans le développement local en Afrique et donc leur impact. Elle est destinée :

- ▶ Aux organisations de la diaspora africaine menant des activités de développement en Afrique,
- ▶ Aux autorités locales et aux organisations de la société civile en Afrique et en Europe,
- ▶ Aux décideurs politiques, agences de mise en œuvre et autres acteurs du développement tels que le secteur privé et les fondations.

### Objectifs spécifiques de l'étude

Cette étude vise à :

- ▶ Améliorer la compréhension de l'engagement des organisations de la diaspora africaine dans le développement local en Afrique, en particulier ses spécificités ;
- ► Explorer les modalités d'un engagement plus efficace, efficient et durable des ADDO dans le développement local sur le continent africain ;
- ▶ Déterminer le rôle que les ADDO peuvent jouer pour contribuer à un développement local plus inclusif et équitable.

# PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

Reflétant l'engagement d'ADEPT pour les organisations de la diaspora dans toute l'Europe et sur tout le continent africain, le périmètre géographique de l'étude inclue les **continents africain et européen**. Le dynamisme des ADDO dans certaines régions européennes et africaines (Europe de l'Ouest, Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Nord) a néanmoins conduit à identifier davantage d'actions et de dynamiques sur ces territoires. Au niveau temporel, les actions étudiées sont mises en œuvre dans les pays africains **entre 2015 et 2021**.

#### **METHODOLOGIE**

La méthodologie de l'étude a été définie dès le démarrage de celle-ci, en association avec ADEPT. L'étude a été divisée en trois phases complémentaires réalisées entre juillet et novembre 2021.

Les sources de l'étude sont variées. Une première phase, de recherche, a été divisée en trois volets :

**Entretiens institutionnels -** Une première série d'entretiens a eu lieu avec des représentant.e.s d'institutions européennes et internationales concernées par les questions de migration.

**Analyse documentaire -** Pour un nombre croissant d'institutions internationales de développement, la diaspora africaine devient un acteur majeur du développement de l'Afrique. Compte tenu de cet intérêt, deux types d'articles et de rapports ont été sélectionnés pour répondre à certaines des questions de recherche :

- ▶ Pour comprendre comment les diasporas africaines contribuent au développement local, des articles scientifiques proposant différentes perspectives sur la question ont été étudiés. Les nombreuses études de cas disponibles ont permis de comprendre les contextes locaux dans lesquels les ADDO s'engagent dans le développement local, les difficultés auxquelles elles sont confrontées et les limites de leurs actions.
- ▶ Dans une optique prospective, les institutions engagées dans le développement international publient des rapports sur la manière dont les diasporas africaines peuvent devenir des acteurs majeurs du développement local africain. Dans la présente étude, ces travaux seront appelés « littérature technique ».

Enquête en ligne - pour comprendre le fonctionnement des ADDO, leurs membres, leurs activités et leur financement, une enquête en ligne a été lancée auprès des ADDO en Europe. L'objectif était de connaître les caractéristiques des ADDO intéressées par cette étude : leur taille, leur secteur et la localisation de leurs activités, l'origine et le nombre de leurs membres, la description d'un projet qu'elles ont mis en œuvre et leurs relations avec les autorités africaines et européennes. Les 31 réponses reçues ont permis d'identifier les cas à étudier en profondeur dans la deuxième phase.

Pour la deuxième phase de la recherche, six études de cas ont été sélectionnées et analysées pour comprendre en profondeur des projets dans lesquels les ADDO ont joué un rôle dans le développement local. L'ambition était de choisir un échantillon géographiquement varié de pays africains et européens. La première phase de l'étude a souligné que les ADDO peuvent travailler avec les autorités locales en tant que coordinateurs de projets (interventions directes), ou en tant que partenaires de coopérations décentralisées. Ainsi, trois cas par type d'intervention ont été sélectionnés. Pour réaliser les études de cas, de la documentation a été collectée sur chaque projet et plusieurs entretiens avec les parties prenantes ont été conduits.

▶ Pour les interventions directes, des entretiens avec les membres de l'ADDO ont été réalisés, et avec, selon les cas : le partenaire africain de l'ADDO, les autorités locales de leur lieu d'intervention en Afrique et les bénéficiaires du projet.

▶ Pour les coopérations décentralisées, des entretiens ont été menés avec les membres de l'ADDO, les autorités locales africaine et européenne porteuses de la coopération décentralisée et selon le cas : les opérateurs européens et africains du projet et les bénéficiaires du projet.

Le choix des études de cas s'est basé sur : la réalisation d'un projet de développement local par une ADDO dans un pays africain, avec des relations claires avec les autorités africaines et européennes. Les secteurs d'intervention sont variés et en en lien avec différents ODD.

Les six projets sélectionnés sont brièvement présentés dans le tableau suivant.

TYPE DE PROJET	PAYS EUROPÉEN	PAYS AFRICAIN	THÈME & SECTEUR
Intervention directe	Belgique	Nigeria	Agriculture, consommation et production responsables
Intervention directe	France	Sénégal	Agriculture, Intégration des personnes en situation d'handicap
Intervention directe	République Thèque	Ghana	Autonomisation des femmes, éducation
Coopération décentralisée	Belgique	Maroc	Économie sociale et solidaire, agriculture
Coopération décentralisée	Italie	Tunisie, Maroc	Entrepreneuriat, insertion professionnelle des jeunes
Coopération décentralisée	France	Comores	Promotion de la culture, décentralisation

Tableau 1 | Présentation des cas étudiés

En complément des études de cas, le rapport présente d'autres exemples de projets répondant aux ODD et mis en œuvre par des ADDO, en soulignant leurs facteurs de succès et leurs difficultés rencontrées. Ces exemples sont tirés de l'analyse documentaire.

## DÉFIS RENCONTRES ET LIMITES DE L'ÉTUDE

Dans un souci de clarté méthodologique, il est essentiel d'énoncer les défis rencontrés dans les principales phases de l'étude : ceux-ci peuvent être anticipés dans des études similaires à venir, mais ils représentent également une manière intéressante de comprendre la thématique étudiée.

## **REVUE DE LA LITTÉRATURE**

Si les diasporas intéressent à la fois les institutions scientifiques et techniques, le volume de publications techniques et scientifiques n'est pas toujours équilibré, notamment sur la relation entre les diasporas et les autorités locales en Europe et en Afrique (quelques articles scientifiques et peu d'articles techniques), les classifications des diasporas et des ADDO (quelques articles scientifiques, presque aucun article technique), et les investissements financiers des diasporas en Afrique (bien plus d'articles techniques que scientifiques). Certains thèmes sont malgré tout bien représentés dans les deux types de publications : le rôle des diasporas dans le développement, l'étude des transferts financiers, et les politiques des Etats africains envers les diasporas.

La littérature collectée est essentiellement qualitative et basée sur des monographies. Si elle montre clairement les dynamiques individuelles et collectives au sein de projets spécifiques, elle donne une perspective globale limitée. Les travaux monographiques ont également tendance à présenter les régions où les diasporas sont connues pour être dynamiques et engagées dans le développement local (Afrique du Nord, vallée du fleuve Sénégal, Afrique de l'Est). Les autres régions d'Afrique sont beaucoup moins étudiées et leurs ADDO sont moins visibles et connues.

Les limites de l'analyse documentaire ont permis d'identifier des thèmes de recherche et des domaines à approfondir qui sont synthétisés dans le cadre des recommandations de cette l'étude.

# **ENQUÊTE EN LIGNE**

L'enquête en ligne a obtenu trente et une réponses, qui permettent d'en tirer quelques conclusions. Toutefois, des limites dans son administration et sa diffusion sont identifiables :

- Les langues de l'enquête étaient l'anglais, le français et l'espagnol : pour les ADDO utilisant d'autres langues, l'accessibilité de l'enquête était limitée.
- ▶ Les organisations membres d'ADEPT étaient le cœur de cible de l'enquête et quelques autres réseaux de diasporas ont été utilisés. Les ADDO qui n'appartiennent pas aux réseaux de diasporas et aux organisations faîtières sont plus difficiles à atteindre.

Cette enquête portait explicitement sur la relation entre les diasporas et les autorités européennes et africaines : il peut donc y avoir un biais dans ces résultats, car les personnes qui ont des expériences à partager sont plus disposées à répondre aux enquêtes et donc surreprésentées.

#### **ÉTUDES DE CAS**

Les interventions directes ont été étudiées principalement sur la base d'entretiens individuels, avec une analyse de la documentation souvent limitée. En effet, lorsqu'elles mettent en œuvre un projet par elles-mêmes, les ADDO ne font pas systématiquement des rapports sur leurs activités, leurs résultats et leurs budgets. Le suivi et l'évaluation des projets sont plus développés lorsque les ADDO obtiennent un financement externe et/ou s'associent à des ONG, des autorités nationales et locales ou des institutions internationales.

Les moyens de communication avec les parties prenantes dans les zones reculées d'Afrique sont limités en raison des barrières techniques (connexion internet notamment) et linguistiques. Cela a particulièrement affecté les discussions avec les bénéficiaires des projets. Des traducteurs ont pu être mobilisés dans certains pays, ce qui a allégé cette contrainte. Néanmoins, les barrières linguistiques relevées dans les études de cas peuvent avoir un réel impact sur la communication quotidienne entre les parties prenantes et générer des malentendus.

Malgré les tentatives pour contacter de nombreuses ADDO afin de sélectionner des cas dans toutes les régions d'Afrique et d'Europe, les cas retenus surreprésentent les projets d'Afrique du Nord et de l'Ouest.

# 3. L'ENGAGEMENT DES ADDO DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL

En tant qu'organisations de développement, les ADDO ont pour ambition de contribuer au développement local, national et régional en Afrique. Ce chapitre vise à comprendre leurs différentes contributions au développement local, dans quelle mesure elles peuvent contribuer localement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable et la dynamique de leur engagement collectif.

# A) DES CONTRIBUTIONS MULTIFORMES AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

QUELLES SONT LES DIFFERENTES MODALITES DE CONTRIBUTION DE LA DIASPORA AFRICAINE AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE COLLABORATION AVEC LES AUTORITES LOCALES ?

La relation entre les diasporas et le développement fait l'objet de débats scientifiques. L'accès à l'eau, la santé, la construction d'écoles sont des exemples fréquents de contributions des ADDO dans les zones d'émigration massive. Cependant, ces projets locaux ne sont pas toujours des solutions durables. La dimension financière de la contribution des ADDO au développement local en Afrique est largement reconnue. Il existe également d'autres types de contributions : le temps et les compétences partagées par les ADDO sont à valoriser ; ces dernières introduisent également de nouvelles pratiques sociales et créent des liens entre les territoires africains et européens.

La littérature scientifique et technique présente les **transferts de fonds financiers et sociaux comme l'une des principales modalités de contribution au développement du pays d'origine** (Barhanu, 2019 ; Black et King 2004). Ceci est également bien documenté par les institutions internationales (Commission Européenne, OIM, CIDO). Les membres des ADDO peuvent également générer des changements culturels et sociaux, car leurs projets peuvent transformer les normes et les pratiques sociales tout au long de la mise en œuvre des projets.

Néanmoins, les analyses scientifiques et techniques sur les diasporas et les activités des ADDO dans les pays africains énoncent des positions divergentes sur leurs contributions au développement local. En effet, la **relation entre les diasporas et le développement fait l'objet de débats scientifiques** et des conclusions contradictoires peuvent être trouvées. Bréant (2013) étudie le cas de la migration togolaise et constate que le discours des organisations internationales, qui encourage les migrants à œuvrer à leur niveau pour le développement de leur pays, est déconnecté de la réalité. Pour lui, les trajectoires et histoires migratoires sont plutôt individuelles et familiales, loin des impératifs sociaux de développement communautaire. Il explique que l'émergence de ce discours au sein même des organisations de diasporas n'a pas renforcé leur culture de l'engagement

transnational<sup>9</sup> ». A l'inverse, Berhanu (2019) observe que « *Globalement, la taille et le rôle de la diaspora en matière de développement ont augmenté (...). La littérature sur le lien entre migration et développement indique une interaction réciproque entre les deux* ». Ces études présentent des perspectives globales sur la migration et le développement, mais les articles analysant les contextes locaux dans les zones d'intenses mobilisations de diasporas montrent des impacts clairs et souvent positifs des ADDO.

Des études de cas en Afrique du Nord et de l'Ouest ont documenté des projets de développement local au niveau villageois. Les contributions des organisations de la diaspora sont importantes au niveau local et visent plusieurs secteurs. L'accès à l'eau, la santé et la construction d'écoles sont des exemples fréquents des contributions des ADDO dans les zones d'émigration massive. Par exemple, à Kayes (Mali), en 2011, 34% des écoles, 42% des centres de santé, 19% des fontaines, forages ou puits ont bénéficié du financement d'une ADDO (Bernard et al. 2014).

Ces initiatives locales ne sont pas toujours autonomes économiquement, ainsi, elles contribuent à l'amélioration des conditions de vie mais rendent rarement les bénéficiaires autonomes (Charef and Gonin 2005). Les organisations villageoises de la diaspora peuvent travailler en réseaux regroupant la diaspora du village vivant dans différents pays. Les communautés Soninké dans la vallée du fleuve Sénégal sont un exemple bien connu d'investissements massifs des ADDO en faveur du développement local, et uniquement basés sur les cotisations importantes et les sacrifices que la diaspora consent pour développer son village d'origine (Schmitz and Humery 2008). Dans les pays et les régions où le taux d'émigration est faible, les travaux scientifiques sont principalement des études de cas, et presque aucune analyse globale n'a été trouvée. Le développement local est principalement abordé dans certaines publications en dehors du périmètre de notre étude, à travers des recherches sur les entrepreneurs individuels des diasporas.

Contrairement à la littérature scientifique, la littérature technique et les entretiens réalisés défendent une vision beaucoup plus positive et optimiste de la contribution réelle et potentielle des diasporas et des ADDO au développement local.

"Une diaspora mondiale éduquée et en réseau rassemble des personnes talentueuses. Les pays peuvent en tirer des transferts de fonds, du savoirfaire et des contacts - et peut-être des migrants de retour chez eux. En fin de compte, les communautés transnationales et les acteurs du développement constituent des ressources humaines offrant beaucoup de possibilités et de capital économique pour servir les pays d'origine et de destination. Ce ne sont, bien sûr, que quelques-unes des façons dont les diasporas contribuent au développement." William Lacy Swing, directeur général, Organisation internationale pour les migrations

(Agence suisse pour le développement et la coopération, Union européenne, Initiative conjointe des Nations unies pour la migration et le développement)

<sup>9 «</sup> What if diasporas didn't think about development? », traduction des auteurs.

Leur argumentation repose sur une combinaison de raisonnements logiques, d'études de cas et de séries d'exemples. Il met en évidence quatre grands types de contribution.

#### LE PREMIER TYPE EST : LE CAPITAL FINANCIER

Au niveau individuel, la littérature technique met souvent en avant le potentiel des transferts de fonds. Les donateurs se concentrent sur ce sujet car le volume des transferts de fonds est colossal : selon la Banque mondiale, les flux de transferts de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire (540 milliards de dollars) ont dépassé à la fois la somme des IDE (259 milliards de dollars) et l'aide au développement à l'étranger (179 milliards de dollars) en 2020 <sup>10</sup>. Ils observent que les transferts de fonds soutiennent principalement la consommation familiale et ont pour ambition de faciliter l'investissement productif des familles bénéficiaires. (Vasconcelos et al. 2017).

Les bailleurs de fonds se concentrent également sur les frais de transfert d'argent. La Banque mondiale estime que si le coût de l'envoi de fonds était inférieur de 5 %, les bénéficiaires de ces fonds dans les pays en développement recevraient plus de 16 milliards de dollars supplémentaires chaque année. Ce revenu supplémentaire leur permettrait de consommer, d'épargner et d'investir davantage dans les économies locales. Ce calcul a donné naissance à l'ODD 10.C « D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 pour cent les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les couloirs de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 pour cent ».

Au niveau des ADDO, les transferts de fonds collectifs par le biais d'associations formelles ou de structures informelles à but non lucratif sont également mis en évidence dans la littérature technique comme une source de développement local, car ils financent des écoles, des établissements de santé et d'autres types d'infrastructures souvent dans la région d'origine des migrants et contribuent donc à améliorer les conditions économiques (GIZ and CIM 2013a). Une étude auprès d'ADDO maliennes montre que cet engagement est philanthropique, principalement pour des infrastructures d'intérêt général ou des projets productifs tels que la construction de marchés, d'installations hydro-agricoles et le soutien à des coopératives (FIDA et ADEPT, à paraître). En marge des ADDO, des membres de la diaspora peuvent également se regrouper pour réaliser des investissements générateurs de profits par le biais de groupes d'investissement et/ou de l'entrepreneuriat collectif.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>\_ Plus d'informations disponibles sur : <u>Défiant les prédictions</u>, <u>les envois de fonds restent forts pendant la crise du COVID-19 (worldbank.org)</u>

	Description du projet :		
ORGANISATION	la Fondation Bokemei a été fondée par M. Abbey, un		
Fondation Bokemei	Ghanéen qui a vécu 30 ans aux Pays-Bas. Depuis		
	2012, l'organisation a établi pas à pas un centre de		
	formation dans le Grand Accra, avec une école		
PAYS DE RÉSIDENCE	maternelle, une école primaire, un collège et un		
Pays-Bas	lycée professionnel. L'école est située dans une		
	zone bâtie où il y a maintenant de l'eau et de		
	l'électricité.		
	Bokemei n'est pas soutenu financièrement par un		
PAYS D'ORIGINE	ou des gouvernements, mais génère des revenus		
Ghana	grâce à des dons, à des actions de communication et		
Gnana	à des projets à petite échelle jusqu'à ce que l'école		
	soit autosuffisante.		
	Plus d'informations sur <u>: https://www.bokemei.nl/</u>		

Encadré 1 | Amélioration des conditions de vie par l'investissement dans l'éducation

# UN DEUXIÈME TYPE EST : LE CAPITAL HUMAIN

Le capital humain intègre le temps et les compétences que les ADDO et leurs membres consacrent à gérer leurs propres projets de développement local en Afrique, ou à contribuer en tant que partenaires à des projets de développement d'ONG, de collectivités territoriales ou d'autres acteurs. Les ADDO peuvent assumer des rôles techniques, opérationnels et/ou de suivi. Les ADDO peuvent également enrichir la conception et la mise en œuvre de projets de développement local grâce à leur expérience migratoire et leur connaissance du territoire d'origine et de ses citoyens. (Swiss Agency for Development and Cooperation SDC and UN Joint Migration and Development Initiative 2017). De plus, les ADDO disposent souvent de plus d'informations sur les affaires et nouvelles locales grâce à leurs réseaux et à leurs familles en Afrique.

Plusieurs entretiens ont mis en évidence le temps que les membres de la diaspora consacrent bénévolement au projet de leur organisation, principalement le soir et le week-end. Dans certains cas, ils prennent de longs congés ou consacrent leurs vacances au projet.

	Description du projet :		
ORGANISATION	The Foodbridge vzw a été fondé en 2014 à Bruxelles, en Belgique,		
The Foodbridge VZW	par Maureen Duru qui est née et a grandi au Nigeria. The Food		
	Bridge se concentre sur la promotion de cultures endémiques		
	qu'elle identifie comme un outil de développement. Son projet de		
PAYS DE RÉSIDENCE	sauvegarde du patrimoine vise à encourager et à aider les		
Belgique	agriculteurs du Nigeria à planter des cultures vivrières		
	traditionnelles nutritives, en particulier celles qui sont rares ou		
	menacées d'extinction. Une équipe de 3 volontaires, dédiée au		
	projet, est impliquée dans le processus de décision et dans le suivi		
PAYS D'ORIGINE	de la mise en œuvre du projet en Belgique, en plus de la		
Nigeria	coordinatrice locale bénévole.		
	Interrogée sur le temps que leur prend le projet, Maureen Duru		
	indique:		

« C'est comme faire deux emplois en même temps. Comme nous n'avons pas encore de financement, nous travaillons tous, et Faith (la coordinatrice locale) suit un cursus universitaire. Pour Faith et moi, nous pouvons estimer un temps de travail sur le projet de minimum 5 heures par jour et pour les autres de minimum 2 heures. Personnellement, du matin jusqu'à parfois très tard, je suis toujours en train de travailler (...) Il y a eu des jours comme aujourd'hui où je me demande si cela en vaut la peine. Puis je reçois des nouvelles montrant l'impact que nous avons sur des personnes que je ne connais même pas personnellement et cela me donne du courage. »

Voir l'étude de cas complète dans la partie 6.

Encadré 2 | Mobiliser des volontaires pour la promotion des cultures endémiques traditionnelles

### UN TROISIÈME TYPE EST LE CAPITAL SOCIAL ET LES REMISES SOCIALES

Parfois appelés "remises sociales", les ADDO peuvent apporter des idées, des comportements et des pratiques innovants dans leur pays d'origine<sup>11</sup>. Tout comme les transferts financiers, les remises sociales peuvent être individuelles ou collectives. Par exemple, les migrants marocains aux Pays-Bas contribuent à rendre visibles les problématiques de la jeunesse dans les municipalités marocaines et aident les municipalités néerlandaises à faire face à la nouvelle question de la "diversité" (Van Ewijk 2016). La proximité culturelle et linguistique des ADDO avec le pays d'origine leur permet également d'agir en tant qu'agents de dialogue et de changement pour le développement de leurs communautés et de créer des ponts entre leur pays d'origine et de résidence (ADYFE 2019).

#### Description du projet : **ORGANISATION** Humanitas Afrika est une organisation panafricaine à Humanitas Afrika but non lucratif située à Prague, en République tchèque. Elle est reconnue par le ministère des Affaires sociales du Ghana. Elle intervient à Obom **PAYS DE RÉSIDENCE** depuis 2002 et y est la seule ONG. L'un de ses objectifs République Tchèque est d'autonomiser les femmes de la région. Pour ce faire, elle a contribué à la création d'une association locale "The Afrika Women Association of Obom" qui propose des micro-financements et des ateliers sur la santé, la finance, la gestion d'entreprise aux femmes **PAYS D'ORIGINE** de la région, etc. Plusieurs témoignages montrent que Ghana la présence d'Humanitas Afrika a changé la perception des habitants du village tant sur l'éducation que sur la "cause des femmes" pour citer le chef d'Obom. Voir l'étude de cas complète dans la partie 6.

Encadré 3 | Soutenir l'autonomisation des femmes

# UN DERNIER TYPE DE CONTRIBUTION EST LA PROMOTION DES LIENS ENTRE LES PAYS

<sup>11</sup> Le capital social peut souvent être mélangé au capital humain. Le capital social est lié aux réseaux, tandis que le capital humain est associé aux compétences, expériences ou connaissances des personnes.

Les ADDO peuvent jouer un rôle dans la promotion de la coopération et des liens économiques entre les pays au niveau local. Cela peut se faire par le biais d'une association professionnelle de la diaspora ou par la mise en relation des autorités locales du pays d'origine et du pays de résidence.

#### Description du projet : **ORGANISATION** Anvers, la diaspora d'Ouled Daoud Imane, Marobel & particulièrement impliquée dans la coopération Steunproject décentralisée grâce aux liens familiaux qu'ils entretiennent avec ce village. Avant le début de la coopération décentralisée, les membres des ADDO ont **PAYS DE RÉSIDENCE** voulu avoir un impact positif sur leur village d'origine Belgique et ont initié la création de 3 coopératives agricoles avec leurs propres fonds. La ville d'Anvers a rapidement soutenu ces initiatives et a impliqué les 3 **PAYS D'ORIGINE** ADDO dans la coopération décentralisée. Maroc Voir l'étude de cas complète dans la partie 6.

Encadré 4 | Promouvoir la coopération et les liens économiques entre 2 villes Belge et Marocaine

Même si cela sort du cadre de la présente étude, il convient de mentionner que les organisations de la diaspora peuvent également jouer un rôle dans le développement local dans leur pays de résidence, en travaillant sur l'assistance et l'intégration des migrants récemment arrivés et sur la promotion de la diversité, de la tolérance et de la culture africaine. On peut supposer que, de cette manière, les ADDO contribuent à maintenir le lien entre les nouvelles générations de la diaspora et l'Afrique, et qu'elles peuvent ainsi potentiellement alimenter de futures initiatives de développement local dans leur pays d'origine. Un exemple détaillé est présenté en annexe.

# B) PARTICIPATION A LA MISE EN ŒUVRE LOCALE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

#### LES ODD SONT-ILS CONNUS ET INTEGRES PAR LES ADDO DANS LEURS PROJETS ET ACTIVITES?

Dans la pratique, les projets des ADDO contribuent toujours d'une manière ou d'une autre à la mise en œuvre locale des ODD. Néanmoins, l'intégration des ODD dans leurs projets n'est pas toujours consciente, car les ADDO autofinancées ne connaissent pas systématiquement les ODD et/ou ne communiquent pas dessus. Il n'y a généralement pas non plus de suivi quantitatif des résultats qu'ils obtiennent. D'un autre côté, les mécanismes de financement et les partenariats entre les ADDO et les autorités locales créent de nouveaux objectifs et de nouvelles modalités de mise en œuvre des projets où les ODD sont systématiquement intégrés, même si un renforcement méthodologique peut encore être nécessaire.

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les Nations unies en 2015 comme "un appel universel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que d'ici 2030 tous les peuples jouissent de la paix et de la prospérité". Les objectifs sont déclinés en cibles spécifiques. La mise en œuvre locale des ODD par les ADDO implique entre autres que :

- 1. Les objectifs des projets ADDO soient alignés sur les ODD.
- 2. Les ADDO et leurs membres soient conscients des ODD.
- 3. Les ADDO intègrent les ODD dans la conception de leurs projets, analysent l'atteinte des cibles des ODD et communiquent sur les résultats obtenus.

En ce qui concerne le point 1, il existe de nombreuses preuves, bien qu'éparses, que les ADDO contribuent localement aux ODD par le biais de leur propre projet ou en tant que partenaires de projets de coopération décentralisée. Le tableau ci-dessous illustre par des exemples concrets 12 leur contribution locale aux ODD:

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Ces exemples sont tirés des études de cas, du mécanisme PAISD, de l'étude sur l'investissement collectif des organisations de la diaspora malienne (FIDA, ADEPT, 2021).



Fourniture de produits de première nécessité à un magasin de village



Développement d'un potager, achat de matériel collectif, construction d'entrepôts et création de marchés, etc.



Construction et équipement de centres de santé, de dispensaires, de maternités, de logements pour le personnel médical, etc.



Construction et équipement de lycées, collèges, écoles, bibliothèques, salles d'ordinateurs



Microfinancements et ateliers d'autonomisation pour les femmes



Financement de châteaux d'eau, de forages, de réseau d'approvisionnement en eau notable



Equipement de puits avec une pompe photovoltaïque pour l'irrigation agricole



Création et soutien de coopératives dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat et de l'écotourisme



Prêts sans intérêt à de petites entreprises agro-industrielles



Construction et équipement d'une ferme agricole où les personnes handicapées peuvent cultiver des aliments pour leur propre consommation et pour les vendre. Assistance aux demandeurs d'asile et aux réfugiés pour leur permettre d'accéder au logement et aux services de base.



Assistance financière et technique aux agriculteurs pour qu'ils cultivent des cultures endémiques et nutritives selon des méthodes biologiques.



Éducation au reboisement et à la lutte contre la désertification, installation de dispositifs anti-érosion.



Financement d'un centre de pisciculture durable avec un poste de fumage de poissons



Promotion et protection des cultures endémiques afin d'enrayer la perte de biodiversité.



Par le biais de la coopération décentralisée: Festival des Communes, qui soutient les communes comoriennes dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes et l'amélioration de la santé et de l'assainissement, et les rapproche de la population des villages comoriens.



Par la coopération décentralisée : coopération entre les services de formation, d'emploi et de jeunesse en Italie (ville de Milan et Turin), au Maroc (ville de Beni Mellal, Khouri bga et Fquih Ben Salah) et en Tunisie (ville de Tunis) impliquant la diaspora.



Tableau 2| Exemples d'intervention des ADDO pour chaque ODD

En ce qui concerne les points 2 et 3, deux cas existent :

- ▶ Les ADDO autofinancées ne connaissent pas ou ne font pas systématiquement référence aux ODD dans leur communication. Leur communication sur les projets explique plutôt comment ils répondent aux besoins soulevés par la population locale ou comment ils résolvent un problème local qu'ils ont eux-mêmes identifié. La plupart du temps, ces ADDO n'intègrent pas les ODD dans la conception de leurs projets et encore moins suivent l'atteinte des cibles des ODD.
- ▶ Les ADDO impliquées dans la coopération décentralisée et/ou demandant des subventions publiques connaissent et font généralement référence aux ODD puisqu'il s'agit de l'un des critères de sélection pour obtenir des subventions. Par exemple, pour le mécanisme PRA-OSIM, la prise en compte du genre, de la jeunesse ou de l'environnement doit être justifiée par les ADDO dans le formulaire de candidature (bien que jusqu'en 2018, seule la

prise en compte du genre faisait partie des critères de notation). Néanmoins, un renforcement méthodologique peut encore être nécessaire pour améliorer l'intégration des ODD dans la conception de leurs projets et le suivi de l'atteinte des cibles des ODD.

## Prise en compte des questions de genre et de jeunesse

La revue de la littérature et les études de cas ont montré que les projets de coopération décentralisée qui associent des ADDO ont toujours un focus sur les femmes ou les jeunes dans les activités.

Pour les projets conçus et mis en œuvre par les ADDO, l'accent sur les femmes et les jeunes n'est pas systématique. Une enquête récente¹³ auprès d'organisations de la diaspora malienne sur leurs projets d'appui à l'entrepreneuriat, basée sur les réponses de 90 organisations, a montré que la plupart des projets ciblent l'ensemble de la population d'un village ou d'une région (≈60% des répondants). Environ 20% étaient exclusivement orientés vers les femmes et environ 10% étaient exclusivement orientés vers les jeunes. Cette étude était spécifiquement axée sur les projets de soutien à l'entrepreneuriat, il est probable que ces deux dernières proportions seraient beaucoup plus élevées pour les projets liés à l'éducation ou à la santé.

# C) TYPES D'ENGAGEMENT COLLECTIF

À TRAVERS QUELLES CLASSIFICATIONS PEUT-ON MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES ADDO ET L'ENGAGEMENT DE LEURS MEMBRES ?

Les ADDO ont tendance à s'engager dans des projets locaux soit avec une logique thématique, soit avec une logique géographique. L'engagement géographique crée des projets de développement local dans une zone spécifique et peut concerner plusieurs secteurs car il répond aux divers besoins de la population locale. L'engagement thématique peut se faire dans plusieurs régions et pays, il est généralement basé sur les intérêts et/ou les compétences des membres des ADDO.

Il n'existe pas de consensus scientifique sur une classification unique des organisations de la diaspora. Au contraire, les catégories utilisées par les universitaires sont adaptées à l'objet de leurs recherches et généralement appliquées à des études de cas. Voici quelques exemples d'hypothèses et d'axes d'analyse utilisés.

▶ L'approche par type de migration - Black et King (2004) utilise la région/pays d'origine des diasporas et/ou sur les types de migrations pour expliquer le niveau de structuration des diasporas. Les migrants ouest-africains, et plus particulièrement ceux de la vallée du fleuve Sénégal, sont un exemple de communautés organisées et en réseaux. Ils sont connus pour être regroupés en associations très structurées et étroitement liées au village d'origine. Les organisations villageoises de la diaspora en réseaux de différents niveaux (région d'origine, ethnie, pays d'origine et/ou pays de

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> FIDA et ADEPT. A paraître. *Pratiques et préférences d'investissements collectif et individuel de la diaspora malienne en France, Espagne et Italie*. Rapport de recherche (Titre susceptible d'être modifié)

- résidence). La plupart du temps, ces ADDO ont une forte orientation géographique et répondent directement au besoin soulevé par les communautés locales.
- ▶ Un nexus urbain ou rural Grillo et Riccio (2004) se basent sur l'origine urbaine ou rurale des migrants pour expliquer les caractéristiques de l'engagement collectif. Dans "Translocal Development : Italy-Senegal", les auteurs expliquent que leurs études de cas concernent de petits groupes de migrants parlant le wolof, liés aux zones urbaines, qui s'engagent dans des entreprises collectives avec des motivations hétérogènes, tout en travaillant en réseau pour leurs activités personnelles. Ils différencient clairement ce modèle des organisations de la diaspora des Soninkés en France dont la migration concerne des communautés, vivant généralement dans des logements collectifs et répondant aux besoins de leur village d'origine. L'engagement des organisations de la diaspora urbaine peut être considéré comme plus individualiste, plus thématique et moins axé sur un territoire spécifique.
- ▶ Les Liens familiaux Tiemoko (2004) adopte une autre approche intéressante à appliquer aux leaders associatifs. Il se concentre sur les liens entretenus par les individus de la diaspora avec leurs familles pour voir leur impact sur le transfert de capital humain, social et financier. Dans « Migration, retour et changements socio-économiques en Afrique de l'Ouest: Le rôle de la famille », il explique que les personnes qui ont des liens familiaux importants avec le pays d'origine restent sur des modèles classiques d'envoi d'argent à leur famille ou de contributions pour des projets sociaux (construction d'une mosquée, etc.) et connaissent très bien le contexte local et ses spécificités. Au contraire, les individus qui ont moins de relations régulières avec leur famille sont "innovants" car ils ne limitent pas leur contribution au soutien familial traditionnel, mais créent une entreprise, investissent de manière rentable, etc. Il est possible que le profil des leaders associatifs ait un impact sur l'approche utilisée par l'ADDO dans ses projets de développement local.

Ces 3 approches conduisent à distinguer deux profils principaux d'organisations :

- ▶ Les organisations qui se concentrent sur une zone géographique (dans cette étude, il s'agit essentiellement de diasporas structurées, avec des membres potentiellement plus ruraux ayant des liens familiaux forts avec leur zone d'origine).
- Les organisations qui se concentrent sur une thématique spécifique (dans les études de cas, les organisations thématiques sont plutôt des diasporas urbaines qui ne mettent pas systématiquement en avant leurs liens avec les membres de leur famille en Afrique).

	ORGANISATIONS AXÉES SUR UNE ZONE GÉOGRAPHIQUE	ORGANISATIONS AXÉES SUR UN THÈME SPÉCIFIQUE
LOGIQUE DE CONCEPTION DU PROJET	Ces organisations utilisent une approche ascendante. Elles répondent aux besoins soulevés par les communautés locales. Les associations villageoises de diasporas <sup>14</sup> et les projets de	Ces organisations utilisent une approche descendante. Elles se concentrent sur un thème qu'elles considèrent comme central pour le développement, à l'instar des ONG. The Foodbridge

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Un exemple pour la région de Sedhiou (Sénégal) peut être trouvé sur le lien suivant : https://www.grdr.org/IMG/pdf/sedhiou\_final-3.pdf.

	coopération décentralisée	vzw en est un bon exemple
	en sont de bons exemples.	(voir étude de cas).
	Diplomatiques - ils doivent	Technicien/militant - ils
	être légitimes à la fois dans	doivent convaincre les
	leur pays d'origine et de	différentes parties
PROFIL	résidence et être en mesure	prenantes que leur
DU LEADER	d'aligner les objectifs des	approche apporte une
	partenaires et des	forte valeur ajoutée aux
	bénéficiaires du projet.	bénéficiaires.
	Membres de la diaspora	Membres de la diaspora et
	provenant de la même zone	autres personnes engagées
	géographique. Pour	dans le développement de
	certains pays d'origine, les	l'Afrique, convaincus par
PROFIL	membres peuvent être	les objectifs de
DES MEMBRES	assez nombreux (par	l'association. Pour la
	exemple, une médiane de	plupart des organisations
	50 membres pour les	de ce type, le nombre de
	organisations maliennes de	membres est limité.
	France, Espagne et Italie).	
	Les dons des membres	Le montant total des dons
	peuvent constituer une	des membres peut être
	ressource importante,	limité par la taille de
	même ces ADDO essaient	l'organisation, qui doit
	également de trouver des	donc beaucoup
FINANCEMENT	financements	communiquer et chercher
	complémentaires	des ressources externes
	(subventions publiques,	(subventions publiques,
	dons privés, etc.).	dons privés, partenariats,
		etc.).
	Le faible niveau	Le succès de leur projet
	d'infrastructures de base	dans un endroit peut
	dans les zones d'origine	encourager ces
	peut inciter ces	organisations à le
	organisations à investir	reproduire dans d'autres
	d'abord dans des projets de	régions du pays
	développement local gérés	d'intervention ou dans un
	par la municipalité (école,	autre pays. Ils peuvent
PERSPECTIVES DE	centre de santé et	également élargir leur
DÉVELOPPEMENT	approvisionnement en eau	intervention à une
ET DE	potable). Une fois ces	thématique proche dans la
CROISSANCE	besoins de base satisfaits,	même localisation.
	ces organisations de la	
	diaspora passent à des	
	projets générateurs de	
	revenus (marchés,	
	aménagements hydro-	
	agricoles et coopératives	
	agricoles) (FIDA, ADEPT, à	
		<u> </u>

paraître). Ces
organisations peuvent
également élargir leur
champ d'action
géographique (du village à
la commune, puis à la
région).

Tableau 3 | Logique géographique ou thématique des ADDO

Le budget et les ressources financières des ADDO sont une variable importante pour les catégoriser en termes de tailles. Des ressources financières peuvent permettre l'élaboration de projets de plus ou moins grande ampleur et plus ou moins techniques. Elles permettent également de recruter des salariés qui professionnalisent le mode d'intervention des ADDO. Une organisation ayant des salariés peut répondre à plus d'appels à projets et créer des leviers pour porter des projets de grande ampleur, mais implique des frais de fonctionnement importants et réguliers. Les études de cas et la littérature montrent que la professionnalisation des ADDO est limitée, et que la plupart des ADDO reposent sur des bénévoles dont la mobilisation et l'engagement dans le temps est un enjeu crucial.

Une question intéressante se pose : les nouvelles générations de la diaspora conserveront-elles le même type d'engagement collectif que leurs parents? Il ne semble pas exister d'enquêtes approfondies pour répondre à cette question. Certaines recherches basées sur des entretiens et de petites enquêtes mettent en évidence la diversité des 2 ème et 3 ème générations en ce qui concerne leur situation sociale, éducative et/ou professionnelle, mais aussi les liens qu'ils entretiennent avec leur pays d'origine et l'héritage issu du parcours migratoire de leurs parents. Cette diversité se traduit par différents types d'engagement (politique, humanitaire, droits de l'homme) qui englobent un large éventail de motivations. Les droits de l'homme sont souvent considérés comme la cause qui génère les engagements transnationaux les plus nombreux, les plus puissants et les plus diversifiés. (Arouche, Lardeux, and Zobel 2020). Ces résultats peuvent être complétés par des observations tirées de la littérature technique selon lesquelles les nouvelles générations seraient moins centrées sur un lieu spécifique et plus enclines à agir au niveau national et panafricain de manière innovante. On peut donc supposer qu'au cours des prochaines décennies, le nombre d'ADDO à orientation thématique pourrait augmenter. Cette tendance pourrait être amplifiée par la lutte contre le changement climatique.

# 4 INTERVENTIONS DES ADDO : FINANCEMENT ET PARTENAIRES

# A) LE FINANCEMENT DES ADDO

COMMENT LES ORGANISATIONS DE LA DIASPORA AFRICAINE MOBILISENT-ELLES LES RESSOURCES FINANCIERES DESTINEES AU DEVELOPPEMENT LOCAL ?

La forme la plus récurrente de financement des projets des ADDO est la contribution de leurs membres, par le biais de cotisations annuelles ou de dons pour chaque projet. Les ADDO participent également à des événements sociaux où elles collectent des dons ou des droits d'entrée auprès du public. Pour les petites ADDO, l'obtention de subventions et d'aides annuelles peut constituer un défi majeur. En fonction du pays de résidence et d'origine, les ADDO peuvent plaider pour le développement ou solliciter des :

- ▶ Subventions de la municipalité ou de la région aux associations (dans certains cas, il existe des subventions spécifiques pour les projets de coopération internationale).
- ▶ Subventions par le biais de programmes axés sur la diaspora¹⁵ dans le pays de résidence ou d'origine.
- ▶ Subventions d'organisations privées telles que les fondations, les entreprises dans lesquelles les membres de l'ADDO travaillent, etc.

Être partenaire d'une coopération décentralisée est une forme de mobilisation indirecte de fonds pour les ADDO: leur contribution financière est souvent réduite ou inexistante et leur travail bénévole peut être valorisé dans les budgets des projets de développement local.

Toutes les ADDO autofinancent, partiellement ou totalement, leurs projets grâce aux contributions de leurs membres. Celles-ci peuvent prendre 3 formes:

- ▶ Les cotisations ordinaires payées mensuellement ou annuellement. Celles-ci sont généralement d'un faible montant (50€ à 200€ par an).
- ▶ Les contributions aux projets. Celles-ci sont dédiées à des projets spécifiques et versées à la discrétion de chaque membre. Elles peuvent être d'un montant beaucoup plus élevé. Il n'est pas rare que des responsables d'associations et des personnes très impliquées donnent plus de 1000€ euros pour qu'un projet puisse voir le jour.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Par exemple, au Mali, le programme CoDevelopment finance les projets des ADDO dans leur ville natale. http://codeveloppementmali.ml/

Le temps et le matériel. Il s'agit la plupart du temps de contributions invisibles : elles n'apparaissent pas dans la documentation comptable de l'association et ne sont souvent pas valorisées en équivalent euros par les ADDO (hors projet de coopération décentralisée). Le temps est pourtant une ressource fournie par l'ADDO pour le développement local qui a une valeur économique même si elle est fournie gratuitement par des bénévoles. Dans certains cas, les membres des ADDO prennent même en charge certaines dépenses qui profitent au projet sans contrepartie : un cas courant est celui des billets d'avion pour se rendre dans le pays d'origine.

Le montant que les ADDO sont en mesure d'autofinancer dépend du nombre et des ressources financières de leurs membres, mais aussi de leur pays de résidence. Une personne interrogée a expliqué par exemple, qu'en République Tchèque en 2015, la loi sur les associations a changé et a rendu impossible les cotisations des membres.

La plupart des ADDO sont également capables de mobiliser des financements externes. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes :

- ▶ Dons de personnes non membres. Ces dons financiers et/ou en nature peuvent être collectés durant des événements, par une communication intensive sur les réseaux sociaux et via le site web de l'ADDO, comme le montrent les études de cas. Plus rarement, les ADDO peuvent recourir à une campagne de crowdfunding. Ces dernières années, certaines plateformes ciblant spécifiquement les diasporas ont été créées, comme Fiatope 16.
- Les dons d'entreprises (ex : fondations d'entreprises philanthropiques, entreprises publiques ou privées...). Assez rares, ces dons financiers ou en nature sont généralement obtenus dans le cadre d'un partenariat et/ou d'un projet commun avec une entreprise<sup>17</sup>.
- ▶ Subventions publiques. Ces subventions peuvent être obtenues après une candidature et un processus de sélection. Leur montant et leurs conditions d'attribution peuvent varier considérablement. Elles peuvent également intégrer une assistance technique pour développer les capacités de l'ADDO<sup>18</sup>. La capacité de l'ADDO à mobiliser ces financements externes dépend à la fois de ses capacités internes (réseau, capacité à communiquer et à lever des fonds). Elle dépend également de sa zone géographique d'intervention car tous les pays d'origine et de résidence n'offrent pas le même accès aux financements (cf. partie 5b. facteurs externes). En Europe, la France est connue pour offrir aux ADDO plusieurs mécanismes de financement nationaux (par exemple PRA-OSIM), régionaux (par exemple YCID) et municipaux. Certaines coopérations décentralisées intègrent des ADDO même si à ce stade il n'existe pas de mécanisme de financement spécifique.

<sup>16</sup> https://www.fiatope.com/

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Par exemple, l'entreprise Sogea-Satom a créé le programme ISSA pour financer des projets de développement en Afrique parrainés par les employés. https://www.fondationvinci.com/fondation/fr/page/international.htm

https://www.youtube.com/watch?v=ZpQhfDBv8YU&t=1s&ab channel=Sogea-Satom 18 Par exemple, le département français de la Seine-Saint-Denis (étudié dans le cadre de la coopération décentralisée avec les Comores) a créé le fonds "Via le Monde" pour les associations engagées dans la coopération internationale. https://vialemondega.net/

# OPÉRATEUR FORIM BAILLEURS DE FONDS Ministère de l'Europe et des affaires étrangères [meae] et l'agence française de développement [AFD].

## PAYS DE RÉSIDENCE France

#### Description du projet :

Le PRA/OSIM est un mécanisme national de soutien et de cofinancement des projets de développement local réalisés par les organisations de développement de la diaspora.

Le dispositif repose sur un réseau d'opérateurs d'accompagnement labellisés (OPAP) via lequel toutes les demandes sont présentées après une évaluation préalable avec un accompagnement individualisé et/ou collectif.

Présidé par le FORIM, un comité d'examen multipartite est composé d'un panel de représentants d'organisations de la diaspora, des autorités locales, d'universitaires, de donateurs et d'institutions de développement. Après avoir examiné les candidatures, ses membres délibèrent sur les projets éligibles et décident en dernier ressort de l'attribution ou non d'un cofinancement. La durabilité du projet, l'implication d'un partenaire du Sud, l'intégration du genre dans les projets et la cohérence avec les politiques de développement locales et nationales sont particulièrement pris en compte.

Le budget total du projet ne doit pas dépasser 120 000 euros. La demande de subvention est limitée à 15 000 euros et ne peut représenter plus de 70 % du montant total du projet.

70 à 80 projets sont financés chaque année.

Plus d'informations disponibles sur : <u>IV - Les objectifs</u> <u>du programme (forim.net)</u>

Encadré 6 | Exemple d'un mécanisme de financement en France : le PRA-OSIM

D'autres mécanismes de financement existent au niveau européen (programme de financement d'amorçage ADEPT) et au niveau national (par exemple en Allemagne : financement du BMZ pour les « mécènes privés<sup>19</sup> ») mais pas dans tous les pays européens. En Afrique, certains pays ont également créé des mécanismes de financement pour faciliter l'action des ADDO comme le Sénégal (PAISD) ou le Mali (Cellule Technique de Codéveloppement).

\_

<sup>19</sup> https://diaspora2030.de/service/weitere-foerderangebote/bmz-foerderung-fuer-private-traeger/

#### OPÉRATEUR PAISD

BAILLEURS DE FONDS République du Sénégal, Union Européenne, Agence Française de Développement [AFD].

#### PAYS D'INTERVENTION Sénégal

#### Description du projet :

Le PAISD<sup>20</sup> soutient et subventionne jusqu'à 70% des actions de développement local des associations de la diaspora (focus sur la France, la Belgique, l'Espagne et l'Italie) dans leur pays d'origine (le Sénégal). Le PAISD communique sur les résultats suivants obtenus depuis 2005: - 192 infrastructures socio-économiques soutenues par les associations de la diaspora qui ont bénéficié d'un appui technique et d'un financement

- 7,6 millions d'euros mobilisés par la diaspora et ses partenaires dans des secteurs stratégiques: Éducation-Formation professionnelle (53% des investissements - Lycées, collèges, écoles, bibliothèques, salles informatiques, etc. - 24.181 élèves), Santé (23% - centres de santé, dispensaires, maternités, logements pour le personnel médical, etc. - 329.100 personnes couvertes) et accès à l'eau potable (24% - infrastructures d'accès à l'eau potable dont : châteaux d'eau, forages, réseau d'adduction d'eau potable, branchements privés - 185.900 usagers des ouvrages hydrauliques)

Les projets soutenus doivent être réalisés par des associations légalement constituées et les projets doivent être cohérents avec les politiques publiques, à savoir le PSE (Plan Sénégal Emergent), les stratégies sectorielles et les plans de développement locaux.

Plus d'informations disponibles sur : https://paisd.sn/

Encadré 7 | Exemple d'un mécanisme de financement au Sénégal : le PAISD

La question de l'accès au financement se pose différemment lorsque les ADDO participent à une coopération décentralisée. Dans ce cas, les autorités territoriales sont responsables de la collecte et de la gestion des fonds. D'après les études de cas, il semble que les ADDO dans ces projets agissent en tant que bénévoles sans disposer d'un budget dédié, même pour les activités de réseautage.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD) est un dispositif de mobilisation et de soutien aux actions de solidarité et aux initiatives économiques de la diaspora sénégalaise au profit de son pays d'origine.

#### **B) RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES**

#### **ADDO ET AUTORITÉS LOCALES ET NATIONALES**

LES ADDO SONT-ELLES PRETES A TRAVAILLER AVEC LES AUTORITES LOCALES ET NATIONALES DE LEUR PAYS D'ORIGINE OU DE RESIDENCE ?

Les ADDO sont disposées à développer de bonnes relations avec les autorités locales en Europe et en Afrique pour la réussite de leurs projets de développement. Mais les environnements politiques en Afrique peuvent créer de la suspicion et de la méfiance entre les ADDO, la population et les autorités locales ou nationales : un dialogue précoce, une co-construction des projets, une communication fréquente et directe sont des mesures clés pour instaurer la confiance.

Les ADDO semblent vouloir s'associer aux autorités locales en Europe et en Afrique pour mettre en œuvre leurs initiatives. De nombreuses variables peuvent cependant faciliter ou entraver les partenariats entre les deux.

#### Une volonté de coopérer...

Une volonté de coopération étroite entre les ADDO et les autorités africaines ou européennes est évoquée dans les discours de tous les correspondants de l'étude. Dans l'enquête en ligne de cette étude, la plupart des répondants souhaitent travailler ou travaillent déjà avec les autorités africaines et européennes.

VOTRE ORGANISATION SERAIT-ELLE DISPOSÉE À TRAVAILLER AVEC	LES AUTORITÉS LOCALES OU NATIONALES EN AFRIQUE ?	LES AUTORITÉS LOCALES OU NATIONALES EN EUROPE?
Oui, elle le fait déjà	22 - 71.0%	19 - 61.3%
Oui elle le souhaiterait	8 - 25.8%	10 - 32.3%
Je ne sais pas trop	1 - 3.2%	2 - 6.4%
Non ça ne l'intéresse pas	0 - 0%	0 - 0%

Tableau 4 | Réponses des ADDO à l'enquête en ligne - 31 répondants

Les études de cas présentées dans ce rapport sont des exemples de coopération effective entre les ADDO et les autorités locales ou nationales en Europe et en Afrique : la plupart des projets ont bénéficié de subventions ou d'un accès à des équipements publics (par exemple, des tarifs réduits ou l'accès gratuit à des salles de réunion) de la part d'institutions publiques européennes (municipalité, région, institutions publiques spécialisées dans la migration ou dans des secteurs spécifiques comme les infrastructures hydrauliques), et tous les projets ont été mis en œuvre - sinon conçus - après des discussions avec les autorités africaines. La revue de la littérature donne une perspective plus mesurée : si les ADDO sont ouvertes à la rencontre et à la collaboration avec les autorités africaines, la profondeur et la qualité de leurs relations avec les autorités dépendent des contextes locaux.

#### ... Affectée par les contextes nationaux et locaux en Europe et en Afrique

Pour les ADDO basées en Europe, la localisation de l'association peut influencer sa capacité à établir des partenariats avec les autorités locales. Au cours de l'étude, presque toutes les ADDO rencontrées sont basées dans des zones urbaines. Il est possible que les ADDO urbaines puissent plus facilement rejoindre les réseaux de diasporas et avoir accès à des ressources utiles pour mettre en œuvre leurs projets. De nombreuses municipalités et régions européennes comptant une part importante de population migrante s'engagent dans des réseaux de « villes accueillantes21 » (Lacroix et Furri 2020) et peuvent accorder des subventions aux projets des ADDO. (Østergaard-Nielsen et Acebillo-Baqué 2016). Certaines grandes villes européennes, comme Anvers (Belgique), systématiquement aux organisations de la diaspora lorsqu'elles s'engagent dans des coopérations internationales, et des programmes nationaux de "co-développement" sont mis en place en France et en Italie pour financer les projets des ADDO dans leur pays d'origine. (Vincent-Mory 2021; Grillo et Riccio 2004) même si l'impact de ces programmes sur le développement local est contesté. (Khoudour-Castéras 2010). Une revue globale de la littérature montre des relations particulièrement dynamiques entre les autorités et les ADDO en Belgique, en France, en Italie ou en Espagne, pour ne citer qu'eux. Moins d'information existe sur les ADDO en dehors des grandes zones d'immigration urbaine, mais une coopération similaire entre les petites municipalités ou les autorités régionales et les ADDO pourrait éventuellement être trouvée ou initiée.

En Afrique, la mise en œuvre de projets de développement local encourage la coopération entre les ADDO et les autorités africaines. Au niveau national, les membres des ADDO peuvent se méfier des autorités du pays où se déroulent leurs projets : la corruption, les dysfonctionnements administratifs ou l'instabilité politique sont parfois dénoncés par les ADDO (Gsir et Mescoli 2015). Les procédures administratives peuvent ralentir la mise en œuvre du projet, mais des collaborations précoces avec les autorités locales ou nationales ont aidé certains des cas étudiés à surmonter ces problèmes. Dans les régions où les diasporas sont très actives, comme dans la vallée du fleuve Sénégal, les autorités locales et nationales facilitent souvent les initiatives des ADDO et accompagne leur insertion dans le cadre du développement national. Cependant, le fait que les ADDO soient des organisations privées travaillant pour l'intérêt public peut nuire à la collaboration avec les autorités. Certaines infrastructures publiques financées par les ADDO sont source de tensions, car les diasporas peuvent contester aux autorités nationales ou locales la gestion d'une infrastructure qu'elles considèrent comme "appartenant à la diaspora". Alors que les autorités locales disposent de peu de ressources dans la plupart des pays africains, les contestations des diasporas peuvent entraver la volonté des autorités locales de coopérer avec elles (Schmitz et Humery 2008; Lima 2005).

-

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Pour des exemples, voir <u>:</u>https://www.coe.int/en/web/interculturalcities/networks, https://www.icorn.org/, https://www.anvita.fr/en/who-are-we/.

L'ENGAGEMENT DES ADDO FACILITE-T-IL OU ENTRAVE-T-IL LA COOPERATION DECENTRALISEE ? QUELS SONT LES ATOUTS D'UNE COOPERATION TRIANGULAIRE ENTRE LES ADDO ET LES COLLECTIVITES LOCALES EN AFRIQUE ET EN EUROPE ?

Les ADDO sont des actrices clés de la coopération décentralisée : elles peuvent être à l'origine de la création de la coopération décentralisée ; elles agissent comme traductrices culturelles et linguistiques, réduisant ainsi les malentendus et leurs conséquences ; leur réseau dans les deux pays peut ouvrir de nouvelles perspectives et aider à surmonter les obstacles. Dans la coopération triangulaire entre les autorités d'Europe et d'Afrique, les ADDO augmentent considérablement l'apprentissage bilatéral entre les autorités. Pour que tous ces effets positifs soient optimaux, le rôle des ADDO dans la coopération doit être clairement défini et accepté par toutes les parties prenantes.

#### Impacts positifs des ADDO et de la coopération des autorités

La coopération décentralisée<sup>22</sup> peut associer les ADDO de manière avantageuse pour chacune des parties. En utilisant les qualités et le dynamisme des ADDO, elle offre la possibilité d'accroître l'ampleur des activités des organisations de la diaspora, avec l'aide des autorités européennes et africaines. Elle allège également pour les ADDO la charge de gestion des dimensions financières et administratives des projets de développement local. Pour van Ewijk (2016) les ADDO peuvent jouer trois rôles dans la coopération décentralisée : initiation de la coopération entre les autorités européennes et africaines ; traduction et facilitation linguistique et culturelle ; leurs réseaux et connaissance dans les deux pays peut ouvrir de nouvelles perspectives et aider à surmonter les obstacles. Ces rôles **augmentent** considérablement **l'apprentissage mutuel** entre les autorités locales. Leur connaissance du contexte local, de l'actualité politique des pays africains est précise et utile, grâce aux échanges réguliers avec leurs familles et avec les bénéficiaires des projets (Tiemoko 2004).

### Organisation ADEGAM

PAYS DE RÉSIDENCE France

#### Pays d'origine Mali

#### Description du projet

L'ADEGAM, une association de la diaspora de la région de Kayes (Mali) vivant dans le département des Yvelines (France) a mobilisé la municipalité de Simby et le département des Yvelines pour développer un ambitieux système de distribution d'eau dans la localité malienne. L'ADEGAM a une représentation locale au Mali, ce qui a facilité la communication avec les autorités locales et nationales maliennes. En France, l'ADEGAM a reçu des subventions du FORIM dans le cadre du programme PRA-OSIM à sa deuxième candidature et a été accompagnée techniquement par

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> L'étude fait principalement référence à la coopération décentralisée plutôt qu'au jumelage de villes, car le jumelage de villes est une forme d'échange moins formel et essentiellement culturel entre deux autorités locales de pays différents. La coopération décentralisée implique la création d'un projet commun défini bénéficiant aux deux localités : l'étude se concentrant sur le développement local, le jumelage de villes est moins pertinent à étudier.

l'organisation yvelinoise YCID. La commune malienne de Simby a contribué au projet par la facilitation administrative (approbation du conseil municipal), la communication avec la population et la sécurisation de l'accès aux terrains publics et privés.

Plus d'informations sur le site : (Innogence Consulting n.d. p.56)

Encadré 8 | Collaborations efficaces entre ADDO, autorités africaines et européennes sans protocoles de coopération décentralisée

#### LES ADDO ET LEURS PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

COMMENT LES ADDO METTENT-ELLES EN ŒUVRE LES PROJETS AU NIVEAU LOCAL, AVEC QUELS PARTENAIRES LOCAUX ?

Pour les ADDO qui participent au développement de leur lieu d'origine, les parents et proches sont souvent des partenaires informels des projets de développement. Les membres des ADDO qui sont retournés dans leur lieu d'origine peuvent créer une organisation jumelle, ou une branche locale pour faciliter les projets de développement. Pour les ADDO ayant moins de liens personnels dans leurs localités d'intervention, ou investies dans un secteur qu'elles ne maîtrisent pas, la collaboration avec des associations et ONG locales ou spécialisées peut être efficace lorsque la répartition des tâches est clairement établie.

- ▶ Les **proches des membres d'ADDO** Les projets d'ADDO peuvent contribuer à développer et désenclaver la localité où vivent les familles des diasporas, et certains projets sont basés sous le suivi local des proches de membres de l'ADDO. Bien que cette répartition des tâches soit fondée sur la confiance personnelle, elle peut affecter la relation entre la diaspora et la famille : la gestion bénévole des travaux de construction, des finances et du suivi d'un projet peut être une charge pour les membres de la famille et peut créer des tensions interpersonnelles.
- ▶ Mise en œuvre autonome via une antenne locale de l'ADDO ou un coordinateur local Dans l'enquête en ligne, 37% des ADDO avaient une antenne africaine dans le pays où elles intervenaient. L'existence d'une antenne locale peut faciliter la mise en œuvre du projet au niveau local, car elle permet une bonne collaboration entre les ADDO et les parties prenantes africaines.

- ▶ Association ou ONG locale²³ Lorsque l'ADDO n'a pas d'antenne locale, des partenariats avec des associations ou des ONG locales peuvent rendre le projet plus ancré localement : les associations de développement et les petites ONG sont plus au fait des réalités de la localité où le projet est mis en œuvre que les diasporas qui n'y vivent pas. Les diasporas étant parfois perçues comme des étrangers par la population, travailler avec une organisation locale peut être un moyen efficace de légitimer leurs actions.
- ▶ ONG et associations internationales Les ONG internationales ont des procédures internes qui diffèrent de la plupart des méthodes de travail des ADDO. Les membres des ADDO sont rarement des professionnels de la coopération internationale. Ces caractéristiques créent de rares collaborations entre les deux, et les membres des diasporas peuvent se sentir « exclues du projet » car elles sont rarement en mesure de travailler sur des projets pendant les heures de bureau, travaillant eux-mêmes. Certaines ONG et associations sont spécialisées dans le renforcement des ADDO et aident les organisations de la diaspora dans des projets très techniques (par exemple, l'accès à l'eau et à l'assainissement).

Le fait que les ADDO soient fortement attachées à un territoire sans y vivre de manière permanente peut constituer une difficulté pour la gestion du projet : il faut maintenir des relations de confiance avec les partenaires sur le territoire afin de répondre aux besoins réels de la population qu'ils aident. Lorsqu'elles travaillent avec d'autres partenaires, les ADDO peuvent se sentir mises à l'écart de la mise en œuvre du projet. Instaurer une relation de confiance et communiquer régulièrement avec les partenaires sur le terrain permet souvent de surmonter cette difficulté.

de développement (par exemple dans la plupart des pays d'Afrique francophone) ou d'ONG locales. Cela peut varier en fonction des types de fonds que les associations et les ONG sont autorisées à collecter, ou de leurs périmètres d'action (par exemple, les associations de quartier ou les ONG thématiques).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Selon les pays africains dans lesquels les projets sont mis en œuvre, il peut y avoir davantage d'associations de développement (par evemple dans le plupert des pays d'Afrique françophene) en d'ONC legales. Cela peut

# 5 FACTEURS FREINANT ET FAVORISANT L'ENGAGEMENT DES ADDO

QUELS FACTEURS PEUVENT LIMITER OU FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ORGANISATIONS DE LA DIASPORA AFRICAINE DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL ?

Un facteur externe à l'engagement des ADDO est la culture associative dans le pays d'intervention et de résidence. Celle-ci influe sur la capacité des ADDO à s'autofinancer et à trouver des bénévoles pour leur projet. L'existence de mécanismes d'aide financière ou technique aux projets des ADDO est également un enjeu majeur. Globalement, la confiance doit être établie entre les ADDO, la population bénéficiaire et les autorités locales en Afrique. Mais le fonctionnement des ADDO est également essentiel : les membres doivent s'entendre sur l'administration, la répartition des tâches et les niveaux de contribution de chacun afin d'être efficaces dans la gestion du projet.

#### A) FACTEURS INTERNES DES ADDO

#### **FACTEURS RESTRICTIFS**

La plupart des ADDO sont de petites structures, reposant sur le travail bénévole et la participation financière de leurs membres. Ceux-ci sont rarement formés professionnellement pour coordonner des projets de développement, et peuvent mal maîtriser les concepts clés de la coopération internationale tels que les ODD. Le bénévolat implique des créneaux horaires restreints pour travailler sur le projet (soirs, week-ends, vacances...) et des compétences professionnelles rares en matière de gestion de projet. Le financement du projet, la répartition déséquilibrée des tâches entre les membres de l'ADDO et l'absence de bureaux peuvent créer des tensions internes. La répartition des tâches de gestion peut créer des luttes de pouvoir entre les membres et ralentir l'avancement du projet. En outre, l'autofinancement est la principale ressource d'un grand nombre d'ADDO et il suscite des attentes quant à la réussite du projet chez les membres contributeurs. Ces points peuvent affecter la façon dont les ADDO sont perçues lorsqu'elles travaillent avec des partenaires donnant l'image « d'amateurs », peu capables de gérer des projets. Cela peut contribuer à la méfiance entre les diasporas et leurs partenaires. Une autre limite interne à l'engagement des diasporas dans le développement local est la distance physique et sociale entre les membres des ADDO et le lieu où ils souhaitent s'engager. Les évolutions sociales, politiques ou économiques des territoires africains sont rapides et peuvent être difficiles à accepter pour la diaspora. Cela peut soit freiner la volonté de développer un territoire moins compris, soit conduire à des actions qui ne répondent plus aux besoins réels des bénéficiaires.

#### **FACTEURS FAVORABLES**

Les aspects suivants peuvent en revanche faciliter l'engagement des ADDO dans le développement local. Comme l'indique Tiemoko (2004) les liens familiaux forts entre les membres des ADDO et leurs proches dans un pays africain constituent une valeur ajoutée. Les diasporas ayant des liens familiaux forts ont tendance à s'engager sur le long terme, et dans plus de secteurs économiques et sociaux que les diasporas ayant peu de relations avec leurs proches. Gsir et Mescoli (2015) soulignent que les voyages fréquents des membres des ADDO dans leur pays d'origine renforcent la confiance avec les partenaires locaux, et créent un réseau local des ADDO fort et efficace, améliorant la mise en œuvre des projets. Une distribution judicieuse des tâches valorisant les compétences de chaque membre des ADDO peut améliorer leur dévouement et la qualité des projets. Les membres hautement qualifiés des ADDO peuvent être des ressources importantes pour développer des projets dans leur domaine d'expertise. (El-Cherkeh et al. 2007) et peuvent transférer leurs compétences et leurs connaissances à la population bénéficiaire. La promotion des contributions individuelles des membres des ADDO peut avoir un impact important sur l'engagement des diasporas dans le développement local à travers les projets des ADDO. Il s'agit d'une forme de récompense de l'engagement bénévole des membres de l'association.

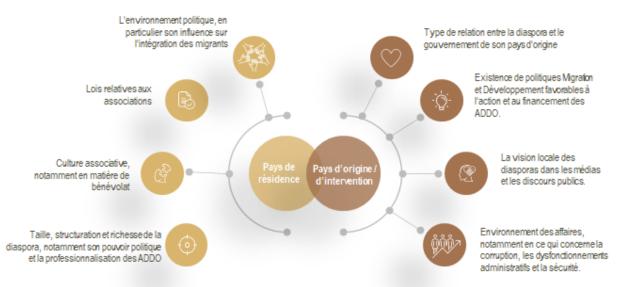
#### **B) FACTEURS EXTERNES**

Historiquement, les ADDO ont dû attendre que les lois des pays européens autorisent les étrangers à former des associations (par exemple : 1981 en France<sup>24</sup>, 1985 en Espagne<sup>25</sup> et 1990 en Italie<sup>26</sup>) pour pouvoir se formaliser et ainsi accéder à des financements publics et acquérir de la visibilité sur leur(s) territoire(s) d'action. Ceci donne une première illustration de l'impact de l'environnement sur les ADDO. La figure ci-dessous synthétise les différents facteurs externes qui peuvent avoir un impact sur leur engagement dans le développement local.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> La loi n° 81-909 du 9 octobre 1981 a abrogé le décret-loi du 12 avril 1939, rétablissant la liberté d'association des étrangers, initialement inscrite dans la loi du 1er juillet 1901.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Loi organique 7/1985, du 1er juillet 1985, sur les droits et libertés des étrangers, complétée par la STC 115/1987 et la STC 236/2007

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Loi n° 39 du 28 février 1990, dite loi Martelli



#### Impacts sur:

- La capacité des ADDO à se formaliser
- La capacité des ADDO à mobiliser des bénévoles parmi la diaspora et les personnes engagées dans le développement de l'Afrique.
- La capacité des ADDO à mobiliser des financements auprès des membres de l'association et à accéder à des financements externes (mécanisme de sub-ventions, partenariats, etc.).
- Un environnement favorable pour travailler avec les autorités et les populations locales, tant dans le pays de résidence que dans le pays d'origine/d'intervention.
- Un environnement favorable à la mise en œuvre de projets en toute sécurité.

La capacité des ADDO à mobiliser leur communauté est influencée par leur pays d'origine et leur histoire migratoire. Comme évoqué précédemment, les migrants de la vallée du Sénégal qui ont migré pour des raisons économiques en France sont très enclins à créer des associations. Néanmoins, la formalisation des associations, la tendance de la communauté à s'impliquer bénévolement et/ou à faire des dons sont également influencées par la culture associative de leur pays de résidence.

# Selon Edith Archambault (n.d.), le secteur associatif en Europe présente deux caractéristiques communes :

- a. un poids économique important en termes de part de l'emploi associatif
- b. un financement public important

#### 4 modèles peuvent être identifiés :

- ▶ a. le modèle corporatiste (France, Allemagne, Autriche, Belgique et Pays-Bas) où les associations sont fortement financées par le gouvernement et sont très professionnalisées avec un faible recours aux bénévoles. Les associations mettent souvent en œuvre des actions d'intérêt général.
- ▶ b. Le modèle anglo-saxon (Royaume-Uni, Irlande) où les associations travaillent en étroite collaboration avec les autorités locales et font appel à de nombreux bénévoles. Leur financement est plus diversifié, elles peuvent bénéficier de financements publics mais aussi de dons importants.
- c. Le modèle scandinave (Suède, Norvège, Finlande, Danemark et pays post-communistes) où les associations sont pour la plupart récentes et mettent en œuvre des projets en faveur de leurs membres. Elles bénéficient d'un niveau élevé de bénévolat. L'origine de leur

- financement est diversifiée : peu de fonds publics mais beaucoup de dons privés et une participation importante des bénéficiaires des projets.
- ▶ d. Le modèle méditerranéen (Italie, Espagne, Portugal et Grèce) avec un secteur bénévole moins développé, une culture du bénévolat plus faible et un financement public important.

Encadré 10 | Différentes cultures associatives en Europe

#### **FACTEURS RESTRICTIFS**

Les facteurs externes limitant la contribution des ADDO au développement local peuvent donc être :

- ▶ L'accès difficile aux financements externes, lorsqu'il n'existe pas de mécanismes de financement spécifiques dans le pays de résidence et d'origine/intervention.
- L'accès difficile au financement interne lorsque leur communauté est trop petite et/ou trop pauvre, lorsque la culture associative n'est pas encline aux dons privés, lorsque la loi n'autorise pas les cotisations des membres (voir étude de cas).
- ▶ Dans le pays d'origine/intervention, l'environnement peut être potentiellement contraignant en termes de corruption, de dysfonctionnements administratifs, de conflits locaux, d'instabilité et d'incertitude.
- ▶ Dans le pays d'origine/intervention, les relations entre le gouvernement et la diaspora peuvent potentiellement être tendues en cas de guerre ou de conflits internes. Cela peut entraîner la méfiance entre le gouvernement et la diaspora.
- ▶ Parfois, les populations et les autorités locales peuvent considérer les projets des ADDO comme déconnectés de leurs réalités et favorables aux intérêts propres de la diaspora.

#### **FACTEURS FAVORABLES**

Au contraire, les facteurs externes favorables à la contribution des ADDO au développement local peuvent être :

- ▶ L'existence de mécanismes de financement et de soutien aux ADDO tels que le PRA-OSIM ou le PAISD présentés ci-dessus.
- ▶ La structuration et la professionnalisation des diasporas. Les structures faîtières telles que le FORIM ou ADEPT peuvent également jouer un rôle dans le développement des connaissances et le partage d'expériences entre les ADDO.
- ▶ L'existence de centres de services pour les associations qui peuvent bénéficier aux ADDO dans le pays d'accueil². Ces centres de services peuvent soutenir l'ADDO en matière de comptabilité, de droit, de gestion des fonds, de collecte de fonds, de gestion de projet, de suivi et d'évaluation, etc.
- Les priorités politiques du pays d'accueil en matière de coopération au développement par rapport au pays d'origine, qui influent sur l'attention politique accordée aux communautés et organisations de la diaspora.
- La volonté des donateurs, des autorités locales et des ONG de travailler avec les ADDO (et inversement).

 $<sup>^{27} \</sup> Par \ exemple, en \ France: \underline{https://www.csa95.com/accompagner/} \ ou \ https://www.cava49.org/nos-services/.$ 

# 

Cette partie vise à présenter six études de cas afin de donner une perspective approfondie des projets dans lesquels les ADDO ont joué un rôle dans le développement local :

#### 3 projets d'intervention directe:

- ▶ Le projet Food Heritage mis en œuvre au Nigeria par Foodbridge (Belgique)
- ▶ Un projet de ferme coopérative agricole mis en œuvre au Sénégal par l'Association des personnes handicapées de Goudiri et environs (France)
- ▶ Un projet d'éducation et d'autonomisation des femmes mis en œuvre au Ghana par Humanitas Afrika (République Tchèque).

#### 3 projets de coopération décentralisée entre :

- La ville d'Anvers (Belgique) et la commune rurale d'Ouled Daoud Zekhanine (Maroc) sur le développement de l'économie sociale et solidaire
- ▶ Le département de la Seine-Saint-Denis (France), le gouvernorat de l'île de Grande Comore (Comores) et l'Association comorienne des maires de Ngazidja sur la promotion culturelle et la décentralisation.
- ▶ Les villes de Milan et Turin (Italie), les villes de Beni Mellal, Khouribga et Fquih Ben Salah (Maroc) et la ville de Tunis (Tunisie) pour contribuer à l'amélioration des schémas de migration temporaire et circulaire entre l'Italie, le Maroc et la Tunisie.

Ces projets ont été sélectionnés parce qu'ils concernent des ADDO européennes qui participent à un projet de développement local dans un pays africain avec des relations claires avec les autorités africaines et européennes pour la mise en œuvre du projet.

Les informations recueillies par le biais de la documentation et des entretiens avec les parties prenantes de ces six études de cas ont été utilisées pour questionner et illustrer l'analyse documentaire réalisée lors de la première phase de l'étude. Elles ont également fourni des informations intéressantes sur les différents contextes et défis auxquels les ADDO sont confrontés d'un pays à l'autre.

#### A) SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ALIMENTAIRE AU NIGERIA

#### Vue d'ensemble :

Le projet Food Heritage est mis en œuvre au Nigeria par The Foodbridge vzw, une organisation belge à but non lucratif. Son objectif général est d'encourager et de soutenir les agriculteurs ruraux à planter des cultures vivrières traditionnelles nutritives, notamment celles qui sont rares ou menacées d'extinction.

<u>Foodbridge</u> est une organisation à but non lucratif reconnue par le gouvernement flamand. Son ambition est de montrer le potentiel des cultures vivrières pour construire des ponts entre les personnes et les communautés et pour contribuer au développement.

**Historique**: Foodbridge a été fondée en 2014 à Bruxelles, en Belgique, par Maureen Duru. Au début, les activités de l'association étaient uniquement en Belgique, mais à partir de 2018, The Foodbridge vzw a commencé son premier projet au Nigeria: The Food Heritage Project.

Membres et conseil d'administration de l'association : La fondatrice et directrice, Maureen Duru, est née et a grandi au Nigeria. Elle a vécu à Lagos pendant 10 ans avant de rejoindre son mari en Belgique. Elle a pu mobiliser 12 volontaires actifs en Belgique et 6 personnes au Nigeria autour du projet d'association (coordination, expertise, finances). En plus d'elle, 12 personnes de la diaspora africaine (d'origine nigériane, ghanéenne, kenyane et zambienne principalement) sont bénévoles pour l'association. Elles travaillent principalement sur des projets en Belgique, mais fournissent aussi occasionnellement des contacts au Nigeria.

**Activités**: L'association est structurée autour de 4 axes: a. Protection des systèmes et cultures vivrières endémiques b. Accès à une alimentation saine et nutritive c. Autonomisation économique des agriculteurs d. Recherche et éducation. Foodbridge réalise la plupart de ses activités en Belgique pour lesquelles elle reçoit des fonds du gouvernement flamand, répond à des appels à projets et noue des partenariats.

## <u>Le projet Food Heritage, un projet bien</u> structuré, en phase pilote.

Secteur: Agriculture Pays: Belgique - Nigeria

**Contexte:** Le projet Food Heritage est l'un des deux projets internationaux de Foodbridge<sup>28</sup>. Il est né de plusieurs observations faites par la fondatrice dans son pays natal:



<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Le second projet est une formation continue à l'entrepreneuriat agroalimentaire pour les agriculteurs africains, visant à former 150 agriculteurs. Elle est financée par une subvention de la Fondation Transpetrol, de COLEACP et en partenariat avec différents partenaires africains et européens dont ETIKA. La première phase pour le Nigeria est terminée et a permis de former 70 agriculteurs depuis 2020 aux bonnes pratiques agricoles, à l'accès aux marchés premium et à l'agriculture biologique.

- ▶ Au Nigeria, les cultures vivrières endémiques sont moins cultivées et ce savoir agricole disparaît en même temps que les anciennes générations.
- ▶ Les consommateurs ne peuvent plus trouver ces cultures traditionnelles sur le marché et, d'une manière générale, ils ne savent pas comment sont cultivés leurs aliments (OGM, utilisation de produits chimiques).
- Les agriculteurs pensent qu'il n'y a plus de marché pour ces cultures et ne voient pas l'utilité de les cultiver puisqu'ils ne pourraient pas les vendre.

**Objectifs :** Le projet Food heritage apporte une réponse globale à cette situation. Son objectif général est d'encourager et de soutenir les agriculteurs ruraux à planter des cultures vivrières traditionnelles nutritives, notamment celles qui sont rares ou menacées d'extinction. Plus spécifiquement, il vise à :

- ▶ Construire des communautés résilientes en soutenant les agriculteurs ruraux.
- ▶ Promouvoir l'agriculture biologique, la sécurité alimentaire et la santé.
- ▶ Sauvegarder le patrimoine alimentaire nigérian.

#### Bénéficiaires : Ses bénéficiaires sont de 2 types :

- ▶ Les agriculteurs ruraux et leur famille, qui bénéficient d'un accès gratuit aux semences indigènes, d'une assistance technique et d'un accès au marché, entre autres. En termes de localisation, les agriculteurs sont situés dans les États de Kaduna, de Benue et d'Imo.
- Les consommateurs, qui bénéficient d'une offre rare de cultures biologiques traditionnelles et nutritives.

Les activités: Pour atteindre ces objectifs, le projet comporte 3 types d'activités.

- ▶ Sélection et reproduction des semences : au départ, le projet a démarré avec 4 cultures. Aujourd'hui, il comprend des espèces de 10 types différents de cultures endémiques, notamment des tubercules, des légumes, des légumineuses et des épices.
- ▶ Sélection et soutien aux agriculteurs : le projet fournit à ses agriculteurs partenaires des semences, du matériel (téléphone portable, déchets animaux comme engrais) et une formation pour utiliser des méthodes d'agriculture biologique sans engrais chimiques.
- ▶ Information et accès à des marchés rentables : le projet vise à trouver des acheteurs locaux garantis avec l'initiative « *Farm to kitchen* ». Cette activité n'a pas encore commencé.

#### Planification et niveau d'avancement : Le projet de patrimoine alimentaire a débuté en 2018.

- ▶ Le premier pilote a permis de répertorier les cultures nutritives et rares, de récupérer certaines semences et tubercules, de commencer à cultiver des ignames avec deux agriculteurs et de faire goûter les produits en Belgique. Dans un premier temps, en utilisant WhatsApp et le réseau de la diaspora, Foodbridge a demandé aux agriculteurs nigérians de donner le nom de cultures ou d'espèces qu'ils savaient être nutritives mais qui n'étaient plus cultivées à grande échelle. L'association a également sélectionné deux agriculteurs, les a formés et a obtenu une première récolte. Malheureusement, la première récolte n'a pas été très encourageante en raison d'une sécheresse. Une partie de la récolte a été envoyée en Belgique où elle a été appréciée et le reste a été conservé comme semis pour le pilote 2. Cette première expérience a mis en évidence la nécessité d'avoir une irrigation dans les fermes.
- ▶ Le deuxième pilote a permis de recruter et de former deux agriculteurs supplémentaires au Nigéria et d'élargir le type de cultures produites dans le cadre de l'expérience. Avec la pandémie de la Covid et l'insécurité croissante, la coordinatrice locale a eu de plus en plus de difficultés à fournir du matériel et de l'assistance technique, ce qui a conduit l'association à fournir aux agriculteurs des téléphones portables. Par ailleurs, certains agriculteurs ont eu du mal à s'en tenir à la méthode d'agriculture traditionnelle en n'utilisant pas d'herbicides chimiques, d'engrais, etc. car le coût du travail manuel pour éliminer les mauvaises herbes est cinq fois plus élevé que celui des herbicides. La récolte aura lieu en décembre 2022 et permettra à Foodbridge de tester son modèle de commercialisation.

A l'avenir, après avoir fait la preuve de son concept, Foodbridge aimerait :

- Augmenter le nombre d'agriculteurs au Nigeria ; l'objectif est d'avoir 12 agriculteurs produisant des cultures endémiques avec le projet Food Heritage et 35 agriculteurs formés.
- ▶ Commencer à former les agriculteurs au Ghana dans un premier temps, puis lancer la production de cultures vivrières endémiques au Ghana dans un deuxième temps.
- Dupliquer le modèle au Cameroun et au Liberia

#### **Financement:**

Pour obtenir des financements, Foodbridge répond à des appels à projets et recherche des parrains pour les enfants des agriculteurs. Elle reçoit des dons privés en fonds ou en nature (ex : téléphones portables). Néanmoins, l'accès difficile aux subventions pour les associations anglophones limite la capacité du projet à se développer et à fonctionner efficacement. Par exemple, la coordinatrice locale bénévole pour le centre-nord du Nigéria, Faith Abah, donne de son temps pour prospecter de nouveaux agriculteurs et les former ; elle se fait rembourser ses frais de déplacement mais pourrait être plus efficace avec un ordinateur portable ou un meilleur téléphone mobile pour prendre des photos, comme elle l'explique. Pour l'instant, The Food Heritage Project ne reçoit pas de financement de la diaspora. L'association réfléchit à la création d'une offre spécifique: par exemple, la diaspora pourrait parrainer un agriculteur et un pourcentage de la récolte serait reversé à sa famille dans le pays.

#### PROCESSUS DE COLLABORATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

## Les parties prenantes et le rôle de chacune d'entre elles dans les différentes étapes du projet :

Les principaux acteurs du projet du patrimoine alimentaire sont :

- ► Foodbridge qui recherche des financements et dirige le projet avec l'aide d'une coordinatrice locale.
- Les agriculteurs qui signent un contrat avec Foodbridge.
- La communication régulière avec les agriculteurs est gérée par la coordinatrice, Faith Abah.

Le projet mobilise également d'autres acteurs tels que :

- ▶ Pour le financement : des donateurs privés en Belgique et au Nigeria.
- ▶ Pour l'accès à la recherche et à l'information : le professeur Nzelu, chef du département de technologie alimentaire de l'école polytechnique fédérale (Oko, Nigeria) et le jardin botanique de Meise (Belgique).
- ▶ Pour la mise en réseau : La coordinatrice locale rencontre les chefs traditionnels et religieux lorsqu'elle visite un village. Foodbridge a également fait une demande conjointe avec la communauté pour obtenir un forage pour apporter l'eau potable dans le village d'Ejaa Adupi.

#### La gouvernance du projet :

La taille du projet est encore limitée, car Foodbridge a adopté une approche d'apprentissage progressif pour se développer régulièrement (plutôt que rapidement) et devenir une entreprise sociale autonome. Néanmoins, elle dispose d'une équipe dédiée de trois personnes impliquées dans le processus de décision et la mise en œuvre du projet.

#### Les moteurs de l'engagement des diasporas

Même si leur contribution est limitée à date, le thème pourrait intéresser la diaspora nigériane en Belgique, car lorsqu'ils vivent loin de chez eux, les membres de la diaspora ont des difficultés à se procurer de la nourriture africaine, et sont donc sensibles à ce sujet. Afin d'accroître leur engagement dans le projet, FoodBridge pourrait leur offrir l'accès à des produits pour eux ou pour leur famille et leur donner la possibilité d'aider le projet depuis la Belgique.

#### Résultats du projet

#### Contribution du projet au développement local

Le projet n'est que dans sa phase pilote, sa contribution au développement local est donc encore limitée :

- ▶ Formation et équipement de douze agriculteurs au Nigeria, actifs dans le cadre du projet Food Heritage.
- ▶ Paiement des frais de scolarité des enfants des agriculteurs partenaires.
- ▶ Contribution à l'emploi local avec les méthodes biologiques qui nécessitent un désherbage manuel.
- ▶ Contribution à la sauvegarde du patrimoine en récupérant des cultures endémiques rares.
- 2 éléments pourront augmenter l'impact du projet : la relation avec les communautés au sujet de l'accès à l'eau ainsi que le test de la « composante accès au marché » pour voir comment la production se vend.

#### **Contribution aux ODD**

Au niveau de l'association, les ODD sont connus. Le projet Food Heritage vise à contribuer au développement durable ; les objectifs 1 (pas de pauvreté), 2 (faim « zéro »), 8 (travail décent et croissance économique) et 12 (consommation et production responsables) sont présents, même si l'atteinte des cibles liées aux ODD n'a pas encore été mesurée. Il n'y a pas d'accent spécifique sur le genre et la jeunesse.



- ▶ Forte capacité de cette ADDO à établir des partenariats avec les parties prenantes en Belgique et au Nigeria.
- Projet conçu selon une approche thématique, axé sur les systèmes et cultures alimentaires
- ▶ Projet mis en œuvre localement grâce à une coordinatrice de projet bénévole et en relation avec les autorités locales.
- ▶ Principales difficultés liées au financement du projet, à la pandémie et au contexte rural d'intervention (pas d'eau potable, pas d'électricité, pas d'irrigation, etc.)
- ► Contribution locale aux objectifs de développement durable 1 (pas de pauvreté), 2 (faim « zéro »), 8 (emplois décents et croissance économique) et 12 (consommation et production responsables).

# B) FERME COOPERATIVE AGRICOLE AU PROFIT DES PERSONNES HANDICAPEES DE GOUDIRI ET DES ENVIRONS (SENEGAL)

#### **Présentation:**

Le projet de ferme agricole est mis en œuvre au Sénégal par l'Association des personnes handicapées de Goudiri et environs, une association française. Son objectif général est de favoriser l'insertion professionnelle et l'entreprenariat local des personnes handicapées de la commune de Goudiri, région de Tambacounda.

L'Association des personnes handicapées de Goudiri et environs est une association à but non lucratif enregistrée en France. Elle a pour but de favoriser l'épanouissement des personnes handicapées par la formation et le travail (maraîchage, aviculture et exploitations agricoles) et de collecter du matériel médical, des fauteuils roulants, des béquilles et des vêtements pour les personnes handicapées. Elle exerce ses activités en France et au Sénégal.

Historique: La structure a été fondée par Mme Salamata Dramé en juin 2015. En situation de handicap pour cause de poliomyélite depuis l'âge de 4 ans, Salamata grandit au Sénégal où par faute d'accompagnement et de financement elle se retrouve contrainte d'arrêter ses études. Plus tard, en France, Salamata se donne pour mission, au travers de son association, de changer le regard des gens sur le handicap et de faire prendre conscience à la population de Goudiri et de ses alentours que les personnes en situation de handicap peuvent participer elles-aussi, pleinement au développement de leur territoire. Pour concrétiser ce projet, elle bénéficie de l'aide de plusieurs acteurs, dont le Collectif des Associations Citoyennes de l'Est Val d'Oise (CAC-EVO) ou encore la Maison des Associations du 20ème Arrondissement de Paris qui l'aiguillent et l'orientent sur la construction et la gestion de projet ainsi que la recherche de financements.

**Profil des membres et du bureau :** Le bureau de l'association est composé de trois membres (un président, un secrétaire et un trésorier). Il est soutenu par vingt-trois bénévoles qui interviennent ponctuellement - des personnes handicapées basées en France ainsi que des personnes de la diaspora sénégalaise.

Autres activités réalisées: L'association intervient à Goudiri dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Ferme coopérative agricole, mais concentre également une partie de son action en France avec l'organisation d'événements publics pour sensibiliser les Français aux difficultés des personnes handicapées au Sénégal en général et en particulier à Goudiri et ses environs.

# Projet de ferme coopérative agricole au profit des personnes handicapées de Goudiri et des environs

**Secteurs :** Agriculture, Intégration professionnelle, Handicap

**Pays concerné :** Sénégal, région de Tambacounda, village de Goudiri



**Objectifs :** Le projet mené par l'association vise à promouvoir l'insertion professionnelle et l'entreprenariat local des personnes handicapées de Goudiri, dans la Région de Tambacounda, au Sénégal. Plus précisément, l'association a pour mission de :

- ➤ Contribuer à la sécurité alimentaire et à la sortie de la pauvreté des personnes handicapées, en particulier des femmes, en leur créant des emplois dans le cadre d'une ferme coopérative agricole, à Goudiri ;
- Favoriser une meilleure prise en charge des personnes handicapées ;
- Améliorer le regard porté sur le handicap.

#### Bénéficiaires:

- ▶ Bénéficiaires directs : un groupe de 50 personnes en situation de handicap
- ▶ Bénéficiaires indirects : les habitants de Goudiri (estimés à 5000 habitants) (via des actions de sensibilisation sur le handicap et l'accès aux produits fermiers produits localement)

Le projet vise à offrir aux bénéficiaires un accompagnement global : disponibilité des terrains aménagés et équipés, commercialisation des produits de la ferme dans un cadre collectif permettant de générer des revenus et de créer de l'emploi et donc de la valeur économique et sociale.

#### Activités mises en œuvre :

Pour atteindre ses objectifs, le projet met en œuvre plusieurs activités :

- Une campagne d'information et de sensibilisation auprès des habitants de Goudiri et ses alentours;
- La construction et l'équipement d'une ferme agricole disposant de puits équipés de pompes alimentées par des panneaux solaires)
- L'aménagement de périmètres agricoles et d'élevage et la mise en place d'une clôture grillagée
- La construction de deux hangars visant à héberger les poulets et les moutons
- La construction d'un abri pour un gardien
- La formation de 50 personnes en situation de handicap formées vers des filières de métiers ciblés sur le territoire (métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire)

Et plus récemment : le transport des bénéficiaires entre leur domicile et la ferme.

Calendrier et niveau d'avancement : Le projet a démarré en 2018 et est actuellement en cours de mise en œuvre. Quelques réajustements ont dû être opérés en pour des raisons à la fois techniques et financières :

- ▶ Le poulailler, une fois terminé, s'est avéré insuffisamment adapté à l'hébergement des poulets (en raison de la chaleur). Il a finalement été transformé en magasin, secrétariat et chambre de gardien avec toilettes.
- La construction du puit a démarré dans les temps mais, suite au décès du prestataire, a été arrêtée.
- Les deux bacs d'eau et la pompe solaire permettant de les alimenter fonctionnent mais restent encore insuffisants en termes de voltage et de capacité d'irrigation.

Les produits issus du maraichage ou du verger cultivés sur les espaces irrigués ne sont pour le moment vendus qu'à titre individuel par les bénéficiaires ou servent à leur propre consommation. En revanche la dimension collective, telle que recherchée par le projet n'est pas encore effective.

Montant et type de financement : Il est difficile d'estimer le montant total du projet car de nouveaux besoins ont récemment émergé en termes d'équipement et de matériel. Le projet a cependant pu bénéficier d'une diversité importante de soutiens (subventions, co-financement, dons privés financiers et matériels), et notamment :

- ▶ Un soutien du FORIM (via le dispositif PRAOSIM) de 11 000 euros. Une nouvelle demande a récemment été déposée en vue de financer un nouveau volet du projet, à savoir la mobilité des bénéficiaires entre le lieu de vie et le domicile.
- ▶ Un soutien de la ville de Paris s'élevant à 38 469,54 euros (identifié grâce à la maison des associations du 20ème arrondissement de Paris)
- ▶ Un premier financement de ADEPT puis le renouvellement d'une demande de soutien en cours, d'un montant de 3500 euros
- ▶ Des fonds privés d'environ 8000 euros récoltés grâce à des actions de communications portées sur les réseaux sociaux (soutien d'une association des jeunes du Loir et Cher qui se sont rendus sur place pour participer à la construction du puit et ont pu apporter leurs compétences en matière d'accès à l'eau par photovoltaïque).
- ▶ Des fonds propres (contribution des membres de l'association)
- ▶ Diverses contributions à valoriser :
- Collectes de vêtements et matériels réalisées en France et envoyées via conteneurs à Goudiri
- des contributions directes de la Commune de Goudiri : un don de 2 hectares de terrain ainsi qu'une voiture avec essence et chauffeur pour la sensibilisation des villages voisins
- Un don du ministère de l'Agriculture (service de l'agriculture locale) de 180 arbres

#### PROCESSUS DE COLLABORATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes et leur rôle dans les différentes étapes du projet : L'association a su s'entourer de partenaires tant techniques que financiers pour mettre en œuvre le projet. Ils interviennent de manière ponctuelle sur un ou plusieurs axes du projet. Seuls quelques bénévoles (dont certains sont issus de la diaspora sénégalaise), assistent la mise en œuvre du projet sur la durée en France ou à Goudiri.

- Les partenaires en France sont la Ville de Paris, le Comité de Suivi du Symposium des Sénégalais de l'Extérieur (CSSSE), le CAC-EVO, les associations partenaires en Ile de France : Femmes pour Dire, Femmes pour Agir, Insertion handicap, le FORIM, ADEPT, une association de jeunes du Loir-et-Cher. La plupart des partenaires en France ont été mobilisés grâce à la communication mise en place par la responsable de l'association sur les réseaux sociaux ainsi que par la participation aux événements associatifs organisés dans sa ville.
- Les partenaires au Sénégal sont : l'Agence Régionale de Développement de Tambacounda, la Direction de l'Agriculture de Goudiri, le Maire de Goudiri, l'Association Inter villageoise de Sinhtio M.Boubou, le Centre de santé de Goudiri.

L'association est parvenue à nouer d'importants partenariats avec les autorités locales au Sénégal, indispensables au bon déroulement du projet comme le cite sa responsable. Cependant, bien que nécessaires, les relations partenariales fluctuent nettement selon le calendrier électoral impactant la disponibilité des autorités lorsqu'elles sont en période de campagne.

Les partenariats en France sont en majorité financiers. La responsable étant seule à s'investir pleinement pour l'association, le temps dont elle dispose pour les activités de suivi se trouve très fortement amputé pour la recherche de partenaires et de financements.

**Gouvernance du projet :** Il n'y a pas de réelle gouvernance établie pour ce projet. La chef de projet prend tout en charge, elle coordonne, supervise et suit le projet depuis la France. Sur place, le projet peut compter sur la mobilisation de bénévoles qui assurent un suivi. Le Maire de la commune de Goudiri et le Préfet sont également impliqués dans ce suivi.

**Facteurs d'engagement de la diaspora :** L'engagement de la diaspora se manifeste à travers ce projet par :

- La volonté de maintenir un lien fort avec le territoire d'origine,
- La volonté d'intervenir en réponse à un système défaillant au Sénégal concernant la prise en charge des personnes en situation de handicap.
- La volonté de proposer des solutions concrètes liant Emploi et Handicap et de faire prendre conscience en France et au Sénégal que les personnes handicapées peuvent contribuer au développement local.

Les acteurs de la diaspora mobilisés interviennent en "solidarité avec le Sénégal" sur une cause qui les touche.

Plusieurs facteurs ont été mentionnés comme pouvant limiter la mobilisation de la diaspora :

- La capacité à mobiliser des fonds pour mettre en œuvre leurs projets.
- Les difficultés à mobiliser des personnes bénévoles en France ou au Sénégal.
- Les préjugés à l'encontre des porteurs de projets issus de la diaspora au niveau local. Certaines personnes pensent que l'action de l'association est mise en œuvre par intérêt personnel et non pour le bien commun. Ce préjugé est le marqueur d'un manque de communication au niveau local. Comme le mentionne l'un des partenaires techniques appuyant le projet, " Il faut bien connaître l'environnement institutionnel et la société civile de la localité où l'on intervient. La redevabilité concernant les ressources de la solidarité internationale implique du feedback pour le territoire. »

#### Résultat du projet

Contribution du projet au développement local : Le projet est actuellement confronté à un problème majeur d'approvisionnement en eau. Bien que des subventions aient permis le creusement d'un puits alimenté par des panneaux photovoltaïques, et l'installation de deux réservoirs d'eau, la capacité d'irrigation de l'ensemble des terres agricoles reste limitée. Les besoins sont estimés à 7 réservoirs pour couvrir les besoins en eau. Les bénéficiaires ne peuvent donc utiliser qu'une partie des terres mises à leur disposition pour leur propre consommation et de la commercialisation. Les objectifs en termes de maraîchage et d'élevage n'ont donc pas pu être atteints au terme de ces deux années de projet malgré une forte appropriation par ses bénéficiaires.

Prise en compte des **ODD**: Les ODD sont bien connus par la responsable de l'association. Ils sont inclus dans l'objectif du projet : " l'exploitation a pour ambition de renforcer l'autonomie des personnes handicapées vers des activités génératrices de revenus, afin d'atteindre les ODD ". Il n'y a pas de focus sur les questions de genre et de jeunesse.



- ► Forte capacité de cette ADDO à obtenir des financements en France (PRA-OSIM et Ville de Paris) et des contributions en nature au Sénégal (Municipalité de Goudiri, Ministère de la Santé).
- ▶ Projet conçu avec une approche thématique, axé sur l'intégration professionnelle des personnes en situation d'handicap
- ▶ Projet réalisé localement grâce à des volontaires locaux et en étroite relation avec les autorités locales

- ▶ Principales difficultés liées à la mise en œuvre technique du projet au Sénégal (poulailler inadapté, capacité d'irrigation) et à la gestion du projet à distance concentrée sur une seule personne.
- ► Contribution locale aux objectifs de développement durable 1 (pas de pauvreté), 2 (faim « zéro »), 8 (travail décent et croissance économique) et 10 (réduction des inégalités).

# C) ÉDUCATION ET AUTONOMISATION DES FEMMES À OBOM, AU GHANA

#### **Présentation:**

ce projet est mis en œuvre au Ghana par Humanitas Afrika, une organisation tchèque à but non lucratif. Son objectif général est d'améliorer l'accès à l'éducation et d'autonomiser les femmes d'Obom et de ses environs.

Humanitas Afrika est une organisation à but non lucratif afro-tchèque et panafricaine située à Prague, en République Tchèque. Elle a une branche enregistrée au Ghana et s'associe à des organisations locales au Kenya. Son objectif est de promouvoir la sensibilisation, la compréhension, le respect et la coexistence pacifique entre les Africains vivant en République tchèque et les Tchèques, ainsi qu'avec d'autres cultures. Dans ses activités, Humanitas Afrika met l'accent sur les femmes et les enfants. Elle est également sensible aux questions environnementales et aux problèmes mondiaux de la diaspora africaine.

**Histoire**: Humanitas Afrika a été fondée en 2000 par quelques Africains et Tchèques. Elle a commencé par des activités sociales et culturelles en République tchèque. Deux ans plus tard, elle a lancé un premier projet humanitaire sur le continent africain, au Ghana.

Membres et conseil d'administration de l'association : Tous les membres de l'association sont des bénévoles. Ils viennent de tous les horizons : Européens (principalement tchèques, polonais et slovaques), africains, caribéens et sudaméricains. En tant qu'organisation panafricaine, Humanitas Afrika travaille avec les ambassades africaines et les communautés et organisations basées dans les pays (ghanéen, éthiopien, tanzanien, kenyan, congolais, nigérian, etc.). L'association est représentée par un conseil d'administration qui reflète son membership.

**Activités**: Humanitas Afrika est actuellement active en République tchèque et sur le continent africain (Kenya et Ghana). Elle a également été très active auparavant au Burkina Faso et au Bénin. Les activités comprennent la culture, l'information sur l'Afrique, des événements et les projets humanitaires. En voici deux exemples:

- ▶ En République tchèque, le centre d'information africain fournit au public des informations, des activités éducatives (groupes de discussion, projection de films, etc.) et des services de bibliothèque sur l'Afrique.
- ▶ Chaque année, une célébration culturelle pour la Journée de l'Afrique est organisée.

#### L'éducation et l'autonomisation des femmes à Obom, un projet de longue date aux effets visibles

**Secteur** : Autonomisation des femmes, éducation

Pays: République tchèque / Ghana

**Contexte:** Obom est situé dans le district rural d'Accra. C'est le plus grand village de la région, avec environ 4 000 habitants. Il a désormais accès à l'électricité, ce qui n'était pas le cas auparavant. 7 petits villages



autour de lui sont également couverts par le projet. Cette zone a été choisie à la suite d'une rencontre entre un enseignant du village et le responsable d'Humanitas Afrika. Face au manque d'opportunités pour les enfants de poursuivre leur éducation jusqu'à l'école secondaire, Humanitas Afrika a vu des conditions favorables pour un projet de développement utile aux jeunes, aux femmes et à la communauté.

**Objectifs**: L'objectif général du projet est d'accroître l'accès à l'éducation et d'autonomiser les femmes de la région. Plus précisément, il vise à :

- Donner la possibilité aux enfants d'aller à l'école de base, à l'école secondaire jusqu'à l'université.
- ▶ Offrir une formation professionnelle aux jeunes.
- ▶ Fournir des solutions financières et aider les femmes pour développer leurs activités.

La logique qui sous-tend ces activités est qu'il est possible d'améliorer radicalement la situation sociale et économique d'un village en agissant à la fois sur les besoins immédiats des familles et sur les opportunités éducatives pour les enfants.

#### Bénéficiaires: Les bénéficiaires directs sont:

- Les enfants et les jeunes d'Obom et de ses environs,
- ▶ Les femmes d'Obom et de ses environs.

Indirectement, le village bénéficie de l'augmentation des activités économiques et de l'éducation des jeunes.

Activités et résultats : Le parrainage des écoliers a commencé en 2002, la formation professionnelle en 2005 et le programme de microfinancement en 2007. Concernant les activités actuelles et leurs résultats :

- ▶ Éducation des enfants pauvres : cette activité est basée sur le parrainage d'enfants par des particuliers ou des entreprises en République tchèque. Humanitas Afrika sélectionne les enfants pauvres suite à une vérification approfondie de leur situation puis les enregistre sur le site Internet de Humanitas Afrika. Là, les futurs parrains peuvent lire leur histoire et décider quel enfant ils souhaitent parrainer. En fonction de leur âge et de leurs besoins, les enfants parrainés peuvent bénéficier de la prise en charge de leurs frais de scolarité privés, de l'accès au matériel scolaire et à la nourriture, d'allocations pour le transport et même de logement. En 2021, 77 enfants bénéficient de ce programme. Afin de maintenir le lien entre le parrain et l'enfant, Humanitas Afrika donne des informations deux fois par an aux parrains (lettre de l'enfant, photo et bulletin scolaire). Depuis 2002, plus d'un millier d'enfants ont bénéficié de ce projet.
- Formation professionnelle en couture: cette option est proposée aux élèves ayant quitté l'école, filles et garçons, et aux autres jeunes d'Obom et des villages environnants. La formation dure trois ans et se déroule sous la supervision de deux couturières expérimentées de la communauté en partenariat avec l'Association Afrika Women of Obom. Humanitas Afrika a contribué à la construction de l'atelier, à l'élaboration de la formation et continue actuellement à financer les coûts de fonctionnement de l'atelier. Actuellement, 20 personnes ont obtenu leur diplôme et 30 garçons et filles sont en formation.
- Programmes de microfinancement pour les femmes : cette activité est gérée par l'association Afrika Women of Obom grâce aux fonds initiaux fournis par Humanitas Afrika. Le crédit se fait à 0% d'intérêt. Son montant dépend de l'activité et de "l'historique de crédit<sup>29</sup>" de la bénéficiaire. Un premier prêt peut aller de 1000 à 2000 GHS (140 à 280€) pour une durée de 6 mois à un an. Le financement est accordé aux membres inscrits de l'association après une vérification de sa situation grâce à la présence locale de l'association et parfois en lien avec le chef du village. Une évaluation de l'activité (stratégie, rentabilité) est également effectuée. Après le financement, la bénéficiaire verse chaque mois un montant correspondant en partie au remboursement du prêt et en partie à une épargne. En cas de difficulté, l'épargne est utilisée pour rembourser la mensualité du crédit et/ou la durée du prêt est augmentée. Ce mécanisme permet un taux de remboursement de près de 100%. En 2021, l'association compte entre 40 et 50 membres, qui se réunissent deux fois par mois. En plus du microfinancement, l'association propose des ateliers sur la santé, la finance, la gestion d'entreprise, etc. Jusqu'à présent, entre 100 et 120 femmes ont bénéficié d'un microfinancement.

Toutes les activités d'Humanitas sont liées les unes aux autres. Certaines femmes de l'association ont des enfants dans les programmes éducatifs. À la fin de la formation professionnelle, les jeunes femmes peuvent demander un microfinancement.

**Le financement :** Pour citer Kofi Nkrumah, le président d'Humanitas Afrika, "les gens ne croient pas à la quantité de travail que nous avons accompli avec si peu de ressources". Néanmoins, le financement des activités est un défi pour Humanitas Afrika :

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Si la bénéficiaire a déjà bénéficié d'un microcrédit et l'a remboursé intégralement et dans les délais.

- ▶ Dans le passé, Humanitas Afrika disposait de quelques ressources financières provenant des cotisations des membres. Mais, en 2015, la loi sur les associations a changé et a rendu les cotisations impossibles.
- ▶ Humanitas Afrika collecte désormais des dons privés et recherche des mécènes par le biais du site web, de la communication en ligne (le compte Facebook compte plus de 500 followers et une série de vidéos de témoignages de bénéficiaires) et d'activités culturelles et publiques.

Humanitas a tenté de répondre à des appels à projets pour obtenir des subventions mais souligne que c'est souvent une perte de temps précieux. Pour une raison de capacités, ils n'ont pas encore essayé d'obtenir des fonds par le biais d'une campagne de crowdfunding. Humanitas Afrika vient de lancer sa chaîne YouTube. Il faut souligner que les communautés ghanéenne et kenyane en République tchèque ne disposent pas elles-mêmes de moyens financiers suffisants pour cofinancer le programme dans leurs pays respectifs.

#### PROCESSUS DE COLLABORATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

## Les parties prenantes et le rôle de chacune d'entre elles dans les différentes étapes du projet :

Les principales parties prenantes du projet sont :

- ▶ Humanitas Afrika qui recherche des financements et dirige le projet avec l'aide d'un coordinateur local bénévole, Emmanuel Hayford, 2 superviseurs pour l'atelier de couture et quelques employés bénévoles.
- L'association Afrika Women of Obom, qui a été créée en 2007 avec l'aide de Humanitas Afrika et qui gère désormais les activités de microfinancement.
- Les autorités locales, représentées par le chef d'Obom, qui sont bien informées et soutiennent les activités. Elles ont mis à disposition un terrain pour le projet et estiment que leurs besoins sont bien pris en compte.

Selon les témoignages, Humanitas Afrika est connu et entretient de bonnes relations avec la population locale.

#### La gouvernance du projet :

Humanitas Afrika en République Tchèque consulte les coordinateurs au Ghana et les leaders d'opinion locaux à Obom : le chef du village, les parents des enfants, les enseignants de la communauté et les groupes de jeunes et de femmes.

#### Les moteurs de l'engagement des diasporas

Bien que le projet soit mis en œuvre par une ADDO, la diaspora ghanéenne et kenyane n'y joue aucun rôle. Elles sont toutefois en contact avec Humanitas Afrika pour les activités en République tchèque.

#### Effets du projet

#### Contribution du projet au développement local

Les résultats du projet sont très visibles :

- ▶ Chaque année, environ 70 à 80 enfants participent au programme d'éducation.
- ► Chaque année, environ 30 jeunes démarrent le programme de formation professionnelle et 20 personnes ont déjà obtenu leur diplôme.

- Jusqu'à présent, entre 100 et 120 femmes ont bénéficié d'un microfinancement.
- ▶ Mais la contribution au développement local va au-delà. D'après les témoignages, auparavant, au mieux les enfants du village pouvaient finir l'école de base et les filles tombaient enceintes à un âge précoce. Aujourd'hui, le village compte cinq diplômés universitaires et les filles restent plus longtemps à l'école. Une bénéficiaire, Amina Abdullah, a bénéficié du programme d'éducation et est désormais la première créatrice de mode d'Obom. Elle communique sur Instagram (@adwoa\_pyee), a eu 4 apprentis et souhaite développer son activité. Pour la citer : "

  Je suis très reconnaissante qu'ils (Humanitas Afrika) aient parrainé ma carrière ; ils ont cru en mon talent ; (...) je leur dois tout.". Le chef d'Obom apprécie également les contributions d'Humanitas Afrika, l'aide qu'ils apportent aux étudiants les plus pauvres et à la "cause des femmes". Il insiste sur la nécessité pour le village de continuer à en bénéficier.

#### **Contribution aux ODD**

Si Humanitas Afrika ne communique pas activement sur ce point, le projet contribue aux ODD suivants : 1 - Pas de pauvreté 4 - Éducation de qualité 5 - Égalité entre les sexes 8 - Travail décents et croissance économique 10 - Inégalités réduites



- ▶ Projet conçu avec une approche géographique, axé sur Obom au Ghana
- ▶ Projet mis en œuvre localement grâce à un coordinateur local volontaire et en étroite relation avec les autorités locales.
- Principales difficultés liées au financement des projets
- ► Cette ADDO a pu contribuer de manière durable au développement du village par l'éducation et l'autonomisation des femmes. Objectifs 1 (pas de pauvreté), 4 (éducation de qualité), 5 (égalité entre les sexes) 8 (travail décent et croissance économique) et 10 (inégalités réduites)

# D) COOPÉRATION DECENTRALISÉE ENTRE OULED DAOUD ZEKHANINE ET ANVERS

#### **Présentation:**

Ce projet de coopération décentralisée s'inspire des initiatives de trois associations de ressortissants de Oulad Daoud Zekhanine à Anvers. Son objectif est de créer, renforcer et soutenir des activités génératrices de revenus au sein de coopératives agricoles et d'élevage.

#### Description du projet

Secteur : Agriculture, économie sociale

Pays concernés : Maroc, Belgique

#### Le contexte:

En 2010, après une évaluation de son jumelage avec Paramaribo et Durban, la municipalité a décidé de changer son approche de la coopération décentralisée. Cette décision s'est fondée sur la présence d'importantes communautés africaines dans la ville et sur leurs activités de soutien au développement de leurs régions d'origine. Les transferts de fonds des diasporas sont traditionnellement utilisés pour aider leurs familles dans leur vie quotidienne. En réunissant les communautés en partenariat avec la ville d'Anvers, les ADDO peuvent développer une plus grande contribution au développement local. La coopération entre la municipalité et les associations de la diaspora a également un effet d'autonomisation sur les communautés qui cherchent à s'intégrer davantage en Belgique. Les projets de trois associations de ressortissants de Oulad Daoud Zekhanine ont été renforcés par la ville, pour une approche systémique du développement économique et un renforcement des compétences communautaires.

#### **Objectifs:**

Le projet vise à soutenir la commune d'Ouled Daoud Zekhanine et sa société civile dans le développement d'une économie sociale et solidaire. Cet objectif se traduit par la création, le renforcement et le soutien d'activités génératrices de revenus au sein de coopératives agricoles et d'élevage. Les services administratifs de la commune ont bénéficié d'un appui technique, et le projet contribué au développement de l'écotourisme dans la commune. Ces activités ont permis d'impliquer des populations jusqu'alors peu intégrées au développement économique : les femmes, les jeunes de la commune, et l'ensemble des communautés ethniques de la commune rurale.

#### Bénéficiaires:

Les principaux bénéficiaires du projet sont les membres des coopératives agricoles : trois coopératives ont été créées et soutenues par les associations de la diaspora africaine basée à Anvers ; sept nouvelles coopératives ont été créées dans le cadre du projet, dont trois coopératives de femmes. Au niveau communal, les activités du projet ont bénéficié aux services techniques (service social et économique, secrétaire général) et aux habitants actifs dans l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et l'écotourisme. Le projet a particulièrement pris en compte les femmes de la commune renforcées dans leurs activités économiques grâce à des cours d'alphabétisation et de gestion de coopératives.

#### Une coopération décentralisée multi-acteurs

La coopération décentralisée entre la ville d'Anvers en Belgique et la commune rurale d'Ouled Daoud Zekhanine au Maroc implique un grand nombre d'acteurs et a nécessité la création de méthodes de coordination appropriées : l'association ACCORPE a été créée pour assurer une centralisation des activités.

#### Profil des partenaires du projet :

Au quotidien, le projet est soutenu par quatre partenaires de Belgique et du Maroc.

- La ville d'Anvers est l'une des villes les plus peuplées de Belgique, et dispose d'un communauté Marocaine importante. Anvers a reçu une subvention du Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire pour financer le programme.
- ▶ La <u>commune rurale de Ouled Daoud Zekhanine</u> est située dans la chaîne de montagnes de Kebdana au Maroc. C'est une zone d'émigration des jeunes vers les villes environnantes et les pays étrangers, faute d'opportunités économiques. La municipalité a facilité les procédures administratives pour la création et la gestion des coopératives agricoles.
- ▶ <u>ACCORPE</u> (Association de Concertation et de Coordination pour le Développement Rural et la Protection de l'Environnement) a joué le rôle de plateforme de coordination et de mise en œuvre de la coopération décentralisée entre les partenaires du Maroc et de la Belgique. Ses membres représentent l'ensemble des parties prenantes : élus locaux marocains, représentants des populations locales, coopératives agricoles et deux ingénieurs agronomes.
- Les trois associations de la diaspora marocaine Imane (Initiatief Marokkaanse Netwerken), Marobel et Steunproject sont chargées de l'appui à trois coopératives agricoles de Oulad Daoud Zekhanine. Celles-ci étaient créées avant le début de la coopération décentralisée grâce à l'appui de ces ADDO.

La coopération décentralisée Anvers-Ouled Daoud Zekhanine a été soutenue par des réseaux en Belgique et au Maroc sur différents aspects.

- ▶ La VVSG (Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten vzw) est l'association des villes et communes de Flandre. Le VVSG a soutenu la demande de subventions d'Anvers ainsi que d'autres villes auprès du gouvernement fédéral. Ces subventions sont destinées à renforcer la capacité administrative des villes du Sud. Grâce à ce programme, la ville d'Anvers a reçu une subvention de 217 194 euros.
- ▶ Un groupe d'acteurs publics de la ville d'Anvers (universités, équipes scolaires, corps médical) a participé au projet par des échanges pratiques et culturels avec leurs homologues d'Ouled Daoud Zekhanine.

#### Gouvernance et communication du projet :

Dans ce projet international, les différentes langues parlées par les partenaires limitent la capacité d'Anvers et d'Ouled Daoud à être en contact direct. Les associations partenaires de la coopération décentralisée - ACCORPE et les trois organisations de la diaspora - jouent un rôle crucial en tant qu'intermédiaires et exécutants du projet.

ACCORPE est l'acteur au cœur de la gouvernance du projet de coopération : son conseil d'administration est composé de représentants de toutes les parties prenantes marocaines. ACCORPE organise une réunion chaque mois, et chaque fois que cela est nécessaire, avec les membres du projet pour décider des orientations du projet. Au quotidien, les partenaires échangent des informations avec ACCORPE et la diaspora par téléphone, vidéoconférence et applications mobiles. Lorsque des tensions ou des désaccords apparaissent, la consultation de tous les partenaires permet de prendre des orientations qui conviennent aux différentes parties prenantes. Sur le volet du projet dont la diaspora est responsable, la ville d'Anvers a signé des accords bilatéraux avec chaque association et tient des réunions régulières avec chacune d'entre elles.

#### Mobilisation de la diaspora dans le projet

<u>Facteurs d'implication de la diaspora dans le projet</u>

La diaspora est particulièrement impliquée dans la coopération décentralisée grâce aux liens familiaux qu'elle entretenait à Ouled Daoud avant le lancement du projet. Les membres des ADDO ont voulu avoir un impact positif sur leur commune d'origine et ont initié la création de coopératives agricoles. La ville d'Anvers a rapidement soutenu ces initiatives, ce qui a favorisé l'implication des associations de la diaspora dans le dispositif de coopération décentralisée. Participer à un projet de développement permet à ces associations de maintenir leur lien avec Ouled Daoud et de connaître les réalités vécues par les habitants de la commune.

#### Contributions de la diaspora et valeur ajoutée

La coopération décentralisée entre Ouled Daoud et Anvers n'aurait pas vu le jour si les trois associations de la diaspora n'étaient pas connues et soutenues par la ville d'Anvers.

- ► <u>Création du projet</u>: Les trois associations ont investi des fonds personnels et ont été soutenues par Anvers pour créer trois coopératives agricoles à Ouled Daoud (le modèle que la coopération décentralisée a reproduit.)
- ► <u>Communication entre partenaires</u>: Dans le cadre d'un projet interculturel, la connaissance de la diaspora des cultures belge et marocaine facilite la compréhension entre les partenaires des différents pays. Un site internet a été créé pour présenter le territoire et les activités du projet.
- ▶ <u>Retour d'expérience</u>: La diaspora est en contact direct avec les habitants d'Ouled Daoud et leur rend visite régulièrement, ces échanges fréquents facilitent le suivi du projet, y compris pendant la pandémie. La diaspora facilite l'identification et le signalement des problèmes rencontrés par les bénéficiaires du projet.
- La <u>mobilisation du réseau</u>: Pour la réussite des activités du projet, les membres des associations de la diaspora mettent leur réseau personnel en Belgique et au Maroc au service du projet. Cela peut faciliter la gestion des situations de blocage aux différentes étapes du projet.

#### Résultats du projet

**Activités mises en œuvre :** Le projet de coopération décentralisée a duré cinq ans, la subvention a financé les trois dernières années et a permis :

- La création de sept coopératives agricoles, dont quatre coopératives de femmes. Les trois coopératives déjà établies dans la municipalité par les associations de la diaspora anversoise ont également été renforcées par un soutien matériel et la formation des membres des coopératives.
- Des cours d'alphabétisation qui renforcent l'autonomie des femmes soutenues par le projet.
- Le développement de l'écotourisme dans la région grâce à la réhabilitation de plusieurs habitations.

Le projet finalisé a coûté 217 194 €, investis grâce à la subvention du Département belge pour le développement et l'humanitaire. Les investissements de la ville d'Anvers et des trois associations de la diaspora avant le début de ce projet ont été pris en compte et leur ont permis de ne pas financer davantage le projet.

#### Contribution du projet au développement local :

Plus que des résultats mesurables, les parties prenantes voient des externalités positives qui sont la conséquence du projet :

- ▶ Le financement d'une plateforme regroupant tous les acteurs du projet a permis d'apprendre de nouveaux modes de fonctionnement : comment collaborer efficacement avec des partenaires divers, débattre et échanger des points de vue, rédiger et partager des comptes rendus de réunion...
- L'état d'esprit de la population est beaucoup plus ouvert à la collaboration avec les étrangers, ceci est particulièrement visible chez les femmes d'Ouled Daoud Zekhanine.
- Pour la commune d'Ouled Daoud Zekhanine, avoir bénéficié d'un projet de dynamisation de la vie économique a permis de bénéficier plus facilement des investissements du gouvernement

marocain pour améliorer son accessibilité : le potentiel économique de la zone a été reconnu par l'Etat. La municipalité est désormais un partenaire plus crédible pour les projets de coopération.

La coopération décentralisée a revitalisé la vie agricole et économique de la commune rurale.

- Les coopératives agricoles qui existaient avant le démarrage du projet ont augmenté et diversifié leur production entre 2017 et fin 2021. Pourtant, les coopératives n'ont pas obtenu du gouvernement l'agrément sanitaire pour la commercialisation. Une coopérative a dû réorienter ses activités (élevage de lapins au lieu de fromage de mouton et de chèvre). Ce problème a généré une grande frustration pour la diaspora qui a investi dans les coopératives avant la création du projet.
- Les femmes ont pris une place de plus en plus importante dans la vie économique de la communauté. Elles ont maintenant la possibilité de se rencontrer et d'apprendre ensemble et de devenir plus indépendantes socialement et économiquement.
- L'objectif de valorisation du patrimoine local par l'écotourisme a été partiellement atteint : la crise du COVID a stoppé toute activité écotouristique à la fin du projet. Pourtant, les habitants ont été sensibilisés et ont appris les atouts touristiques de leurs régions, ont amélioré les offres d'hébergement, et une association d'écotourisme a été créée en 2021.

#### **Contribution aux ODD:**

Avant la coopération décentralisée, toute la diaspora marocaine ne connaissait pas les ODD, mais les projets des ADDO y répondaient déjà. Les objectifs de développement durable étaient particulièrement importants pour la ville d'Anvers, et la coopération décentralisée a renforcé leur intégration dans les objectifs généraux et spécifiques du projet. Le renforcement et l'intégration économique des femmes étaient une dimension particulièrement importante du projet et a été soutenus par les partenaires et les bénéficiaires du projet.



- ▶ Projet de coopération décentralisée conçu à partir des projets existants de trois ADDO.
- ▶ Projet réalisé avec de nombreux acteurs grâce à la coordination de l'association ACCORPE
- ▶ ADDO impliquée dans la création du projet, la communication entre les partenaires, le signalement des problèmes rencontrés par les bénéficiaires du projet et la mobilisation du réseau.
- ▶ Principales difficultés liées aux différentes langues parlées par les partenaires qui limitent leur capacité à communiquer directement
- La coopération décentralisée a revitalisé la vie agricole et économique de la commune rurale.

#### E) COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE L'ÎLE DE NGAZIDJA ET LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

#### **Présentation:**

Cette coopération décentralisée est née de la mobilisation de la diaspora comorienne vivant dans le département français. Elle a connu différentes phases, la plus récente étant le Festival des Communes.

#### Description du projet

Secteur : Promotion du patrimoine culturel et décentralisation

Pays concernés : Union des Comores, France

#### Contexte:

La coopération entre l'île de Ngazidja et le département de Seine-Saint-Denis est née de la mobilisation de la diaspora comorienne installée dans le département français. Le département s'est engagé auprès des associations qui l'ont sollicité pour appuyer le développement des Comores par des subventions aux associations, puis par une convention de coopération signée avec le gouvernorat de l'île de Grande Comore et l'association des maires de l'île. Le Festival des Communes est le projet le plus récent de la coopération, qui soutient également les collectivités comoriennes pour des projets de lutte contre les violences faites aux femmes, et d'amélioration de la santé et de l'assainissement.

#### **Objectifs:**

Le festival des Communes de Ngazidja a deux objectifs principaux :

Le Festival des Communes de Ngazidja répond à deux objectifs principaux :

- ▶ Promouvoir la richesse et la diversité culturelle des villages et villes de l'île de Ngazidja,
- ▶ Mettre les communes récemment créées depuis la décentralisation des Comores au cœur de la vie associative et du quotidien des Comoriens.
- Plusieurs objectifs secondaires sont au cœur de ce projet :
- ▶ La mise en avant des connaissances traditionnelles et des associations culturelles de femmes de chaque village comorien ;
- La valorisation des cultures traditionnelles et modernes de la jeunesse comorienne

#### Bénéficiaires:

Les principaux bénéficiaires du projet sont les associations et groupes culturels et artistiques des villages de l'île de Ngazidja. Les associations de femmes et de jeunes des différents villages ont été particulièrement ciblés et inclus dans le projet par le choix des catégories du festival (danse traditionnelle, danse urbaine, cuisine, musique, slam). Le projet a également permis aux agents et maires des jeunes communes comoriennes d'être mis au centre de la vie culturelle de leur territoire.

#### Une coopération décentralisée multi-acteurs

#### Profil des partenaires du projet

La coopération décentralisée a réuni une myriade d'acteurs opérationnels comoriens et français, que l'on peut regrouper en trois catégories.

Les porteurs institutionnels de la coopération décentralisée sont le Gouvernorat de l'île de la Grande Comore (Ngazidja) et l'Association Comorienne des Maires de Ngazidja (AMN), partenaires du département de la Seine-Saint-Denis. Les trois acteurs ont créé l'accord de coopération décentralisée, cadre de référence du projet.

- Les opérateurs du projet sur le terrain sont l'association comorienne Ulanga et l'association française Africolor. Ces deux partenaires sont chargés de réaliser l'ensemble des activités et de coordonner le budget.
- Le partenaire facilitateur du projet est la Plateforme des Associations Comoriennes de Seine-Saint-Denis (PFAC 93). Ces deux partenaires ont été des relais d'information et de communication sur le projet auprès de leurs adhérents et du grand public. Face aux difficultés rencontrées dans l'avancement du projet, ils ont également mobilisé leur réseau pour lever les obstacles rencontrés par les opérateurs de terrain.

Le Festival des Communes a également bénéficié d'un soutien matériel et de subventions pour financer son budget de 220.000 euros. Les ressources matérielles ont été fournies par les communes comoriennes. Les principaux contributeurs financiers ont été le Ministère français des Affaires étrangères (75 000 €), les départements français de la Réunion (20 000 € et un salarié mis à disposition) et de la Seine Saint Denis (30 000 €) et l'Ambassade de France aux Comores (15 000 €).

#### Gouvernance et communication du projet

Les partenaires du projet se réunissent en comité de pilotage aux étapes importantes du projet. Ce comité est composé de membres de droit et de membres invités. Les membres de droit sont les bailleurs de fonds du projet (Conseil départemental de la Réunion, Ambassade de France), les acteurs fondateurs, opérateurs et facilitateurs du projet (Gouvernorat de Ngazidja, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Ulanga, Africolor, Plateforme des Associations Comoriennes de Seine-Saint-Denis et Association des maires de Ngazidja). Au quotidien, Ulanga et Africolor, les opérateurs du projet, communiquent individuellement avec les acteurs pour les tenir informés de l'avancement du projet, et sollicitent l'appui d'un ou plusieurs partenaires pour surmonter les difficultés rencontrées.

#### Mobilisation de la diaspora dans le projet

Facteurs d'implication de la diaspora dans le projet

La PFAC93 est impliquée dans le projet depuis sa création et est en contact direct avec le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis pour coordonner son implication. Le conseil départemental a soutenu la structuration de la PFAC93 pour favoriser l'implication des associations comoriennes membres de la plateforme au sein du projet. Ce projet de promotion de la culture du pays d'origine des associations comoriennes fait écho aux actions menées par les associations comoriennes en Seine-Saint-Denis, créant ainsi un pont entre la Seine-Saint-Denis et le territoire d'origine de la diaspora comorienne.

#### Contributions de la diaspora et valeur ajoutée

Sans les relations entre le département de la Seine-Saint-Denis et les associations comoriennes du département, la coopération avec l'île de Ngazidja n'aurait pas été possible. Les associations regroupées au sein de la plateforme des associations comoriennes de Seine-Saint-Denis ont une bonne connaissance des villages comoriens et des associations de jeunes, de femmes et culturelles. A ce titre, la PFAC 93 a participé à l'identification des acteurs locaux à impliquer dans le projet, et des acteurs culturels et politiques clés du pays. Parallèlement au projet aux Comores, la PFAC 93 a organisé un "Festival Miroir des Comores" en Seine-Saint-Denis. Étroitement lié au Festival des Communes, ce festival miroir a également permis de promouvoir le patrimoine comorien et de valoriser la coopération décentralisée France-Comores auprès des habitants du département français.

#### Résultats du projet

#### Activités mises en œuvre :

La création du Festival des Communes de l'île de Ngazidja est l'activité essentielle. Ce nouveau festival a été divisé en plusieurs phases, sur le format d'un concours. Un important travail de sensibilisation des maires et des acteurs associatifs des 28 communes de l'île a précédé le lancement du festival.

- La première phase du festival était communale : chaque commune organisait un concours pour sélectionner un représentant par catégorie du concours parmi toutes les associations villageoises (musique, danse, slam, cuisine...).
- La phase régionale a regroupé les représentants des communes pour sélectionner un finaliste qui représente la région lors de la finale.
- La phase finale regroupe tous les finalistes régionaux dans une grande manifestation culturelle devant les autorités comoriennes. Une délégation d'artistes français devait participer à cette finale, mais la crise sanitaire a empêché leur déplacement.

#### Contribution au développement local:

Le Festival des Communes de Ngazidja a contribué à promouvoir la décentralisation aux Comores : les communes, les régions et le district insulaire ont gagné en visibilité et ont été renforcés par le projet. Les identités villageoises sont très fortes en Grande Comore, et chaque commune regroupe plusieurs villages. Les maires peuvent avoir des difficultés à être reconnus comme des autorités légitimes car la population s'identifie comme membre d'un village et non comme faisant partie de la municipalité. En étant le centre de la mise en œuvre de la coopération décentralisée, les communes ont acquis des compétences dans la gestion des associations, et sont plus reconnues et légitimes aux yeux de la population et des autorités traditionnelles des villages. Le projet a également renforcé les groupes culturels comoriens : Les associations de femmes et de jeunes comoriens sont devenues plus visibles et leur contribution à la culture comorienne est mieux acceptée.

#### **Contribution aux ODD:**

Le projet a permis d'atteindre plusieurs objectifs du développement durable. Le principal objectif atteint est le développement d'institutions efficaces en matière de paix et de justice. Le renforcement des collectivités locales comoriennes permet de rapprocher les populations des villages comoriens et les communes. Un second objectif concerne la réduction des inégalités de genre : les femmes comoriennes ont été mises au centre de plusieurs catégories du concours. Un objectif secondaire du projet est le renforcement de l'attractivité touristique des Comores par la valorisation de son patrimoine. Cet objectif contribue indirectement au développement économique de l'île.



- ► Coopération décentralisée née de la mobilisation de la diaspora comorienne vivant dans le département français.
- ▶ Projet mis en œuvre avec de nombreuses parties prenantes dont les rôles et la gouvernance sont bien définis.
- ▶ ADDO impliquées dans le projet depuis sa création et réalisant des activités culturelles et de mise en réseau pour faire le lien entre la Seine-Saint-Denis et les territoires d'origine de la diaspora comorienne.
- ▶ La coopération décentralisée a contribué à promouvoir la décentralisation aux Comores et à légitimer différents groupes culturels comoriens.

#### F) COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE DES VILLES EN ITALIE, EN TUNISIE ET AU MAROC

#### **Présentation:**

Cette coopération décentralisée découle de l'accord de partenariat pour la mobilité signé le mars 2014 par la Tunisie et l'Union européenne. Son objectif est de contribuer à l'amélioration des schémas de migration temporaire et circulaire entre l'Italie, le Maroc et la Tunisie. Une organisation de la diaspora tunisienne a été impliquée par la municipalité de Turin, grâce à des collaborations passées réussies, mais sans rôle formel.

#### Description du projet

Secteur: Entrepreneuriat des jeunes

Pays concernés: Tunisie, Maroc, Italie

Contexte: Le projet Mentor découle de l'accord de partenariat pour la mobilité signé le 3 mars 2014 par la Tunisie et l'Union européenne, avec dix États membres dont l'Italie. La Tunisie est le deuxième pays du Sud de la Méditerranée à signer ce partenariat, après la signature du premier accord de partenariat avec le Maroc en juin 2013. Le projet Mentor répond à plusieurs objectifs du partenariat et associe le Maroc et la Tunisie pour promouvoir la formation des jeunes à l'entrepreneuriat dans un contexte de migration de courte durée.

**Objectifs :** L'objectif général est de contribuer à l'amélioration des schémas de migration temporaire et circulaire entre l'Italie, le Maroc et la Tunisie. Quatre objectifs spécifiques précisent les actions :

- ▶ 1. Renforcer la coopération entre les services de formation, d'emploi et de jeunesse en Italie (ville de Milan et Turin), au Maroc (ville de Beni Mellal, Khouribga et Fquih Ben Salah) et en Tunisie (ville de Tunis).
- ▶ 2. Améliorer les compétences des animateurs et acteurs socio-éducatifs des territoires concernés afin de promouvoir la migration circulaire et temporaire des jeunes.
- ➤ 3. Augmenter l'information des citoyens tunisiens et marocains sur la migration légale et temporaire vers l'Italie et l'UE.
- ▶ 4. Augmenter l'accès au marché du travail des jeunes Tunisiens et Marocains dans leur pays d'origine grâce à des opportunités de formation en Italie (Turin et Milan) par une mise en œuvre opérationnelle de l'article 27 de la loi italienne sur l'immigration.

**Bénéficiaires :** Les principaux bénéficiaires étaient vingt jeunes diplômés tunisiens et marocains pour un stage de trois mois à Turin et Milan (dix jeunes par ville). Ces jeunes ont eu l'opportunité de bénéficier d'un parcours et de développer des compétences professionnelles et entrepreneuriales en Italie.

Vingt entreprises italiennes ont également bénéficié du projet en accueillant ces jeunes, elles ont obtenu de nouvelles aides à l'emploi financés par le projet, et surtout ont étendu leur réseau au Maroc et en Tunisie. Mentor a donné à ces entreprises italiennes de la municipalité de Turin et de Milan l'opportunité d'internationaliser leurs activités en collaborant avec les bénéficiaires des stages.

#### Une coopération décentralisée multi-acteurs

#### Profil des partenaires du projet

- ► En Italie, les partenaires sont la ville de Milan (chef de file), la ville de Turin et l'agence de développement Piemonte Lavoro.
- Les partenaires marocains sont la municipalité de Khouribga, le ministère des Marocains résidant à l'étranger et des questions de migration, l'ANAPEC Agence nationale pour la promotion de l'emploi et des compétences (sections de Beni Mellal et de Chaouia-Tadla et la faculté polydisciplinaire de Khouribinare.
- ► En Tunisie, les principaux partenaires sont la municipalité de Tunis et l'Observatoire national de la jeunesse (ONJ).

En outre, il existe des partenaires techniques

- ▶ Anolf Piemonte : l'ONG sélectionnée pour des actions au Maroc et en Tunisie
- L'implication de la diaspora tunisienne dans la ville de Turin a été importante, voire fondamentale à certains moments du projet. La diaspora tunisienne a été impliquée par la municipalité de Turin, grâce à des collaborations passées réussies. Néanmoins, la diaspora n'était pas un partenaire officiel de Mentor.

En revanche, la diaspora marocaine ou tunisienne n'a pas été impliquée à Milan car la relation entre la municipalité de Milan et les associations de la diaspora de la ville se concentre principalement avec la diaspora sénégalaise.

Au quotidien, les activités et le budget du projet étaient gérés par les partenaires des municipalités de Milan et Turin, par l'agenzia Piemonte Lavoro et l'Anolf Piemonte. Le budget global s'élèvait à 540 000 euros, dont 90% proviennent d'une subvention du MPF (Mobility Partnership Facility du ICMPD - International Centre for Migration Policy Development avec des fonds de la Commission européenne). La majeure partie du budget était consacrée aux coûts des stages, y compris les activités de avant le départ et après le retour des stagiaires.

#### Gouvernance et communication du projet

La gouvernance du projet a été orchestrée par Milan. Un comité de coordination formé par les partenaires a été créé, et des comités de consultation locaux ont été chargés de chaque domaine d'action, guidant et suivant les étapes du projet. Ces comités de consultation intégraient les partenaires et tous les acteurs intéressés par le projet (entreprises, diasporas, universitaires, etc.). Chaque comité s'est réuni plus de trois fois pendant l'année et demie du projet, parfois avec des invités d'autres territoires (par exemple, le responsable de Milan a participé à une journée du comité local à Tunis et à au moins deux à Turin).

La communication a été très régulière et efficace : même si la création du site internet de Mentor a pris du retard. La campagne de recrutement de jeunes et de migrants réguliers en Tunisie et au Maroc s'est bien déroulée : les réseaux sociaux ont été utilisés (pages Facebook des partenaires et pages dédiées de Mentor Maroc et Tunisie). Les stagiaires ont été formés à la gestion du blog, mais leur charge de travail au sein des entreprises leur a laissé peu de temps pour animer le blog. Des vidéos et des communiqués de presse ont également été produits par des tiers tout au long du projet.

#### Mobilisation de la diaspora dans le projet

Dans ce projet, la diaspora n'a pas joué un rôle de partenaire officiel, mais son soutien au projet a été important.

- ► Tout d'abord, elle a diffusé et fait connaître le projet à travers son réseau,
- ► Elle a également aidé à trouver des entreprises disposées à accueillir des stages pour les jeunes arrivant de Tunisie et du Maroc.

D'un point de vue technique, il était très intéressant d'avoir la diaspora comme partenaire du projet pour la municipalité de Turin. La diaspora a travaillé avec les bénéficiaires et les entreprises de Turin pour assurer une communication efficace. Grâce à la forte relation de la ville de Turin avec la diaspora dans la région.

- Lorsque les dirigeants des différentes municipalités partenaires se sont rendus à Turin, le rôle de la diaspora a contribué à rendre la relation institutionnelle également culturelle, interpersonnelle et vivante.
- ▶ Ils ont joué le rôle de médiateurs entre les partenaires des trois pays, au niveau linguistique mais aussi culturel.
- ▶ Leur rôle dans l'orientation des jeunes était également important, les accompagnant sur la manière de s'adapter aux réalités et à la vie sociale italiennes en venant d'un pays d'Afrique du Nord.

Le rôle important de la diaspora turinoise dans le résultat du projet été reconnue. Un deuxième programme Mentor 2 prévoit ainsi de les impliquer en tant que partenaires officiels.

#### Résultats du projet

#### Activités mises en œuvre :

- ▶ Parmi les premières activités réalisées, la constitution de groupes de travail a impliqué de nombreux acteurs différents qui ont ensuite pris part au projet. Des experts des municipalités de Milan et de Turin, ainsi que des acteurs représentant les services de formation et de placement, ont réalisé une étude sur le territoire des deux villes, et sur les secteurs les plus intéressants dans lesquels placer les bénéficiaires. En conséquence, une campagne de sensibilisation et d'information a été menée auprès des jeunes en Tunisie et au Maroc sur la migration temporaire et circulaire.
- La deuxième phase du projet concernait la sélection des jeunes candidats au Maroc et en Tunisie, puis la recherche d'entreprises en Italie et l'orientation des candidats. Les jeunes ont effectué des stages professionnels, ont bénéficié d'un tutorat pré-partenariat et d'une formation d'insertion suite au stage.
- ▶ Dans une perspective de réplication du projet basée sur l'évaluation des résultats, Mentor a permis la publication de lignes directrices et de recommandations pour la mise en œuvre ou l'amélioration des procédures pour la réalisation de stages professionnels en Italie et dans l'Union européenne, avec un accent sur la migration et le développement local.

#### Contribution au développement local :

Les bénéficiaires du projet ont pu atteindre un niveau de connaissances qui leur a permis de réaliser d'importantes évolutions professionnelles une fois rentrés dans leur pays. Beaucoup ont franchi le pas pour devenir des entrepreneurs indépendants. Le projet de coopération décentralisée a également permis aux entreprises italiennes de Turin et de Milan de s'ouvrir à l'internationalisation vers les deux pays d'Afrique du Nord. Il s'agissait donc d'un échange qui profite aux territoires des trois pays partenaires. Certaines entreprises italiennes ont investi dans les projets professionnels de leurs stagiaires afin d'essayer de se développer sur les marchés marocain et tunisien. La mise en réseau des différents acteurs a renforcé le développement économique positif de toutes les zones d'intervention.

#### **Contribution aux ODD:**

L'un des principaux objectifs est l'objectif 4 : investir dans une éducation/formation de base de qualité pour améliorer la vie des jeunes marocains et tunisiens, et contribuer ainsi au développement durable. L'éducation est le seul moyen de garantir une croissance économique et durable. Cet objectif est également étroitement lié au suivant (ODD 5), puisque le partenariat a sélectionné les bénéficiaires selon un principe d'égalité des sexes.

L'autre objectif important que le projet a cherché à consolider est l'objectif 8, qui vise à encourager une croissance économique durable et inclusive, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Les bénéficiaires ont pu profiter du stage qui leur a permis de travailler pour des réseaux d'entreprises italiens après la fin du projet, certains ont essayé de devenir des représentants étrangers des entreprises pour

lesquelles ils ont fait le stage. Les compétences acquises ont également été utiles pour créer des emplois dans le pays d'origine à leur retour.

Enfin, l'objectif 17 (partenariat pour a réalisation des objectifs) est l'un des points les plus importants pour le succès du projet. Bien que dans le Mentor 1 il n'y ait pas eu d'implication formelle des diasporas marocaine et tunisienne en tant que partenaires, la relation entre tous les partenaires est perçue comme juste et égale.

- ▶ La coopération décentralisée découle de l'accord de partenariat pour la mobilité signé par le Maroc, la Tunisie et l'Union européenne, avec dix États membres dont l'Italie.
- ▶ Projet réalisé avec des acteurs nationaux et locaux avec la coordination d'une ONG, Anolf Piemonte
- ▶ ADDO impliquées par la municipalité de Turin en tant que partenaire informel : mise en réseau en Italie et en Tunisie, rôle de médiateur linguistique et culturel et aide à l'orientation des jeunes. Un deuxième programme Mentor 2 prévoit de les impliquer en tant que partenaires officiels, reconnaissant ainsi leur valeur ajoutée dans Mentor 1.
- ▶ Contribution locale aux objectifs de développement durable 4 (éducation de qualité), 5 (égalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique) et 17 (partenariats pour les objectifs).

# CONCLUSION: LES ADDO DOIVENT-ELLES ETRE DAVANTAGE IMPLIQUEES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL?

## LES ADDO ONT-ELLES UN IMPACT RÉEL SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN AFRIQUE ?

La relation globale entre les diasporas et le développement fait l'objet de débats scientifiques. La plupart des travaux de recherche souligne l'investissement des diasporas et les processus par lesquels elles apportent de nouvelles pratiques sociales, des infrastructures essentielles et un soutien économique. Cependant, certains scientifiques critiquent le discours de certaines organisations internationales sur le potentiel des diasporas à devenir des acteurs majeurs du développement, car ils le jugent déconnecté de la réalité (voir partie 3.1.).

Si le rôle de la diaspora dans le développement national n'est pas reconnu par tous, un consensus clair se dégage sur l'impact des diasporas pour l'amélioration des conditions de vie de leurs proches grâce à des transferts de fonds réguliers. Par ailleurs, au niveau local, les contributions des ADDO sont visibles dans un large éventail de lieux et de secteurs de développement tels que l'accès à l'eau, l'amélioration des infrastructures de santé, la construction d'écoles ou le soutien à l'agriculture. Les zones d'émigration importante, comme la vallée du fleuve Sénégal ou l'Afrique du Nord, bénéficient d'investissement massif des ADDO dans les infrastructures d'intérêt général de la région. D'après la revue de la littérature et les cas étudiés, les projets des ADDO sont systématiquement associables à au moins un objectif de développement durable, même si les ADDO ne connaissent pas toujours ceux-ci et ne mesurent pas l'atteinte des cibles des ODD.

## LES ADDO SONT-ELLES UN GROUPE UNIFORME D'ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ?

Les organisations de développement de la diaspora africaine peuvent être de tailles diverses et avoir des objectifs variés. Leurs projets sont de plusieurs types et montants, couvrent un large éventail de secteurs et impliquent une grande variété de partenaires.

Tous ces éléments peuvent affecter l'efficacité, la taille et l'impact de leurs interventions en faveur des objectifs de développement durable.

Les contextes européen et africain ont également une grande influence sur la capacité des ADDO à se structurer et à se professionnaliser. Les contributions des ADDO ne sont pas toujours visibles et bien accueillies selon les pays et selon l'adaptation de leurs initiatives aux contextes locaux et nationaux. Le financement de leur projet dépend de la culture et de l'environnement associatif européen : nombre et contribution des membres, existence de subventions publiques ou privées destinées aux ADDO. Tous ces facteurs peuvent expliquer les différences géographiques dans l'engagement des ADDO

dans le développement local : certains pays et régions d'Europe et d'Afrique connaissent une activité intense des ADDO, tandis que d'autres bénéficient surtout des contributions individuelles des membres de la diaspora.

#### QUELS SONT LES TYPES DE CONTRIBUTIONS DES ADDO?

Plusieurs types de contributions des ADDO au développement local en Afrique ont été identifiés. La **contribution financière** est la plus visible et la plus étudiée. Les transferts financiers directs aux bénéficiaires de projets, le financement de nouvelles infrastructures, ou le don de fonds pour démarrer des activités génératrices de revenus en sont des exemples courants. Mais les contributions financières ne doivent pas occulter les autres dimensions centrales de l'engagement des ADDO, qui les distinguent des autres organisations de développement :

- ▶ Les ADDO sont composées de membres qui donnent de leur temps, de leurs connaissances et de leurs compétences pour le succès des initiatives de développement. Ceci constitue un **capital humain** fort et caractérise les pratiques des ADDO.
- L'analyse des communautés locales qui bénéficient de l'engagement des ADDO montre des **remises sociales**. En effet, les normes culturelles des diasporas sont différentes des normes africaines. Les ADDO apportent un changement social subtil par le biais de projets : par exemple, en donnant un rôle important aux jeunes Africains dans la gestion des projets locaux, elles contribuent à l'autonomisation des nouvelles générations ; en faisant des femmes les principales bénéficiaires ou en les nommant présidentes des ADDO, elles ont un impact positif sur les femmes dans les communautés locales bénéficiaires.
- ▶ Les **réseaux des diasporas** sont des aspects déterminants des contributions des ADDO. Le cumul des contacts en Europe et en Afrique de chaque membre des ADDO est crucial pour leurs projets. Il permet de surmonter les difficultés administratives, d'aider les bénéficiaires dans leur insertion professionnelle ou leur projet entrepreneurial, et facilite les partenariats des ADDO avec d'autres organisations de développement.

## QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE DE L'ENGAGEMENT DES ADDO DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL PAR RAPPORT AUX AUTRES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT (DONT ONG LOCALES) ?

Dans une certaine mesure, les ADDO peuvent être comparées aux ONG internationales : elles ont un engagement transnational, répondent aux besoins des communautés locales et investissent dans divers secteurs de développement. Pourtant, la plupart des ADDO s'engagent à un niveau très local et établissent des relations solides avec la population bénéficiaire, comme le font les ONG locales. Cela est plus difficile à réaliser pour les programmes des ONG internationales, qui ciblent de multiples territoires avec un temps limité. Les ADDO s'engagent souvent sur le long terme pour assurer la viabilité des projets qu'elles développent. Ceci est facilité par le bénévolat des membres des ADDO : un projet de long terme n'implique pas nécessairement de

mobiliser des fonds supplémentaires pour payer des salaires. Les réseaux des diasporas peuvent également constituer un atout majeur dans les projets de développement, par exemple pour trouver des membres qualifiés de la diaspora qui peuvent aider à former ou à encadrer les bénéficiaires.

Aux niveaux national et local, les ADDO apportent de la valeur aux coopérations décentralisées qui les incluent. Dans 2 des 3 cas étudiés, les ADDO ont joué un rôle d'initiateur de la coopération décentralisée. Plus généralement, les ADDO sont également des traductrices culturelles et linguistiques : elles assurent une bonne communication entre les partenaires de la coopération, atténuent les incompréhensions et sont souvent en contact fréquent avec les bénéficiaires. Les ADDO avec une représentation locale contribuent à la mise en place de programmes de développement axés sur les bénéficiaires. Elles peuvent s'associer à un large éventail d'acteurs du développement dans des environnements multiculturels. Par conséquent, des ADDO bien organisées et financées sont des atouts précieux pour le développement local en Afrique.

## QUELLES SONT LES PERSPECTIVES D'ENGAGEMENT DES ADDO APRÈS LA PANDÉMIE DE COVID 19 ?

La pandémie a transformé les relations des ADDO avec leurs homologues et bénéficiaires en Afrique et en Europe : les restrictions de voyage ont rendu plus difficile les déplacements sur le site des projets, le développement de nouveaux partenariats avec les autorités africaines, ou l'organisation de rassemblements sociaux en Europe pour collecter des fonds, communiquer sur leurs actions, etc. La crise a transformé les modalités d'engagement des ADDO : les partenaires africains équipés de smartphones peuvent devenir plus actifs qu'auparavant dans la mise en œuvre des projets ; les besoins sanitaires liés à la COVID ont accru l'engagement des ADDO dans le secteur de la santé. Une perspective encourageante est que les projets observés dans l'étude ont été ralentis mais ne se sont jamais arrêtés pendant la pandémie. Que les organisations s'engagent pour des motifs thématiques ou géographiques (organisations de ville natale) ne change rien à leur détermination à mettre en œuvre des projets de développement jusqu'à leur terme.

## 8 RECOMMANDATIONS

Pour accroître l'engagement des ADDO dans le développement local et leur contribution locale aux ODD, l'étude identifie trois facteurs clés de succès :

- 1. Orienter l'engagement des ADDO sur des projets se référant spécifiquement aux ODD, prenant en compte les enjeux liés aux femmes, aux jeunes et à l'environnement, et alignés sur les stratégies nationales et locales dans leur zone d'intervention.
- 2. Augmenter les capacités internes des ADDO à concevoir, lever des fonds et mettre en œuvre (directement ou en tant que partenaire d'un projet de coopération décentralisée) des projets pertinents pour les populations bénéficiaires, cohérents dans le contexte local, mis en œuvre avec efficacité et efficience, et durables.
- 3. Assurer un contexte d'intervention favorable tant en Europe qu'en Afrique et soutenir une plus grande visibilité 30 des contributions des ADDO au développement social et économique dans les pays de résidence et d'origine.

Ces 3 facteurs clés de succès conduisent aux recommandations ci-dessous pour chaque type de parties prenantes :

- ▶ Autorités nationales en Afrique et en Europe
- ▶ Autorités locales en Afrique et en Europe
- ▶ Agences et banques de développement, bailleurs de fonds
- ▶ ADDO et réseaux de diasporas (organisations faîtières)
- ▶ Organisations de la société civile en Europe et en Afrique
- ► Chercheurs en sciences sociales

Néanmoins, quelques recommandations destinées aux organisations de la société civile en Europe et en Afrique, semblent également appropriées pour les autres acteurs cités. Ces recommandations sont les suivantes

- ▶ Améliorer la connaissance de l'écosystème de solidarité internationale dans chaque pays afin de mieux y intégrer les actions des ADDO.
- ▶ Promouvoir une meilleure participation des ADDO dans le double espace (Europe / Afrique) en tant qu'actrices du lien social en Europe et actrices de la solidarité internationale avec l'Afrique.
- ▶ Prendre le temps de renforcer les compétences et les capacités des ADDO.
- ▶ Plus précisément, dans les projets intégrant des ADDO :
- ▶ Identifier clairement le rôle de chaque acteur et le valoriser, ceci est vrai pour tous les acteurs et surtout pour les ADDO qui sont souvent reléguées à un rôle secondaire dans le cas de grands projets avec des acteurs professionnels comme les ONG internationales ou les autorités locales.
- ► Accepter d'adapter les heures de réunion en fin de journée et durant les week-ends, pour que des bénévoles de l'ADDO soient disponibles.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Les États peuvent initier des campagnes de communication montrant l'impact des activités des ADDO, comme le programme sénégalais PAISD (https://paisd.sn/accompagnement\_subvention\_projets\_developpement\_local/), ou le FORIM en France lors de la Journée internationale des migrations.

#### A) POUR LES AUTORITES NATIONALES EN AFRIQUE ET EN EUROPE

#### Autorités nationales africaines

Pour les pays d'origine, dont la diaspora intervient déjà collectivement à travers les ADDO<sup>31</sup>, un enjeu majeur est d'orienter les projets et les investissements des ADDO dans les domaines et secteurs où ils peuvent avoir le plus d'impact et de synergies. Cela permet de limiter le saupoudrage des ressources et d'aligner les actions. Une méthodologie en plusieurs étapes peut être appliquée:

- ▶ État des lieux : identifier les pays de résidence où la diaspora est structurée en ADDO, les motivations de leurs interventions collectives, leurs secteurs et domaines d'intervention dans le pays d'origine et les principales difficultés qu'elles rencontrent. Ce diagnostic vise également à inscrire ce point à l'ordre du jour des discussions et accords de coopération internationale.
- ▶ Structuration de la diaspora : cette cartographie peut servir de base pour aider les ADDO à se regrouper en organisations faîtières, qui peuvent partager les bonnes pratiques et gagner en visibilité dans leur pays de résidence. Si la relation entre la diaspora et son pays d'origine et de résidence le permet, les organisations faîtières de la diaspora peuvent également représenter les ADDO dans un dialogue avec les autorités régionales et nationales de leur pays d'origine.
- ▶ Environnement favorable : L'action des ADDO peut bénéficier de l'application d'une stratégie de migration et de développement qui les considère et reconnaît leurs actions. Elles peuvent également bénéficier de l'amélioration de l'environnement des affaires, notamment en ce qui concerne la corruption, les dysfonctionnements administratifs et la sécurité.
- ▶ Offre spécifique : sur le modèle du PAISD ou du 3x1 (ci-dessous), les autorités nationales peuvent concevoir un mécanisme pour cofinancer les projets des ADDO dans les secteurs et domaines stratégiques. Pour être efficace, ce mécanisme doit inclure une assistance technique ainsi qu'un bureau pour orienter les ADDO vers les agences locales, les autorités locales et les ONG qui peuvent les aider. Le système de suivi et d'évaluation doit être anticipé dès le départ afin de mesurer l'impact de ces initiatives.
- ▶ La **communication**: Expliquer et valoriser la contribution des diasporas (financière et non financière) dans les discours publics et les médias peut favoriser la confiance envers les ADDO et faciliter leurs actions.

Selon Gelb et al. (2021) le programme 3x1 a commencé au niveau local et a pris une dimension nationale en 2001 au Mexique. Trois niveaux de gouvernement (local, étatique et fédéral) ajoutaient un dollar pour chaque dollar reçu via des transferts de fonds collectifs.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Certaines diasporas interviennent principalement à titre individuel et il peut donc être plus efficace pour leurs pays d'origine de mobiliser les investissements, l'esprit d'entreprise et les compétences des individus de la diaspora.

Le programme 3x1 a financé plus de 6 000 projets, mobilisant en moyenne 15 millions de dollars par an. Les travaux financés ont concerné pour 31% des infrastructures de voirie et de communication, pour 20% des infrastructures d'eau et de santé, pour 20% des infrastructures énergétiques, pour 17% des bâtiments et pour 13% des espaces publics. Les études montrent que le programme a eu un impact positif sur l'emploi et le taux d'activité dans les municipalités mexicaines et qu'il a eu un impact significatif et positif sur l'accès des ménages à l'assainissement, à l'eau et au drainage dans les villages ruraux participants. Les auteurs de l'étude le comparent à un mécanisme similaire, le PARE 1+1 en Moldavie, qui a eu moins de succès. Selon eux, cela peut s'expliquer par le fait que le programme 3x1 est né de l'envoi collectif de fonds existant au sein de la diaspora mexicaine alors que le PARE 1+1 a été mis en place par le gouvernement. En outre, le programme mexicain 3x1 a bénéficié du soutien technique du ministère mexicain du Développement social.

Encadré 11 | Une réussite : le programme 3x1 au Mexique

#### Autorités nationales européennes

Dans les pays de résidence, un enjeu majeur pour les autorités nationales est de faciliter l'insertion des migrants dans la vie économique et sociale. Là aussi, les associations de migrants peuvent jouer un rôle important. Par ailleurs, les diasporas bien intégrées sont en meilleure position pour contribuer au développement de leur pays d'origine car elles bénéficient de plus de ressources financières et de réseaux. Pour ce faire, deux recommandations concernent :

- ▶ Environnement favorable aux associations : L'action des ADDO peut bénéficier de lois et de mécanismes facilitant leur financement dans leur pays de résidence, comme la possibilité de percevoir des cotisations ou l'exonération fiscale des dons. Elles peuvent également bénéficier de services mutualisés pour les associations tels que la mise en commun des ressources humaines, de la comptabilité, la communication, etc. Il faut souligner que dans certaines régions, ces services existent mais ne sont pas connus des ADDO.
- ▶ Dialogue collectif et structuration des diasporas : dans les pays où les organisations de diasporas sont nombreuses, la structuration des réseaux de diasporas en une organisation faîtière peut renforcer leur représentation nationale et accroître plus efficacement leurs capacités ainsi que le partage des bonnes pratiques. Historiquement, en France, c'est le gouvernement français qui a encouragé la structuration des organisations de diasporas à travers un processus de consultation de deux ans qui a reconnu le rôle des ADDO et s'est terminé par la création du FORIM.

#### B) POUR LES AUTORITÉS LOCALES EN AFRIQUE ET EN EUROPE

Les collectivités locales africaines et les services déconcentrés de l'État peuvent jouer un rôle important dans la réussite des initiatives de développement local des ADDO sur leur territoire. Les interventions directes des ADDO peuvent être cruciales pour le développement de certains services publics pour lesquels les autorités locales africaines ne disposent pas de ressources suffisantes. Lorsqu'une bonne relation est établie avec les ADDO basées en Europe, ces dernières peuvent mobiliser leurs collectivités locales européennes et tenter de créer des projets de développement plus importants par le biais d'une coopération décentralisée bénéficiant directement aux collectivités locales africaines.

- ▶ Une première étape est souvent l'établissement d'une communication efficace avec les ADDO, en les orientant vers les services administratifs et politiques qui gèrent le secteur qu'ils veulent développer. Cela permet aux ADDO de découvrir les procédures administratives auxquelles elles doivent se conformer, et de participer à des réunions de suivi fréquentes sur l'avancement et les difficultés du projet.
- ▶ Pendant la mise en œuvre du projet, les autorités locales doivent veiller à ce que les actions des ADDO ne soient pas entravées par des comportements prédateurs ou des oppositions politiques provenant du personnel de l'administration locale, des opposants politiques ou des bénéficiaires. Un climat hostile peut mettre fin à un projet de développement local, ou à tout projet futur prévu.
- ▶ Si possible et si nécessaire, les autorités locales peuvent apporter une contribution en nature au projet par exemple en mettant à disposition un terrain. Cette participation facilite souvent l'obtention de subventions pour les ADDO basées en Europe, comme un signe de bonne volonté et une garantie que leurs homologues sont engagés et intéressés par le projet.

Pour les autorités locales européennes, la création de partenariats avec les ADDO de leur territoire peut être un moyen efficace de favoriser l'intégration sociale et politique des minorités et de créer des relations directes avec elles. Plusieurs outils peuvent être mobilisés telles que des subventions municipales ou régionales ou bien l'intégration d'ADDO dans leur politique internationale via la coopération décentralisée. Pour initier des coopérations décentralisées et des politiques internationales intégrant les ADDO, certains prérequis doivent d'abord être réunis :

- ▶ La diaspora doit être rassemblée dans une organisation sur le territoire de la collectivité locale, ou dans les zones voisines. Cela facilite l'identification des ADDO déjà investies dans le développement local et intégrées dans les communautés diasporiques.
- ▶ Le rôle et la contribution des ADDO doivent être décidés avec eux. Pour les ADDO déjà engagées dans le développement local, la coopération décentralisée peut être perturbante car leur position change : les ADDO deviennent des partenaires et des facilitateurs dans les projets multi-acteurs et ne sont plus les gestionnaires de projet. Un siège dans les comités de

- pilotage ou des réunions fréquentes entre les ADDO et les autorités locales sont des manières de les inclure efficacement.
- ▶ La contribution des ADDO doit être valorisée dans la documentation du projet, le budget et la communication : le temps, la traduction linguistique, la facilitation culturelle ou la valorisation des investissements réalisés avant le lancement de la coopération décentralisée sont autant d'atouts pour une coopération fructueuse.

#### C) POUR LES AGENCES ET BANQUES DE DEVELOPPEMENT

Les agences et banques de développement ont un rôle majeur à jouer pour accroître la contribution des ADDO au développement local, comme un axe spécifique de leur stratégie ou comme une approche transversale.

- ▶ Priorité spécifique dans leur stratégie : pour donner plus de poids aux ADDO en tant qu'actrices du développement, les agences et banques de développement peuvent concevoir un mécanisme de cofinancement des projets des ADDO avec une assistance technique sur le modèle du PRA-OSIM. Elles peuvent également prévoir des partenariats avec des organisations professionnelles de la société civile afin d'accroître la compréhension commune et d'aider les ADDO à améliorer leurs compétences de gestion de projet, de gestion financière, de suivi et d'évaluation et de collecte de fonds. Au niveau financier, contribuer au budget du projet est central, mais le financement de certains coûts de structure avec des objectifs spécifiques est également nécessaire pour aider certaines ADDO dans leur passage d'échelle. Cette approche est pertinente dans les pays où la diaspora est déjà dynamique et structurée et au niveau européen pour soutenir les grandes ADDO des pays où aucun mécanisme n'existe.
- ▶ Approche transversale : Les ADDO peuvent être considérées comme des organisations de développement à part entière, capables d'apporter des contributions linguistiques, sociales et de réseautage aux projets. Le renforcement de leurs capacités est possible en encourageant les grandes organisations de développement et les autorités locales à les intégrer dans leurs projets et en communiquant au sein même des agences et banques de développement sur la manière dont elles peuvent être utiles. La coopération décentralisée entre les villes d'Italie, de Tunisie et du Maroc est un exemple intéressant.

#### D) POUR LES ADDO ET ORGANISATIONS FAITIERES

Les études de cas ont montré que les ADDO font déjà beaucoup avec peu de ressources. Elles peuvent néanmoins accroître leur impact local de trois manières :

▶ Expérimenter de nouveaux moyens de collecter des fonds : selon l'ADDO, il peut s'agir de crowdfunding ou de réponses à des appels à projet. Pour de nombreuses organisations, la numérisation de la collecte des cotisations peut faciliter la gestion financière mais aussi le transfert formel d'argent vers leur pays d'origine/d'intervention puisqu'elle permet de justifier plus facilement la provenance des fonds conformément aux règles de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT).

- Améliorer l'efficacité de leurs propres projets : Les ADDO peuvent former certaines de leurs ressources humaines (bénévoles et salariées) à la gestion de projet, à la gestion financière, au suivi et à l'évaluation et à la collecte de fonds. Il existe des cours en ligne gratuits sur ces thématiques, en plus des ressources de formation dans leur pays de résidence. Elles peuvent également rechercher des bénévoles possédant déjà ces compétences au sein de la diaspora, comme les nouvelles générations récemment diplômées et d'autres personnes intéressées par le développement en Afrique. L'efficacité des projets peut aussi être améliorée en trouvant des partenaires dans leur pays de résidence et d'origine. L'étude de cas de Foodbrigde est un exemple intéressant à cet égard.
- Participer à des projets plus importants en tant que partenaire ou en tant que co-porteur: Les organisations centrées sur une thématique spécifique peuvent approcher des ONG internationales spécialisées dans des secteurs d'intervention similaires, pour essayer de créer des partenariats sur leurs projets. Les organisations qui se concentrent sur une zone géographique peuvent approcher les autorités locales de leur pays de résidence pour évaluer la possibilité d'une coopération décentralisée. Dans les deux cas, le défi des ADDO sera d'acquérir de nouvelles compétences et de se positionner comme un véritable partenaire en valorisant le temps de bénévolat et en monétisant l'impact de leurs actions.

Les organisations faîtières ont un rôle à jouer pour faciliter ce renforcement des capacités, par exemple en proposant des formations gratuites adaptées et des événements pour partager les bonnes pratiques. Leur travail de plaidoyer auprès des autorités, des institutions de développement, des ONG internationales peut également faciliter l'établissement de partenariats au niveau local par les ADDO.

#### E) POUR LES CHERCHEURS EN SCIENCES SOCIALES

La revue de la littérature montre des angles morts sur la relation entre les ADDO et le développement local. Les chercheurs en sciences sociales qui s'intéressent à ces dynamiques pourraient explorer ces dimensions spécifiques de l'engagement des ADDO qui sont mal connues.

Les études sur les membres de la diaspora africaine engagés dans les ADDO sont essentiellement des monographies qui suivent les activités d'un nombre limité d'organisations, provenant généralement de zones de forte émigration (Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est). La plupart des travaux se concentrent sur les organisations institutionnalisées créées par les premières générations de diasporas. Ces travaux présentent une analyse fine et détaillée des contextes locaux dans lesquels les ADDO opèrent, et des conséquences sociales et économiques de leurs actions. Mais leur lecture croisée ne permet pas de donner des vues d'ensemble généralisables : certaines régions africaines sont moins étudiées, et les études doivent éviter d'homogénéiser les ADDO, en masquant la diversité de leurs activités, de leurs financements, de leurs membres, etc. Dans une **perspective trans-locale**<sup>32</sup> analysant conjointement les contextes locaux européens et africains, les pistes de recherches suivantes pourraient combler les angles morts de la recherche.

- ▶ Donner une vision globale de l'impact des diasporas dans le développement local.
- ▶ Des enquêtes quantitatives ciblant un plus grand nombre d'ADDO pourraient permettre d'avoir une vue d'ensemble des ADDO engagées dans le développement local en Afrique et en Europe. De grandes enquêtes peuvent aider à identifier des catégories d'ADDO basées sur leurs actions (échelle, financement, secteurs, partenaires), leurs membres (origine, génération, éducation, engagement politique...), leur relation avec les contextes locaux africains (engagement thématique ou géographique) ou l'importance relative des dynamiques collectives par rapport aux dynamiques individuelles (en comparant les contributions financières des membres des ADDO aux dons et investissements globaux des diasporas en Afrique).
- ▶ Étudier un plus grand nombre de pays

Comme indiqué précédemment, les pays ayant des taux d'émigration ou d'immigration massifs sont bien étudiés en Afrique et en Europe. Une meilleure connaissance des ADDO venant ou vivant dans des pays aux flux migratoires réduits pourrait aider à identifier de nouvelles dynamiques quant à l'impact des ADDO dans le développement local. Les membres des ADDO sont-ils plus ou moins intégrés dans leur pays de résidence ? Cela affecte-t-il leur capacité à mettre en œuvre des initiatives de développement local ? Les ADDO travaillant dans des pays africains ayant peu de diaspora en Europe sont-elles plus ou moins sollicitées pour s'engager dans le développement local ? Cela

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Le trans-localisme est une notion qui prête attention aux liens entre deux zones locales dans des pays différents : les activités simultanées des diasporas dans leur lieu de résidence et d'origine créent un pont entre les deux. Voir Grillo et Riccio (2004).

affecte-t-il leurs relations avec les autorités locales et nationales ? Ces problématiques de recherche pourraient faire émerger de nouvelles caractéristiques de l'engagement des ADDO et introduire de nouveaux modèles scientifiques.

- ▶ Observer l'impact des cultures associatives sur le dynamisme des ADDO
- ▶ Dans le pays de résidence et d'origine, la reconnaissance du rôle des organisations de la diaspora peut drastiquement affecter les moyens et l'efficacité de leurs actions. Des cultures associatives fortes en Europe peuvent permettre aux ADDO de recevoir une aide financière et technique importante de la part des autorités. En revanche, lorsque les associations sont moins légitimes d'un point de vue institutionnel, ou associées à l'opposition politique en Afrique ou en Europe, leur capacité à mettre en œuvre des actions à impact peut être entravée.
- Analyser l'engagement local de la deuxième et troisième génération de diaspora. Une grande majorité des ADDO étudiées dans les travaux de recherche actuels sont financées par la première génération de diasporas. L'étude des ADDO composées des deuxième et troisième générations de diasporas pourrait ouvrir à de nouvelles dynamiques dans l'engagement des membres des ADDO. Quelle est la dynamique de l'engagement des générations récentes ? Sont-elles moins liées au lieu d'origine, ciblent-t-elles n'importe quel pays africain ? Le financement ou la mise en œuvre du projet varient-ils (connaissance des codes sociaux, relation avec les autorités et les bénéficiaires africains, intérêt pour la coopération décentralisée, etc.) ?
- ➤ Analyser l'évolution et la croissance des ADDO professionnalisées et en tirer des enseignement pour l'accompagnement des autres ADDO. Une majorité des ADDO étudiées dans les travaux de recherche actuels sont de petites tailles. Comme toute association de taille modeste fonctionnant sur des ressources semi bénévoles : les coûts de fonctionnement sont quasi inexistants, ce qui permet une efficience, résilience et agilité assez fortes. Cela résiste-t-il à la professionnalisation et au changement d'échelle des organisations de la diaspora ? Comment le changement d'échelle impacte leur impact dans le développement local ?

## 9. BIBLIOGRAPHIE

#### A) PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES

#### **PROCESSUS DE COLLECTE**

La littérature scientifique a été principalement collectée sur les bases de données d'articles scientifiques (Jstor, Cairn, sites web des éditeurs). Certaines références étaient basées sur les travaux antérieurs des auteurs et collectées avant l'étude. Les documents techniques et opérationnels utilisés ont été tirés des moteurs de recherche classiques. Certains travaux publiés par les organisations interrogées ont été communiqués aux auteurs par les personnes interviewées lors des première et deuxième phases de l'étude. Seule la documentation citée dans ce rapport est présentée ici, mais les références scientifiques sont partagées de manière exhaustive.

#### **TYPES DE PAPIERS**

#### Références scientifiques

La plupart des références scientifiques sont issues de revues académiques évaluées par des pairs : cela garantit la qualité scientifique de la méthodologie utilisée par les auteurs. La plupart des articles analysent la dynamique des ADDO en Europe et en Afrique, souvent au niveau de pays et de régions spécifiques. Certains chapitres d'ouvrages de sciences sociales sur les migrations africaines sont des revues de littérature, ils ont permis de comprendre l'état de l'art et les débats scientifiques sur les diasporas africaines et les ADDO.

#### <u>Documentation technique d'organisations internationales et d'agences</u> <u>nationales de développement</u>

Les agences internationales des Nations Unies et les agences européennes de développement ont réalisé ou financé des études approfondies sur les diasporas et l'engagement des ADDO. Ces travaux proposent des vues d'ensemble de l'engagement des ADDO au niveau de continents ou de pays, des bonnes pratiques qui devraient être développées. Ils donnent des perspectives pratiques sur les initiatives réussies des ADDO. La combinaison de ces documents de recherche avec des travaux scientifiques peut aider à construire une vision équilibrée de l'engagement des ADDO.

#### Rapports opérationnels des organisations de développement

Grâce à une approche axée sur les projets, les rapports opérationnels permettent de comprendre les projets des ADDO dans la pratique : leur financement et les partenaires des ADDO, les phases du projet, les difficultés rencontrées et la manière dont elles ont été surmontées. Ces rapports ont été collectés par de multiples canaux : les ADDO contactées les ont transmis quand ils le pouvaient (par exemple, le rapport final à remettre après avoir reçu une subvention), les agences de développement diffusent les présentations des projets qu'elles ont financés ou mis en œuvre, et des études de retour d'expériences peuvent présenter plusieurs projets présentant des similitudes

sectorielles ou géographiques. Ces documents donnent une image très pratique des ADDO engagées dans le développement local. Cependant, ils présentent le plus souvent des ADDO qui ont obtenu des subventions, et non des associations qui agissent uniquement grâce aux contributions de leurs membres. Dans ce rapport, ces rapports sont utilisés pour donner des exemples dans les encadrés, présentant des actions spécifiques des ADDO.

#### **IMPACT SUR L'ÉTUDE**

La plupart des références utilisées dans cette étude se situent à un niveau micro. Elles présentent des projets spécifiques, à l'échelle locale et avec une ADDO à la fois. Cela permet de prêter attention aux dynamiques locales qui permettent ou freinent l'engagement des ADDO dans le développement local. Pourtant, peu d'entre elles proposent des exemples, des observations ou des analyses généralisables. Les références citées dans le rapport (B) et les références scientifiques supplémentaires (C) sont présentées ci-dessous.

#### **B) RÉFÉRENCES CITÉES**

Les références de la littérature grise (documents techniques et opérationnels) sont marquées d'un astérisque (\*).

\*ADYFE. 2019. « Integrating the African Digital and Tech Start-Ups Ecosystems with the Diaspora Business Ecosystems: Strenghten the Capacity of Diaspora Organizations and Ceos in the Continent ». ADYFE and CIDO-ADEPT.

\*Archambault, Edith. s. d. « Working Paper. Le secteur associatif dans les Etats membres de l'UE ». ESS Europe. Consulté le 11 novembre 2021.

https://www.ess-europe.eu/sites/default/files/int-archambault.pdf.

Arouche, Sophia, Laurent Lardeux, et Clemens Zobel, éd. 2020. « L'engagement dans les quartiers populaires. Formes et modalités des initiatives des jeunes ». *INJEP*, Cahiers de l'action, 56 (2): 79.

Bernard Claire, Chauver Lise, Gubert Flore, Mercier Marion et Mesplé-Somps Sandrine (2014) La dynamique associative des Maliens de l'extérieur : ens eignements tirés de deux dispositifs d'enquête originaux, Revue Européenne des Migrations Internationales, 30 (3 et 4), pp. 109-137.

Berhanu, Kassahun. 2019. « Literature review: Diasporas and Remittances ». The Political Economy of Diaspora remittances in the Ethiopian Somali Region. Danish Institute for International Studies. http://www.jstor.org/stable/resrep21441.6.

Black, Richard, et Russell King. 2004. « Editorial Introduction: Migration, Return and Development in West Africa: Editorial Introduction ». *Population, Space and Place* 10 (2): 75-83. https://doi.org/10.1002/psp.318.

Bréant, Hugo. 2013. « What If Diasporas Didn't Think about Development?: A Critical Approach of the International Discourse on Migration and Development ». *African and Black Diaspora: An International Journal* 6 (2): 99-112. https://doi.org/10.1080/17528631.2013.793132.

Charef, Mohammed, et Patrick Gonin. 2005. « Introduction. Place et rôle des émigrés / immigrés dans le développement local ». In Émigrés - immigrés dans le développement local, 9-19. Agadir: Sud-Contact.

El-Cherkeh, Tanja, Tatjana Baraulina, Michael Bommes, Florin Vadean, et Heike Daume. 2007. « HWWI Research Paper. Egyptian, Afghan, and Serbian Diaspora Communities in Germany: How Do They Contribute to Their Country of Origin? » Hamburg: Hamburg Institute of International Economics (HWWI).

Ewijk, Edith van. 2016. « Engaging Migrants in Translocal Partnerships: The Case of Dutch-Moroccan and Dutch-Turkish Municipal Partnerships ». *Population, Space and Place* 22 (4): 382-95. https://doi.org/10.1002/psp.1872.

\*Gelb, Stephen, Sona Kalantaryan, Simon McMahon, Marta Perez-Fernandez, European Commission, et Joint Research Centre. 2021. « Diaspora Finance for Development: From Remittances to Investment. » JRC Technical Report. Luxemburg: Publications Office of the European Union. https://op.europa.eu/publication/manifestation\_identifier/PUB\_KJNA30742ENN.

- \*GIZ et CIM. 2013a. « Migration and Sustainable Economic Development Discussion Paper ». German Ministry for Economic Cooperation and Development.
- \*---. 2013b. 'Creating Value through Migration. Guidelines for Technical Cooperation for Promoting Value Chains in the Context of Migration'. German Ministry for Economic Cooperation and Development.
- Grillo, Ralph, et Bruno Riccio. 2004. « Translocal Development: Italy-Senegal ». *Population, Space and Place* 10 (2): 99-111. https://doi.org/10.1002/psp.321.
- Gsir, Sonia, et Elsa Mescoli. 2015. « Les pratiques citoyennes transnationales des Tunisiens et Tunisiennes de Belgique ». Liège: Centre d'études de l'ethnicité et des migrations Institut des Sciences Humaines et Sociales Université de Liège pour la Fondation Roi Baudouin.
- \*IFAD and ADEPT. To be published. Pratiques et préférences d'investissements collectif et individuel de la diaspora malienne en France, Espagne et Italie. Research report (Title subject to change)
- \*Innogence Consulting. s. d. « Étude sur l'appui aux engagements de la diaspora malienne en France ». Consulté le 7 octobre 2021. https://forim.net/wp-content/uploads/2021/04/Plaquette-principaux-resultats-FORIM.-Etude-appuidiaspora-malienne-Dispositifs-PMMD-et-PRAOSIM\_compressed.pdf.
- Khoudour-Castéras, David. 2010. « Neither Migration nor Development: The Contradictions of French Co-Development Policy ». In Multinational Conference on Migration and Migration Policy, 20p. Maastricht.
- Lacroix, Thomas, et Filippe Furri. 2020. « Les « villes accueillantes » s'organisent en réseau mondial Institut Convergences Migrations ». *Michel Agier (dir.), Dossier « Les villes accueillantes », De Facto [en ligne]* (blog). 16 février 2020. https://www.icmigrations.cnrs.fr/2020/02/24/defacto-016-04/.
- Lima, Stéphanie. 2005. « Les espaces associatifs face aux communes rurales: recompositions spatiales, émergence des acteurs locaux et nouvelles perspectives pour le développement dans la région de Kayes (Mali) ». In *Emigrés immigrés dans le développement local*, édité par Mohamed Charef et Patrick Gonin, 279-309. Agadir: Sud Contact.
- Østergaard-Nielsen, Eva, et Míriam Acebillo-Baqué. 2016. « Migration and the Local Transformation of Overseas Development Aid: An Analysis of Migrants' Access to ODA Funds in Catalonia: Migration and the Local Transformation of ODA ». *Population, Space and Place* 22 (4): 367-81. https://doi.org/10.1002/psp.1940.
- Schmitz, Jean, et Marie-Ève Humery. 2008. « La vallée du Sénégal entre (co)développement et transnationalisme: Irrigation, alphabétisation et migration ou les illusions perdues ». *Politique africaine* 109 (1): 56. https://doi.org/10.3917/polaf.109.0056.
- \*Swiss Agency for Development and Cooperation SDC et UN Joint Migration and Development Initiative. 2017. «Guidelines on Integrating Migration into Decentralised Cooperation. For Enhanced Migration Management for Local Development ». SDC, UN.
- Tiemoko, Richmond. 2004. « Migration, Return and Socio-Economic Change in West Africa: The Role of Family ». *Population, Space and Place* 10 (2): 155-74. https://doi.org/10.1002/psp.320.
- \*Vasconcelos, Pedro de, Bibiana Vasquez, Frederic Ponsot, et Donald F Terry. 2017. Sending Money Home: Contributing to the SDGs, One Family at a Time. International Fund for Agricultural Development (IFAD).
- https://www.ifad.org/documents/38714170/39135645/Sending+Money+Home+-+Contributing+to+the+SDGs%2C+one+family+at+a+time.pdf/c207b5f1-9fef-4877-9315-75463fccfaa7.
- Vincent-Mory, Claire. 2021. « Inclure les diasporas ? Le cadrage de la représentation des acteurs migrants de la coopération au développement, en France et en Italie. » Etudes de la Chaire Diasporas Africaines 5/2021. Bordeaux: Sciences Po Bordeaux. https://diaspafrique.hypotheses.org/files/2021/06/5-2021.pdf.

#### LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

Akyeampong, Emmanuel. 2000. « Africans in the Diaspora: The Diaspora and Africa ». African Affairs 99 (395): 183-215.

Ammassari, Savina. 2004. « From Nation-Building to Entrepreneurship: The Impact of Élite Return Migrants in Côte d'Ivoire and Ghana ». *Population, Space and Place* 10 (2): 133-54.

Berhanu, Kassahun. 2019. « Literature review: Diasporas and Remittances ». The Political Economy of Diaspora remittances in the Ethiopian Somali Region. Danish Institute for International Studies.

Black, Richard, et Russell King. 2004. « Editorial Introduction: Migration, Return and Development in West Africa: Editorial Introduction ». *Population, Space and Place* 10 (2): 75-83.

Blackshire-Belay, C. Aisha. 2001. « The African Diaspora in Europe: African Germans Speak Out ». *Journal of Black Studies* 31 (3): 264-87.

Bréant, Hugo. 2013. « What If Diasporas Didn't Think about Development?: A Critical Approach of the International Discourse on Migration and Development ». *African and Black Diaspora: An International Journal* 6 (2): 99-112.

Brown, Stuart S., Katrina Burgess, Beatriz Tinajero, Hongying Wang, Steven R. Brechin, Suprita Kudesia, Robert A. Rubinstein, et Arthur C. Brooks. 2009. « Non-State Transnational Transfers: Types and Characteristics ». *International Studies Review* 11 (2): 402-50.

Burgess, Katrina. 2012. « Collective Remittances and Migrant-State Collaboration in Mexico and El Salvador ». *Latin American Politics and Society* 54 (4): 119-46.

Carling, Jørgen. 2004. « Emigration, Return and Development in Cape Verde: The Impact of Closing Borders: Emigration and Development in Cape Verde ». *Population, Space and Place* 10 (2): 113-32.

Charef, Mohammed, et Patrick Gonin. 2005. « Introduction. Place et rôle des émigrés / immigrés dans le développement local ». In Émigrés - immigrés dans le développement local, 9-19. Agadir: Sud-Contact.

Damome, Étienne L. 2011. « La diaspora africaine et ses sites Internet. Un nouveau format médiatique ? » Afrique contemporaine n° 240 (4): 147-48.

D'Onofrio, Lisa. 2001. « Migration, Return and Development in West Africa ». Report of a workshop at the University of Sussex, 25th May 2001. Transrede Research Project. University of Sussex.

Erhagbe, Edward O. 2007. « Assistance and Conflict: The African Diaspora and Africa's Development in the Twenty-first Century ». Africa Development / Afrique et Dévelopment 32 (2): 24-40.

Ewijk, Edith van. 2016. « Engaging Migrants in Translocal Partnerships: The Case of Dutch-Moroccan and Dutch-Turkish Municipal Partnerships: Engaging Migrants in Translocal Municipal Partnerships ». *Population, Space and Place* 22 (4): 382-95.

Grillo, Ralph, et Bruno Riccio. 2004. « Translocal Development: Italy-Senegal ». *Population, Space and Place* 10 (2): 99-111.

Gsir, Sonia, et Elsa Mescoli. 2015. « Les pratiques citoyennes transnationales des Tunisiens et Tunisiennes de Belgique ». Liège: Centre d'études de l'ethnicité et des migrations Institut des Sciences Humaines et Sociales Université de Liège pour la Fondation Roi Baudouin.

Kabki, Mirjam, Valentina Mazzucato, et Ernest Appiah. 2004. « 'Wo Benane Aeye Bebree': The Economic Impact of Remittances of Netherlands-Based Ghanaian Migrants on Rural Ashanti ». *Population, Space and Place* 10 (2): 85-97.

Khoudour-Castéras, David. 2010. « Neither Migration nor Development: The Contradictions of French Co-Development Policy ». In *Multinational Conference on Migration and Migration Policy*, 20p. Maastricht.

Lacroix, Thomas. 2005. « Introduction ». In Les réseaux marocains du développement: géographie du transnational et politiques du territorial, 19-24. Mondes. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

——. 2013. « Deux décennies de transnationalisme associatif : continuités et changement ». Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires, nº 1303 (juillet): 101-10.

Lacroix, Thomas, et Filippe Furri. 2020. « Les « villes accueillantes » s'organisent en réseau mondial - Institut Convergences Migrations ». *Michel Agier (dir.)*, *Dossier « Les villes accueillantes »*, *De Facto [en ligne]* (blog). 16 février 2020.

Lacroix, Thomas, Leyla Sall, et Monika Salzbrunn. 2008. « Marocains et Sénégalais de France: permanences et évolution des relations transnationales ». Revue européenne des migrations internationales 24 (2): 23-43.

Lucas, Robert. 2014. International Handbook on Migration and Economic Development. Edward Elgar Publishing.

Newland, Kathleen, éd. 2010. *Diasporas: New Partners in Global Development Policy*. Washington, DC: Migration Policy Institute.

Ong'ayo, Antony Otieno. s. d. « Diaspora Organisations and Their Development Potential », nº 200: 40.

Østergaard-Nielsen, Eva, et Míriam Acebillo-Baqué. 2016. « Migration and the Local Transformation of Overseas Development Aid: An Analysis of Migrants' Access to ODA Funds in Catalonia: Migration and the Local Transformation of ODA ». *Population, Space and Place* 22 (4): 367-81.

Parodi, Maxime, et Cellule de Sociologie. 1999. « La participation aux associations en Europe ». Revue de l'OFCE 71 (1): 313-25.

Quan, Julian, Junior Davis, et Felicity Proctor. 2006. « Rural Development from a Territorial Perspective: Lessons and Potential in Sub-Saharan Africa ». Land and Territory Research Paper, novembre, 48.

Quiminal, Catherine. 2005. « Emigrés, immigrés : de l'associatif au politique ». *Tumultes* 24 (1): 91-110.

Tiemoko, Richmond. 2004. « Migration, Return and Socio-Economic Change in West Africa: The Role of Family: The Role of Family ». *Population, Space and Place* 10 (2): 155-74.

Vincent-Mory, Claire. 2021. « Inclure les diasporas ? Le cadrage de la représentation des acteurs migrants de la coopération au développement, en France et en Italie ». In *Etudes de la Chaire Diasporas Africaines*, 5:48. Bordeaux: Sciences Po Bordeaux et Université Bordeaux Montaigne.

Weinar, Agnieszka. 2010. « Instrumentalising diasporas for development:: International and European policy discourses ». In *Diaspora and Transnationalism*, édité par Rainer Bauböck et Thomas Faist, 73-90. Concepts, Theories and Methods. Amsterdam University Press.

## 10. ANNEXES

#### A) QUESTIONS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

- 1. Nom de votre organisation
- 2. Date de création de l'organisation
- 3. Profil de votre structure (plusieurs réponses possibles
- ► Association d'aide à l'accueil
- ▶ Association culturelle (danse, musique...)
- ▶ Association d'étudiants africains
- ► Association de développement d'une région spécifique (village(s), ville d'origine)
- ▶ Association de développement dans un ou plusieurs pays d'origine(s)
- ▶ Association de plaidoyer en Afrique
- ▶ Association partisane (représentation d'un parti politique africain)
- ▶ Réseau d'associations à l'échelle européenne ou nationale
- ► Autre (préciser) :
- 4. Quel est le profil de vos membres ?
- ▶ 1ère génération
- ▶ 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> générations
- ▶ Nouvellement arrivés
- ▶ Mixte : plusieurs profils de membres
- 5. Dans quels pays votre structure mène-t-elle des actions et/ou des projets ? (plusieurs réponses possibles liste de tous les pays Africains et Européens)
- **6. Dans quels pays le siège de votre structure se trouve-t-il** (Plusieurs réponses possibles liste de tous les pays Africains et Européens)
- 7. Dans quels autres pays votre structure dispose-t-elle d'une représentation, d'un bureau ou d'une branche locale (plusieurs réponses possibles liste de tous les pays Africains et Européens)?
- 8. Votre organisation serait-elle disposée à travailler avec des autorités locales et nationales en Europe ?
- ▶ Oui, elle le fait déjà
- ▶ Oui elle le souhaiterait
- ▶ Je ne sais pas trop
- ▶ Non ça ne l'intéresse pas

### 9. Votre organisation serait-elle disposée à travailler avec des autorités locales et nationales en Afrique ?

- ▶ Oui, elle le fait déjà
- ▶ Oui elle le souhaiterait
- ▶ Je ne sais pas trop
- Non ça ne l'intéresse pas

## 10. Votre organisation a-t-elle déjà réalisé un projet de développement local ?

Par développement local, nous comprenons l'ensemble des activités menées sur un territoire délimité et infranational (région, département, aire rurale ou urbaine) qui ont pour objectif l'amélioration des conditions d'existence au sens large. Les activités économiques, éducatives, sociales, culturelles, ou liées à l'accès des services essentiels ou secondaires relèvent ainsi du développement local.

- ▶ Oui
- Non

#### Section suivante : pour ceux qui ont répondu « oui » exclusivement

Pour cette partie, merci de choisir un projet de développement achevé le plus représentatif votre organisation et de répondre aux questions en fonction de ce projet.

#### 11. A quelle échelle opérait ce projet ? (Plusieurs réponses possibles)

- ► Village
- ▶ Ville
- Région
- ▶ Plusieurs régions du pays
- ► Autre : préciser

## 12. Dans quel(s) secteur(s) opérait ce projet ? (plusieurs réponses possibles)

- ▶ Production agricole
- ► Transformation agricole
- ► Energies renouvelables
- ▶ Gestion de l'eau ou des déchets
- ▶ Santé
- ▶ Education
- ▶ Soutien à l'entrepreneuriat
- ▶ Transport et désenclavement
- ▶ Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- **▶** Tourisme
- ▶ Industrie
- **▶** Commerce
- **▶** Construction
- ► Services aux entreprises
- ► Autre : préciser

### 13. Quelles activités votre organisation a-t-elle réalisé dans ce projet ? (plusieurs réponses possibles)

- ▶ Financement
- ▶ Recherche de financement additionnels
- ▶ Gestion opérationnelle du projet
- ▶ Gestion administrative et financière du projet
- ▶ Plaidoyer
- ▶ Formation
- ► Suivi-Evaluation
- ► Autre : préciser

### 14. Aviez-vous des partenaires pour la réalisation de ce projet ? (plusieurs réponses possibles)

- ▶ Pas de partenaire (réalisation directe)
- ▶ En partenariat avec une entreprise locale
- ▶ En partenariat avec une ONG locale
- ▶ En lien avec les autorités locales en Europe Préciser svp :
- ▶ En lien avec les autorités locales en Afrique Préciser svp :
- ▶ En lien avec les autorités nationales ou régionales en Europe Préciser svp :
- ▶ En lien avec autorités nationales ou régionales en Afrique Préciser svp :
- ▶ En lien avec une organisation de la diaspora
- ▶ Autre : préciser

#### 15. Quel était le budget global du projet ? (en euros)

- ▶ Moins de 10 000 €
- ▶ 10 000 € à 50 000€
- ▶ 50 000€ à 100 000€
- ▶ 100 000€ à 500 000€
- ▶ 500 000€ à 1M€
- ▶ Plus de 1M€
- 16. Pouvez-vous nous décrire le projet : ses objectifs, ses bénéficiaires, ses partenaires techniques et financiers ? Incluait-il les objectifs du développement durable, des questions de genre ou de renforcement de la jeunesse ?

Zone libre de texte

17. Merci de nous indiquer vos coordonnées si vous acceptez d'être recontacté dans le cadre de cette étude.

#### B) INSTITUTIONS INTERROGÉES LORS DE LA PREMIÈRE PHASE

BAD - Banque africaine de développement

AFD - Agence Française de Développement (agence française de coopération et de développement)

AU-CIDO - Direction des citoyens et de la diaspora de l'Union africaine

BAD - Banque africaine de développement

CCRE - Conseil des communes et régions d'Europe

Commission Européenne - DG INTPA - Directorate General for International Partnerships

- Unit G2 - Local Authorities, Civil Society Organisations and Foundations

DDC - Direction du développement et de la coopération (Suisse)

Enabel - Agence belge de coopération et de développement

FAO - Food and Agriculture Organisation — Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FCDO - Office de coopération et de développement du Royaume-Uni

FORIM - Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit - Agence allemande de coopération et de développement

OIM – International Organization for Migration – Organisation Internationale pour les Migrations

### C) EXEMPLE D'UNE CONTRIBUTION D'ADDO AU DEVELOPPEMENT LOCAL EN EUROPE

ORGANISATION	PAYS DE RÉSIDENCE	PAYS D'ORIGINE
HAPANI	Irlande du nord	Somalie

HAPANI est l'acronyme de Horn of Africa People's Aid Northern Ireland (Aide aux personnes originaires de la corne de l'Afrique en Irlande du Nord). Cette association a été fondée en 2011 à Belfast par Suleiman Abdulahi, un migrant de Somalie, pour aider les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes et les familles de la Corne de l'Afrique qui vivent en Irlande du Nord. En mettant l'accent sur l'égalité entre les sexes, l'égalité sociale et l'égalité religieuse, elle vise à développer des projets, à sensibiliser, à lutter contre l'intolérance et à apporter un soutien à ceux qui en ont besoin. Le processus de création de l'association est intéressant car elle a commencé par une évaluation des besoins dès la première année. Cette évaluation a été réalisée par le Dr Orna Young de l'Institut de recherche sur les conflits afin d'identifier et d'évaluer les besoins sociaux et économiques de cette communauté en matière d'adaptation et d'intégration à la société en Irlande du Nord. Six typologies de besoins ont été identifiés : la discrimination, la langue, le logement, la mise à disposition d'un lieu de rencontre, les questions relatives aux femmes et la prise en charge de la santé mentale.

Sur cette base, HAPANI a développé de nombreuses activités comprenant des services répondant aux besoins essentiels des demandeurs d'asile et des réfugiés, notamment l'interprétation/la traduction, la formation, le renforcement des capacités, les cours de langue, l'assistance pour signaler les crimes de haine et s'engager dans le processus de poursuites pénales, les programmes de vacances, les activités sportives pour les enfants, etc. Le tableau ci-dessous présente un échantillon de 3 activités et leurs résultats à Belfast:

ACTIVITÉ	RÉSULTAT	
PROGRAMME DE LOGEMENT	HAPANI a un partenariat avec la National Zakat Fundation. Elle fait des demandes pour le compte de particuliers (personnes démunies) auprès d'organisations caritatives. L'année dernière, ce soutien a permis à 250 personnes d'accéder à un logement et à des meubles, pour un montant total de 95 000 £.	
SOUTIEN SCOLAIRE	Le soutien scolaire a lieu pendant 3 heures, 4 fois par semaine. Il est fréquenté par 50 enfants en moyenne et a été animé par un total de 70 bénévoles en 2021. Le soutien scolaire est gratuit mais a un impact social en termes d'intégration, de réussite scolaire et même de changement de mentalité tant pour les élèves que pour les bénévoles.	
INITIATIVE « UN ENFANT - UN PORTABLE »	Cette initiative vise à fournir des ordinateurs portables remis à neuf et un accès à l'internet à 150 enfants afin de contribuer à réduire le fossé éducatif résultant de la fracture numérique. Il est financé par une campagne de crowdfunding. Jusqu'à présent, 70 ordinateurs portables ont été achetés.	

Les différentes activités sont réalisées grâce à :

- ▶ Une grande mobilisation de volontaires de tous horizons qu'HAPANI forme, coordonne et, dans certains cas, équipe de téléphones par exemple.
- ▶ Un bureau qui est fourni gratuitement par la mairie de Belfast.
- ▶ Des partenaires tels que l'Université Queen de Belfast et l'Université Aston de Birmingham, grâce auxquels HAPANI peut compter sur un volontaire à temps plein. HAPANI a également développé des relations et est représenté au sein de : Belfast Unemployment Resource Centre, Equality Commission, Belfast Migrant Forum, Racial Equality subgroup et d'autres organisations. Son modèle repose également sur le dévouement du fondateur, Suleiman Abdulahi, qui travaille 40 heures par semaine pour HAPANI. Tout cela permet à l'association de limiter à 18 000 £ ses frais de fonctionnement en 2020.

Ces dernières années, HAPANI a également commencé à dupliquer en Somalie son modèle basé sur des volontaires qu'ils forment et encadrent. Les structures locales semblent assez indépendantes dans leur organisation, mais l'étude n'a pas porté sur leur fonctionnement et le résultat de leurs activités car elles sont très récentes (absence de recul suffisant).